



Quimper Cornouaille Développement

Schéma d'accueil et  
d'aménagement d'aires de  
camping-cars sur la Cornouaille

Présentation du schéma

Octobre 2021



ATELIER  
d'architecture  
Nathalie  
LESPIAUCQ

Architecture . Paysage  
Ingénierie touristique





A

CONTEXTE INITIAL

B

PRÉSENTATION DES GRANDES LIGNES DU SCHÉMA

C

PRINCIPES ET ORGANISATION DES STATIONNEMENTS

D

LA MISE EN TOURISME

E

RECOMMANDATIONS POUR LA CONDUITE DE PROJET

E

ETUDES DE CAS



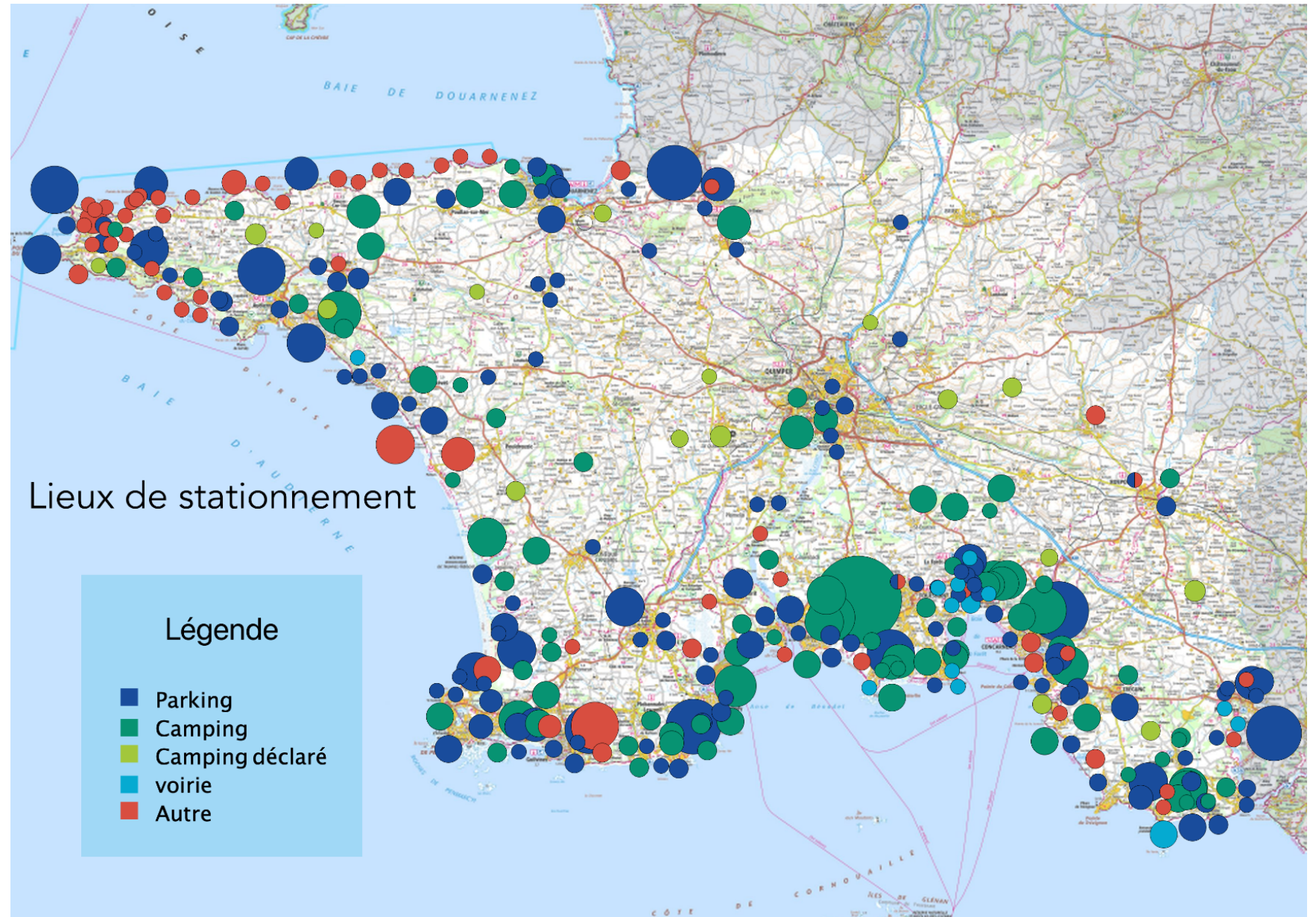
## Des possibilités de stationnement à foison

Face au constat d'une fréquentation de camping-cars importante égrainée le long du littoral, le schéma d'accueil des camping-cars est apparu indispensable

**Plus de 330 lieux de stationnement et 2000 à 2500 véhicules présents simultanément sur la Cornouaille en saison**

Parfois dans les campings pour les séjournants mais souvent sur les parkings pour les itinérants.

Mais également ici et là au gré des expériences des uns et des autres communiquées sur le net : bien des stationnements se révèlent délicats, sources de nuisances et même totalement illégaux.



## Des possibilités de stationnement à foison

Pas si nombreux que cela au regard de la fréquentation totale de la Cornouaille, les camping-car sembleraient néanmoins pouvoir être une source de développement touristique

**0,3 % de la fréquentation mais 1% de la dépense touristique.** Le ratio est plutôt favorable... (mieux que l'hébergement chez les parents et amis) Mais l'impact économique reste fluet alors que l'impact visuel est conséquent.

Le littoral Sud de la Cornouaille est particulièrement prisé tout comme le Cap Sizun.

Le littoral Nord ne subit pas une pression massive tout comme la baie d'Audierne mais ces deux secteurs doivent faire face à des stationnements sporadiques sur des sites sensibles.

|                       | Parking    | Voirie    | Camping   | Camping Déclaré | Autre     | Total par EPCI | Total places |
|-----------------------|------------|-----------|-----------|-----------------|-----------|----------------|--------------|
| <b>CC Cap Sizun</b>   | 25         | 1         | 9         | 5               | 31        | <b>71</b>      | <b>383</b>   |
| <b>CCA</b>            | 31         | 3         | 21        | 5               | 11        | <b>71</b>      | <b>512</b>   |
| <b>CCHPB</b>          | 6          | 0         | 6         | 2               | 2         | <b>16</b>      | <b>115</b>   |
| <b>CCPBS</b>          | 39         | 0         | 22        | 0               | 8         | <b>69</b>      | <b>532</b>   |
| <b>CCPF</b>           | 21         | 9         | 26        | 0               | 4         | <b>60</b>      | <b>499</b>   |
| <b>Douarnenez Co.</b> | 11         | 0         | 5         | 1               | 5         | <b>22</b>      | <b>112</b>   |
| <b>QBO</b>            | 13         | 0         | 3         | 4               | 2         | <b>22</b>      | <b>127</b>   |
| <b>Total par type</b> | <b>146</b> | <b>13</b> | <b>92</b> | <b>17</b>       | <b>63</b> | <b>331</b>     | <b>2280</b>  |

### CINQ CHIFFRES CLEFS - CORNOUAILLE

**330 sites** de stationnement recensés

**2000 camping-cars** simultanément en saison

**Entre 450 et 500 000 nuitées par an**

Soit **0,3% de la fréquentation annuelle** de l'ensemble des touristes sur la destination Quimper-Cornouaille estimée à **1,6 Million** (enquête reflet 2016)

**100 000 € / jour** de dépenses en saison

**7,5 Millions d'€** de dépenses par an

Soit **1% de la dépense annuelle** de l'ensemble des touristes sur la destination Quimper-Cornouaille estimée à **764 Millions d'€** (enquête reflet 2016)



## Des possibilités d'avitaillement adaptées à la répartition des stationnements

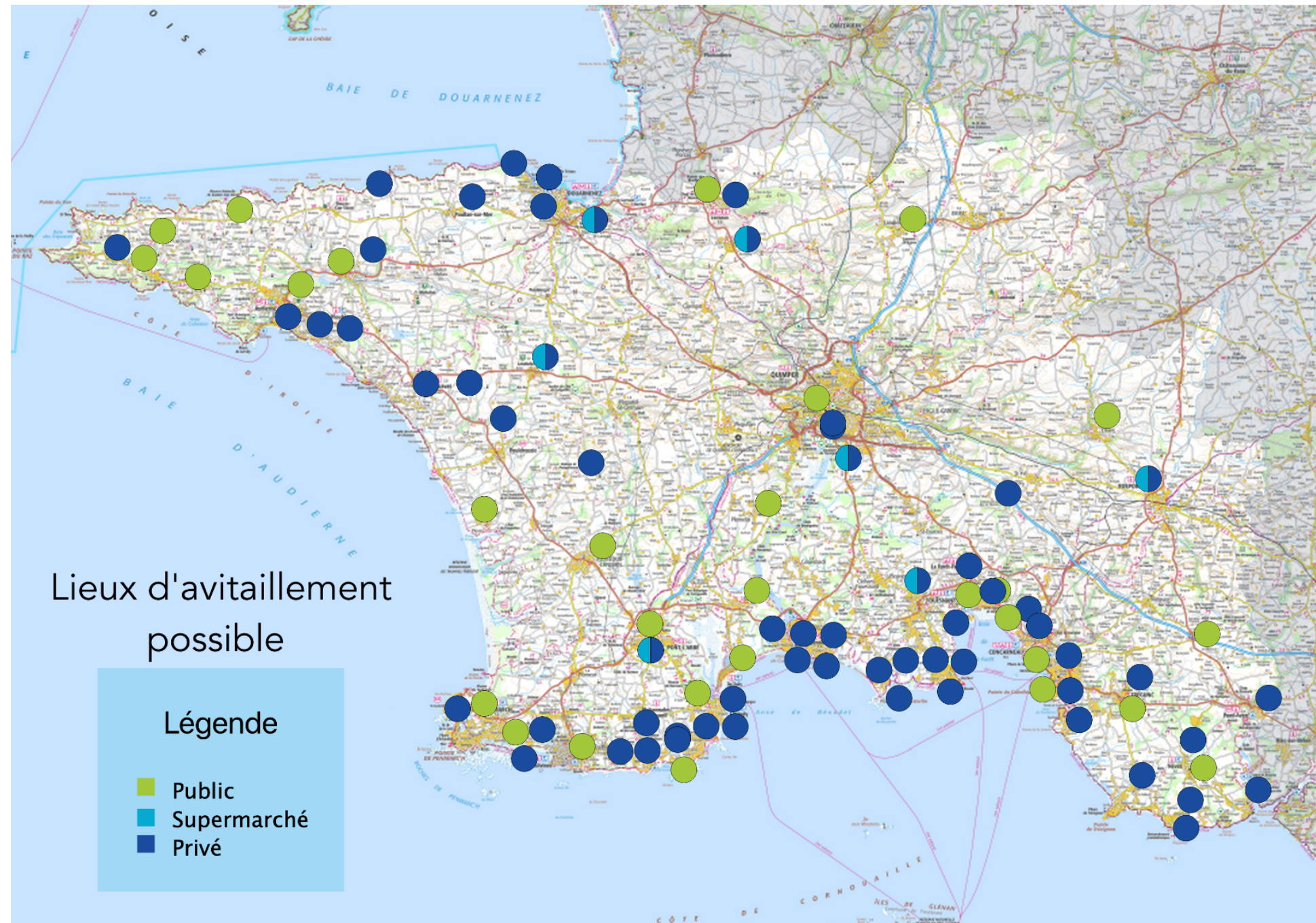
Une concentration des  
avitaillements privés sur les  
secteurs de tourisme  
« traditionnels »

**93 lieux** pour avitailler (vidange,  
eau, électricité voire autres  
services

**64 lieux** sont privés. Pour la  
plupart, il s'agit de campings et on  
compte 7 supermarchés.

**29 lieux** sont publics.

Il est à noter que les bornes  
« publiques » souffrent beaucoup  
et se trouvent régulièrement « Hors  
Service »





A

CONTEXTE INITIAL

B

PRÉSENTATION DES GRANDES LIGNES DU SCHÉMA

C

PRINCIPES ET ORGANISATION DES STATIONNEMENTS

D

LA MISE EN TOURISME

E

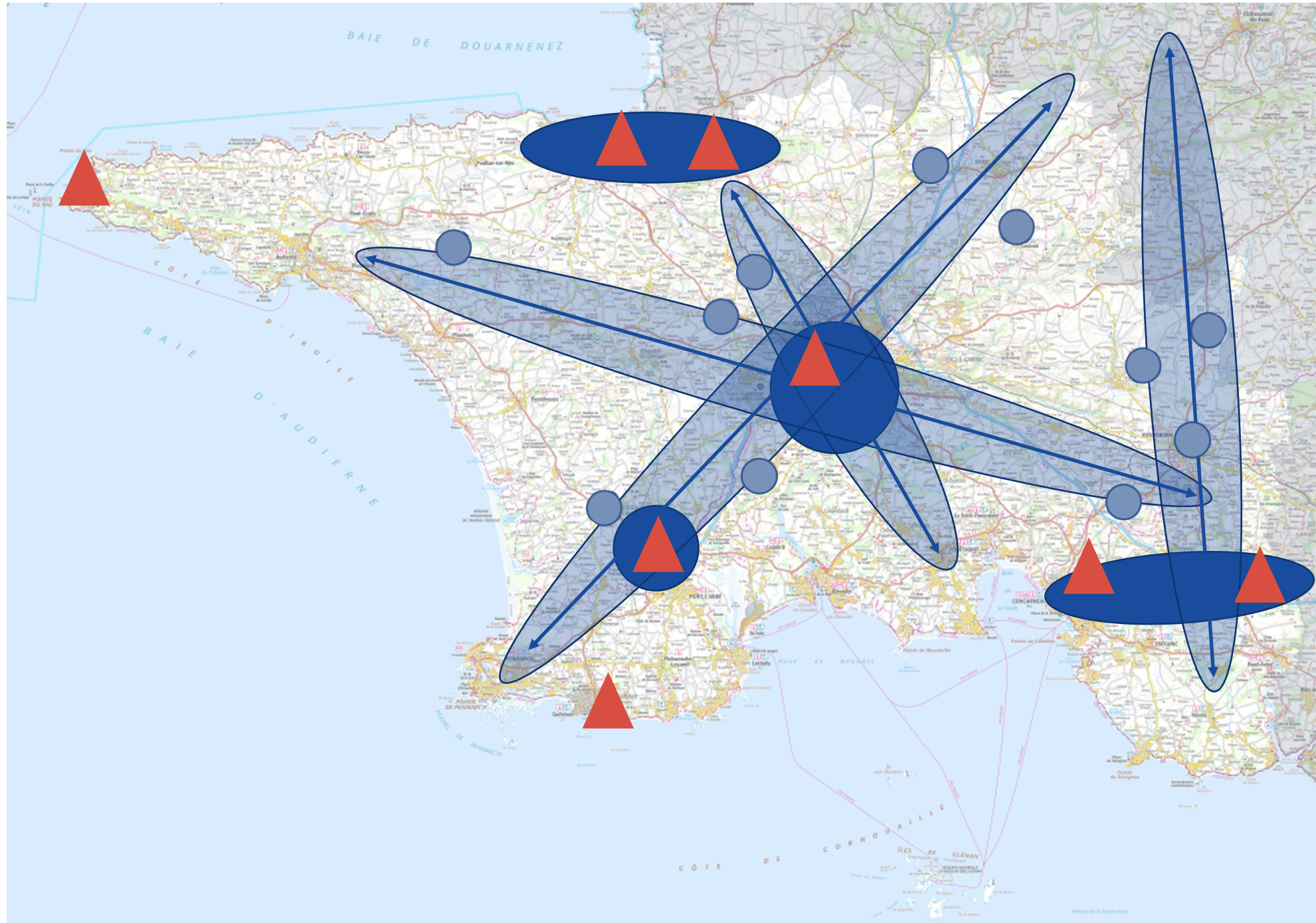
RECOMMANDATIONS POUR LA CONDUITE DE PROJET

E

ETUDES DE CAS

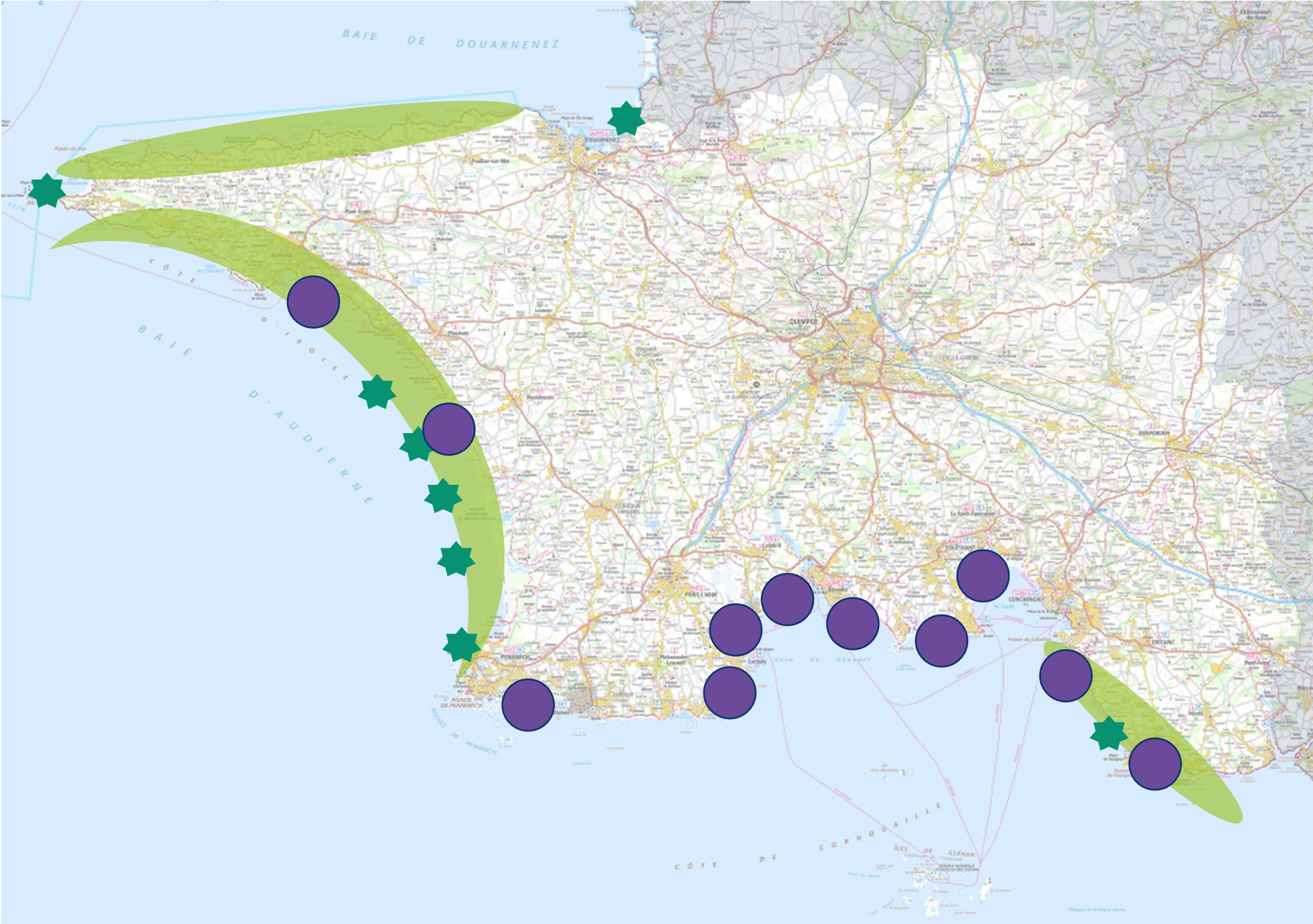


## Stratégie 1 : STRUCTURER ET HARMONISER L'ACCUEIL TOUTE L'ANNÉE



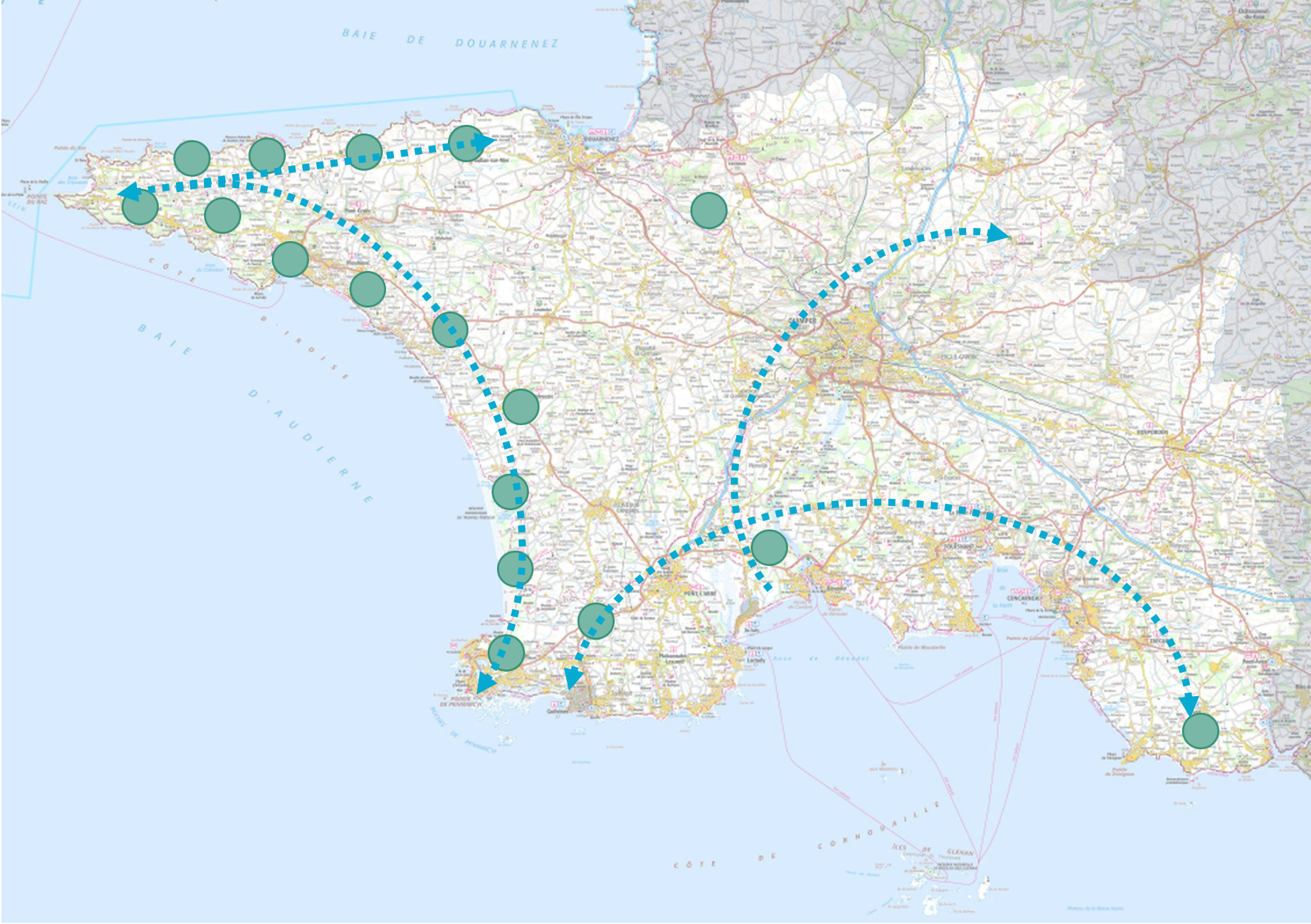


Stratégie 2 : GARANTIR UNE DIFFÉRENTIATION HARMONIEUSE DU LITTORAL





Stratégie 3 : CATALYSER DES INTENTIONS TOURISTIQUES DE LA DESTINATION



## Demain : une offre d'accueil maintenue et **régularisée**

L'offre globale sur la Cornouaille est maintenue, la répartition est plus homogène

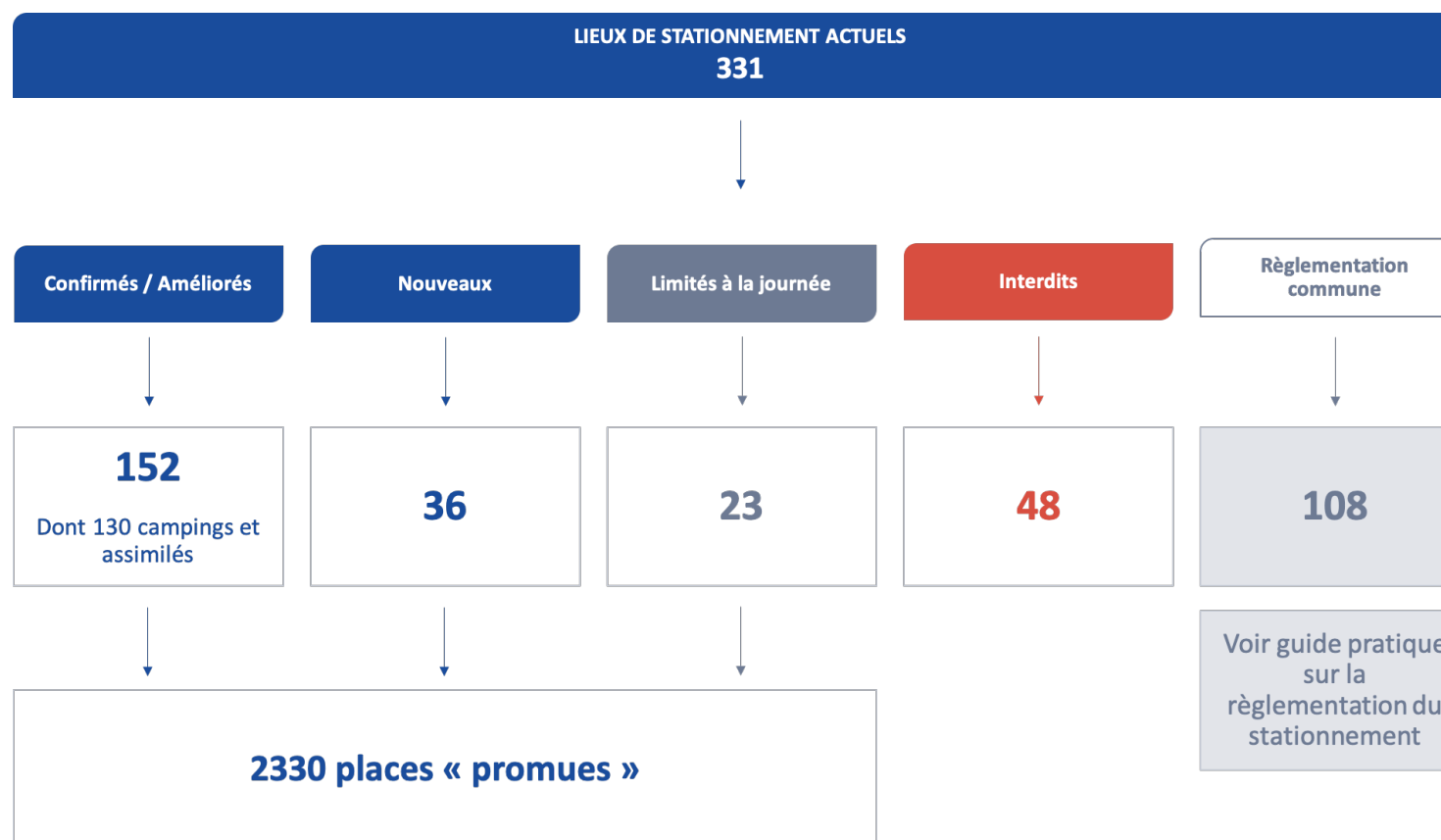
Les offres de stationnement sont désormais spécifiques pour les camping-cars

| Destination Cornouaille                     | Volume de stationnement |              |             |              |
|---|-------------------------|--------------|-------------|--------------|
|   | Actuels                 |              | Schéma      |              |
|   | Nb de lieux             | Nb de Places | Nb de lieux | Nb de Places |
| <b>Cap Sizun</b>                            | 71                      | 383          | 42          | 428          |
| <b>Concarneau Cornouaille Agglomération</b> | 71                      | 512          | 45          | 455          |
| <b>Douarnenez Co</b>                        | 22                      | 112          | 16          | 144          |
| <b>Haut Pays Bigouden</b>                   | 16                      | 115          | 21          | 194          |
| <b>Pays Bigouden Sud</b>                    | 69                      | 532          | 39          | 460          |
| <b>Pays Fouesnantais</b>                    | 60                      | 499          | 29          | 420          |
| <b>Quimper Bretagne Occidentale</b>         | 22                      | 127          | 20          | 231          |
| <b>Total</b>                                | <b>331</b>              | <b>2280</b>  | <b>212</b>  | <b>2332</b>  |

**212 lieux pour 2330 places** pourront être promus sans porter atteinte à l'environnement, au paysage, ni provoquer de nuisances sur la qualité de vie des autres résidents.

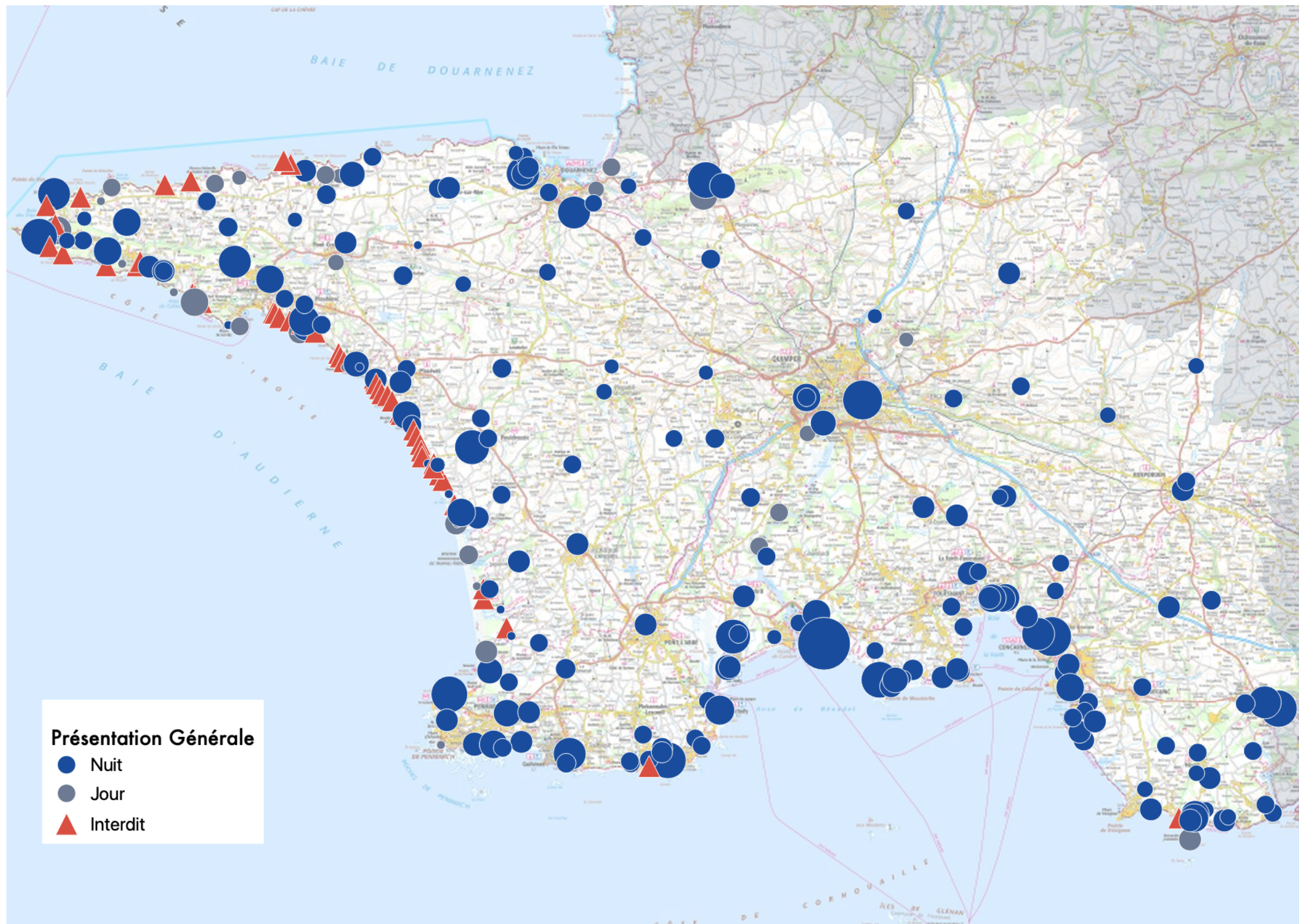
**48 sites seront formellement interdits** dont certains seront réservés aux déplacements doux, d'autres aux seuls petits véhicules.

Il restera encore bien d'autres lieux pour stationner son camping-car sur des parkings ordinaires mais, ils ne feront l'objet d'aucune promotion et chaque collectivité pourra réguler ce stationnement sans que le développement touristique n'en pâtisse.





## Une offre d'accueil maintenue et régularisée





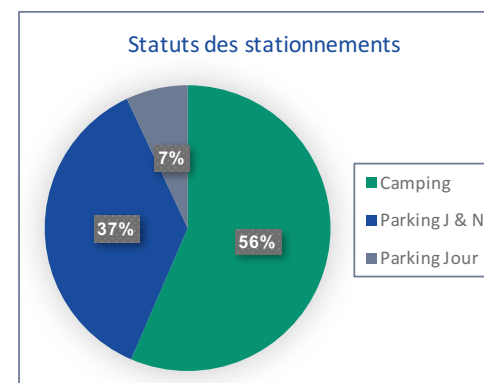
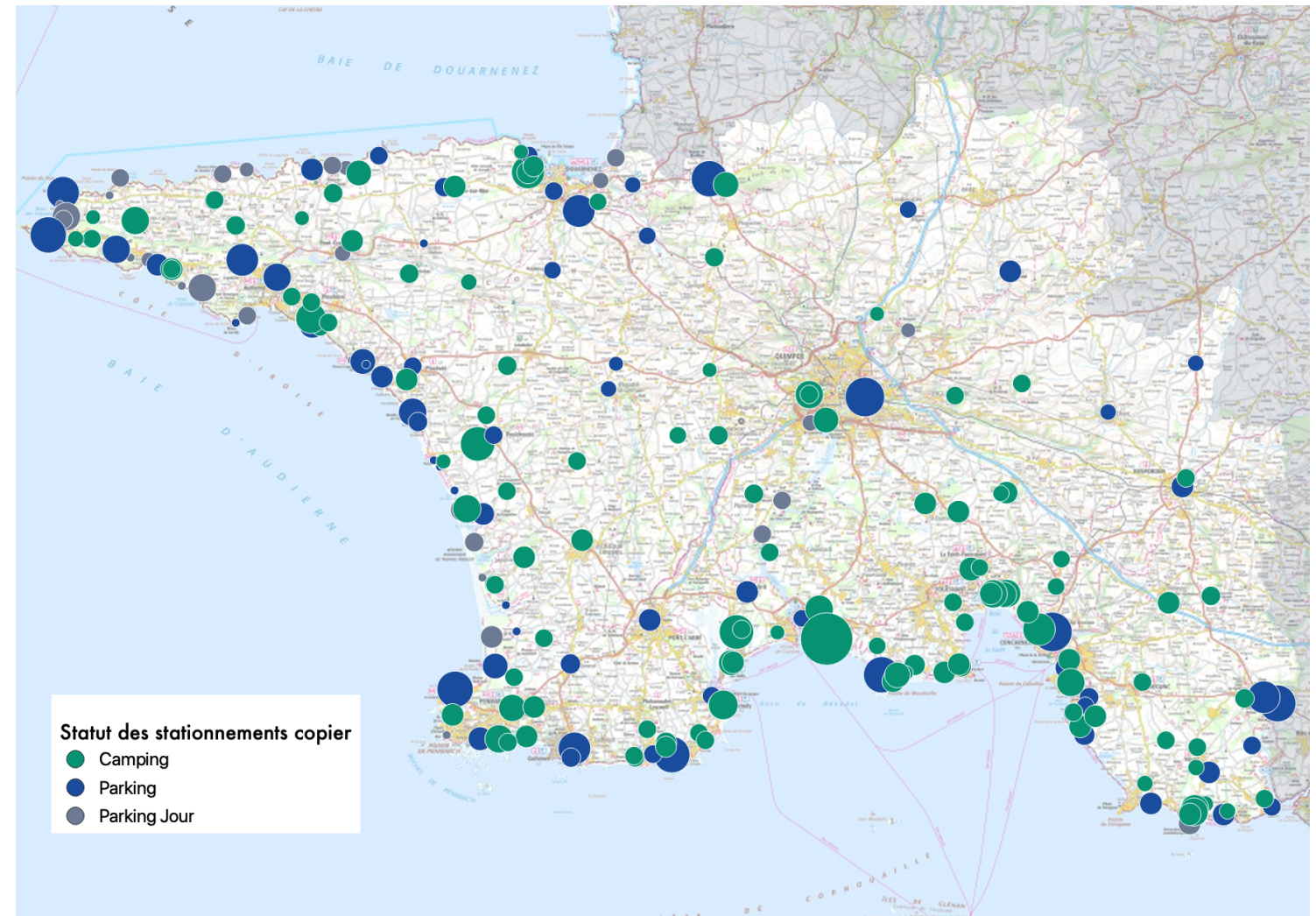
## Une offre primaire **en camping** complétée par **les parkings**

La plupart des projets concernent des initiatives publiques liées au stationnement.

Cependant, l'offre la plus importante reste proposée par les campings privés

**56 % des stationnements estimés relèvent de l'accueil en camping.** Cette offre de stationnement concerne avant un public en séjour. En théorie, l'accueil en camping pourrait être bien plus conséquent. Mais les camping-cars itinérants n'ont pas toujours l'opportunité de faire étape en camping en raison du manque de place mais également par rapport au tarif de la nuitée.

**44 % des stationnements sont proposés sur le domaine public routier et espaces ouverts à la circulation publique.** De toutes dimensions, ces parkings ont des places de grandes longueurs adaptées aux camping-cars. Certaines sont interdites la nuit pour éviter des installations qui dérivent vers le camping sur des sites non adaptés



| Destination Cornouaille              | Camping     |              | Parking J & N |              | Parking Jour |              | Total       |              |
|--------------------------------------|-------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|-------------|--------------|
|                                      | Nb de lieux | Nb de Places | Nb de lieux   | Nb de Places | Nb de lieux  | Nb de Places | Nb de lieux | Nb de Places |
| Cap Sizun                            | 20          | 149          | 10            | 195          | 12           | 84           | 42          | 428          |
| Concarneau Cornouaille Agglomération | 28          | 233          | 16            | 212          | 1            | 10           | 45          | 455          |
| Douarnenez Co                        | 7           | 80           | 7             | 56           | 2            | 8            | 16          | 144          |
| Haut Pays Bigouden                   | 11          | 117          | 8             | 61           | 2            | 16           | 21          | 194          |
| Pays Bigouden Sud                    | 27          | 270          | 11            | 180          | 1            | 10           | 39          | 460          |
| Pays Fouesnantais                    | 27          | 376          | 2             | 44           | 0            | 0            | 29          | 420          |
| Quimper Bretagne Occidentale         | 11          | 92           | 4             | 104          | 5            | 35           | 20          | 231          |
| <b>Total général</b>                 | <b>131</b>  | <b>1317</b>  | <b>58</b>     | <b>852</b>   | <b>23</b>    | <b>163</b>   | <b>212</b>  | <b>2332</b>  |



## Demain : des possibilités d'avitaillement « libres » à prévoir en fonction de la concrétisation opérationnelle du schéma

Les possibilités d'avitaillement sont correctes. En fonction de l'avancement des réalisations dans le cadre du schéma, d'autres pourront être construites.

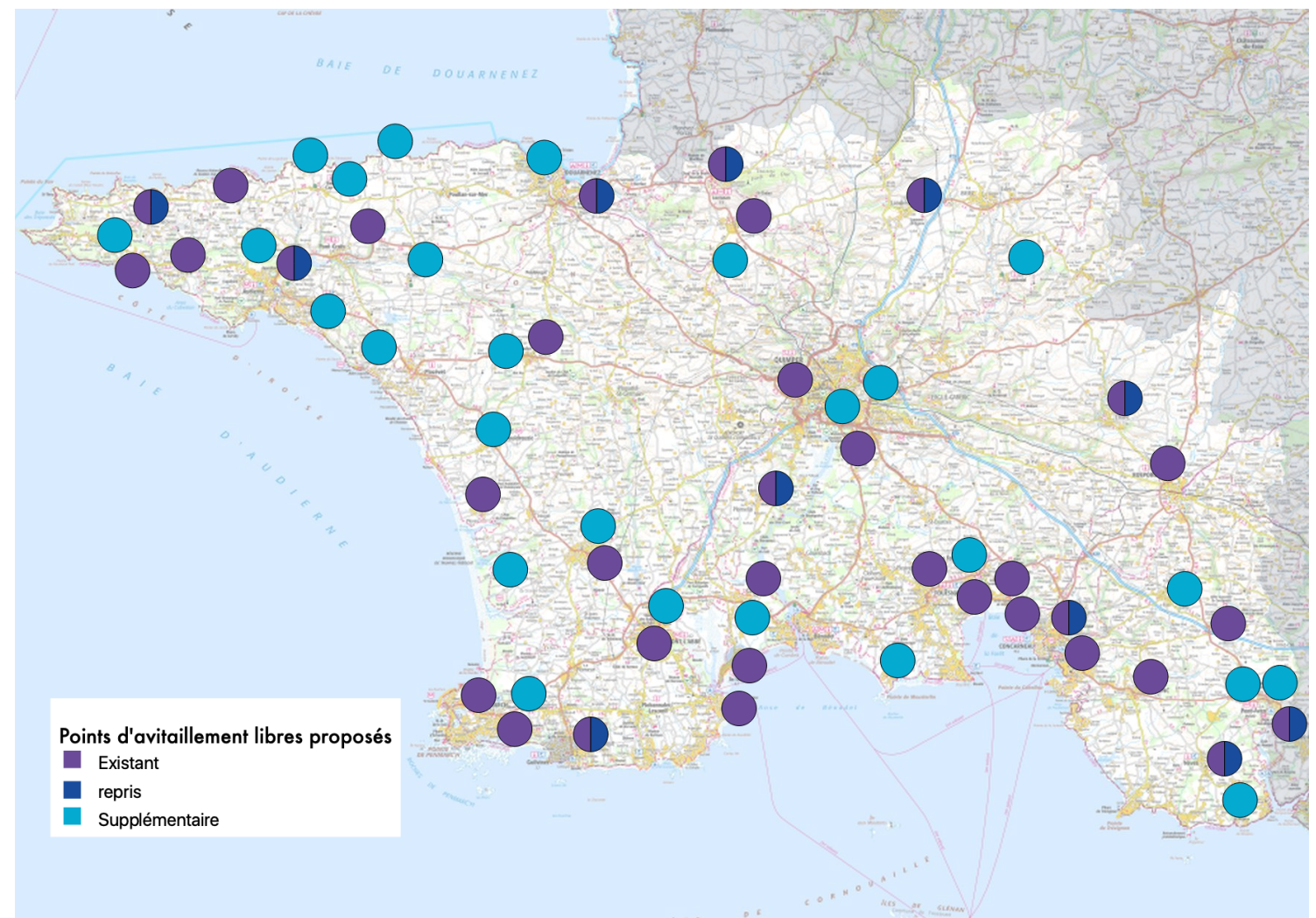
Seules, les stations d'avitaillement « libres » sont présentées. Il s'agit des bornes accessibles en libre service à tout moment

**Sur les 35 stations d'avitaillement existantes une 10aine devront être reprises** pour cause d'obsolescence, de services supplémentaires ou d'agrandissement.

**Le nombre total de postes d'avitaillement pourra être doublé à terme.**

Bien d'autres possibilités existent dans les campings mais les possibilités d'accès fluctuent selon les périodes d'ouverture et les autorisations d'accès aux non-résidents

| Destination Cornouaille              | Avitaillement |           |                | Total postes |
|--------------------------------------|---------------|-----------|----------------|--------------|
|                                      | Existant      | Repris    | Supplémentaire |              |
| Cap Sizun                            | 6             | 2         | 8              | 14           |
| Concarneau Cornouaille Agglomération | 8             | 4         | 4              | 12           |
| Douarnenez Co                        | 3             | 0         | 3              | 6            |
| Haut Pays Bigouden                   | 7             | 1         | 4              | 11           |
| Pays Bigouden Sud                    | 4             | 0         | 2              | 6            |
| Pays Fouesnantais                    | 1             | 0         | 3              | 4            |
| Quimper Bretagne Occidentale         | 6             | 3         | 4              | 10           |
| <b>Total général</b>                 | <b>35</b>     | <b>10</b> | <b>28</b>      | <b>63</b>    |





A

CONTEXTE INITIAL

B

PRÉSENTATION DES GRANDES LIGNES DU SCHÉMA

C

PRINCIPES ET ORGANISATION DES STATIONNEMENTS

D

LA MISE EN TOURISME

E

RECOMMANDATIONS POUR LA CONDUITE DE PROJET

E

ETUDES DE CAS



# Principes et organisation des stationnements



Typologies



Organisation spatiale

## Des typologies d'équipements pour tendre vers une symbiose entre le territoire et les usagers

- En ville comme en station balnéaire, aux abords d'un village ou du littoral
- En vue d'amener de nouveaux hébergements touristiques ou pour réguler des stationnements anarchiques
- Avec des volumes d'accueil importants ou en privilégier quelques camping-cars ici et là

Différentes typologies d'équipements d'accueil sont proposés pour « coller » au mieux au territoire et aux attentes des usagers. 4 fonctions majeures seront déclinées de différentes façons pour les 7 typologies proposées :

- ✓ Accueil stratégique,
- ✓ Cœur urbain,
- ✓ Étape verte,
- ✓ Camp glisse,
- ✓ Camping,
- ✓ Bande littoral,
- ✓ Stationnement de jour

### CAPTER ET ORGANISER LES FLUX

- Des lieux adaptés flux principaux et attraits touristiques majeurs
- Des services ouverts toute l'année pour structurer l'organisation sur le territoire
- Des informations sur le tourisme en Cornouaille et conseils pour découvrir la Cornouaille en camping-car

### ASSURER UN ACCUEIL DE QUALITÉ

- Un volume d'accueil adapté au contexte
- Des services proposés en fonction des pratiques de stationnement attendues
- Des espaces de stationnement plus ou moins grands
- Un revêtement de sol étudiés

### ETOFFER L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

- La mise en valeur des possibilités d'activité, de visites et de produits locaux
- La facilité d'accès aux commerces
- La tarification selon les objectifs d'accueil
- Les modalités d'exploitation et le statut juridique de l'équipement

### INSERTION DES ÉQUIPEMENTS DANS L'ENVIRONNEMENT LOCAL

- Adaptation au milieu urbain, de station ou rural voire littoral
- Des périodes de fonctionnements liées aux besoin et à la volonté locale
- Une attention aux synergie avec les autres activités et liaison avec les espaces proches



# 7 typologies pour organiser l'accueil au plus près des attentes

**ACCUEIL STRATÉGIQUE**

Captage des flux

En retrait par rapport aux sites très fréquentés

Liaisons par modes doux

**Capacité Conséquente (10 à 50 places)**

- 1 à 3 nuits (selon les lieux)
- Ouvert toute l'année
- Différents niveaux de services possible
- Facilité de complémentarité avec d'autres usages
- 5 à 12 € la nuit

**CAMP GLISSE**

Accueil des surfeurs / Kite-surfeurs (interdit sur le trait de côte)

Ambiance Communauté surf

**Capacité moyenne (5 à 15 places)**

- 1 à 3 nuits
- Toute l'année
- Pas d'emplacements définis
- Sanitaires (Wc, douche, point d'eau)
- Un espace technique-détente (séchage, barbecue, abri...)
- Accueil vélos en transit
- 5 à 10 € la nuit

**CŒUR URBAIN**

Petite capacité

Etape en synergie avec la vie locale (commerces, services, visites...)

**Petite capacité <= 10 places**

- 1 nuit
- Ouvert toute l'année
- Inséré dans le tissu urbain
- Proche patrimoine bâti (même isolé)
- Pas de service (ou seulement un point d'eau)
- 0 à 5 € la nuit

**ENTRÉE CAMPING / CAMPING**

Différenciation et diversification de l'offre camping (tarifs – périodes - services)

**Toutes capacités**

- 1 nuit (hors enceinte du camping) – sans limite dedans
- Adaptation du stationnement et du type de séjour aux spécificités camping-cars
- Période d'ouverture élargie
- Accès aux services du camping selon la politique commerciale de l'exploitant
- Vidange si pas de service dans un rayon de 5 km
- Tarif 30 % inférieur à celui du camping (zone extérieure)

**ETAPE VERTE**

Petite capacité

Etape au calme

**Petite capacité <= 6 places**

- 1 à 2 nuits
- Ouverture Mai / Octobre
- Dominante rurale (entrée de bourg, secteurs loisirs/équipements sportifs, accès voies vertes...)
- Vidange / point d'eau
- Accueil vélo en transit
- 0 à 5 € la nuit

**BANDE LITTORALE**

Maintient temporaire des stationnements nocturnes

Valorisation des lieux

**Capacité très variable (5 à 40 places)**

- 1 nuit
- Emplacement spécifiques pour camping-cars
- Ouvert toute l'année (sauf contrainte environnementale, sécuritaire...)
- Gratuit - paiement envisageable pour la nuit
- Pas de service

**STATIONNEMENT DE JOUR**

Dans le cadre de la répartition du stationnement littoral et de vallée

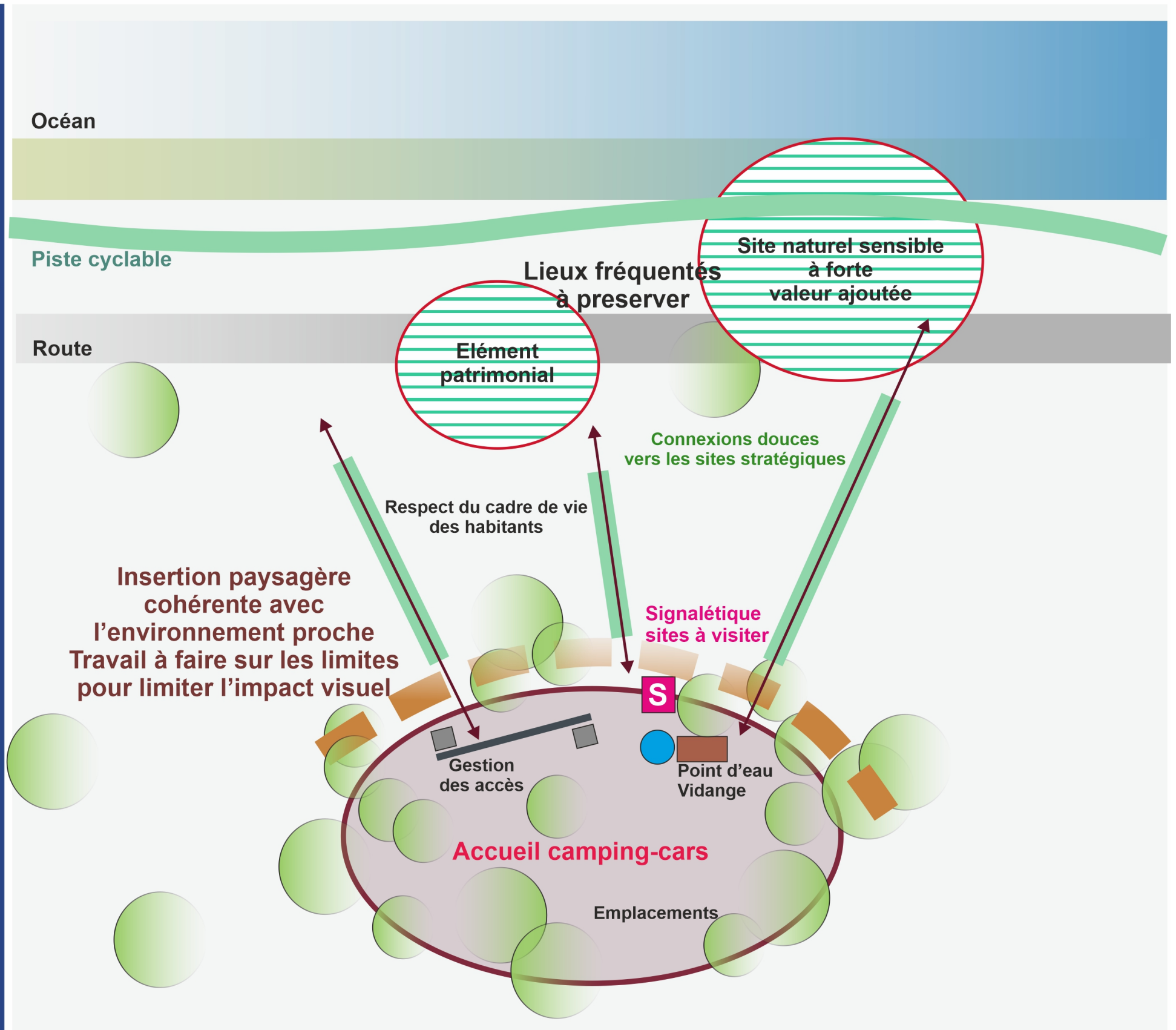
Des lieux de stationnement pour les grands véhicules

**Stationnements dédiés aux grands véhicules**

- Capacité moyenne (2 à 20)
- Interdit la nuit
- Emplacements spécifiques camping-cars
- Période d'ouverture annuelle (sauf contrainte spéciale du site)
- Aucun service
- Tarif en fonction des autres véhicules

10 à 50 places  
1 à 3 nuits  
Ouverture toute l'année  
Différents niveaux de services  
Liaisons modes doux vers les sites stratégiques visités  
5 à 12 € la nuit

# ACCUEIL STRATEGIQUE





## ACCUEIL STRATÉGIQUE

### DESCRIPTIF / OBJECTIFS

#### VOCATION PRINCIPALE :

- L'organisation d'un stationnement qui soulage les lieux victimes de sur-fréquentation et/ou fragiles
- Assurer le stationnement dans le cadre d'un projet paysager parfaitement intégré au territoire
- La capacité d'accueil peut éventuellement varier en fonction des besoins avec l'ouverture et la fermeture de différentes zones de stationnement
- De grandes facilités de liaison par les modes doux entre le stationnement et les sites attractifs

#### CONTEXTE TERRITORIAL :

- Le projet paysager définit l'organisation du stationnement
- Le concept couvre la plupart des contextes territoriaux (urbains, ruraux, arrière littoral).
- Ce type de stationnement est proposé en retrait des sites touristiques les plus fréquentés (plage, patrimoine, ...).

#### MODALITÉS D'UTILISATION :

- Un concept automatisé avec paiement électronique.
- Les usagers sont autonomes
- L'exploitation pourra être assurée en régie comme déléguée à un prestataire (si le modèle économique le permet)

### FONCTIONNALITÉS

#### CARACTÉRISTIQUES DE BASE :

- Capacité : de 10 à 50 places voire au-delà...
- Tarif : de 5 à 12 €
- Périodes d'utilisation : toute l'année avec des ouvertures par secteurs si opportun
- Horaires : au choix de l'exploitant si souhait de limiter les bruits la nuit
- **Statut : parking et/ou camping** (selon l'objectif du Maître d'Ouvrage)

#### NIVEAU DE SERVICE :

- Point d'eau
- Wifi si mauvaise couverture téléphone mobile sur le secteur
- Borne de vidange à partir de 15 places – en option en deçà de 15 places
- Sanitaires si statut de camping / en option si statut de parking
- Electricité à la place pour certains postes de stationnement (option)
- Déchets : containers accessibles avec zone de vidange (accès avec code)
- Zone de détente / séchage / barbecue (option)

### SYNERGIE AVEC LE TERRITOIRE

#### INFORMATION / SIGNALISATION :

- Indication des commerces et sites touristiques avec distance et plan
- Le clin d'œil / astuce d'un site à visiter à 5 mn (à pied ou à vélo) selon les périodes de l'année
- Signalisation : dans un périmètre de 5 km puis balisage fin sur le dernier kilomètre.

#### CHEMINEMENTS :

- Trottoir ou aménagement cyclable pour relier commerces et premier site touristique

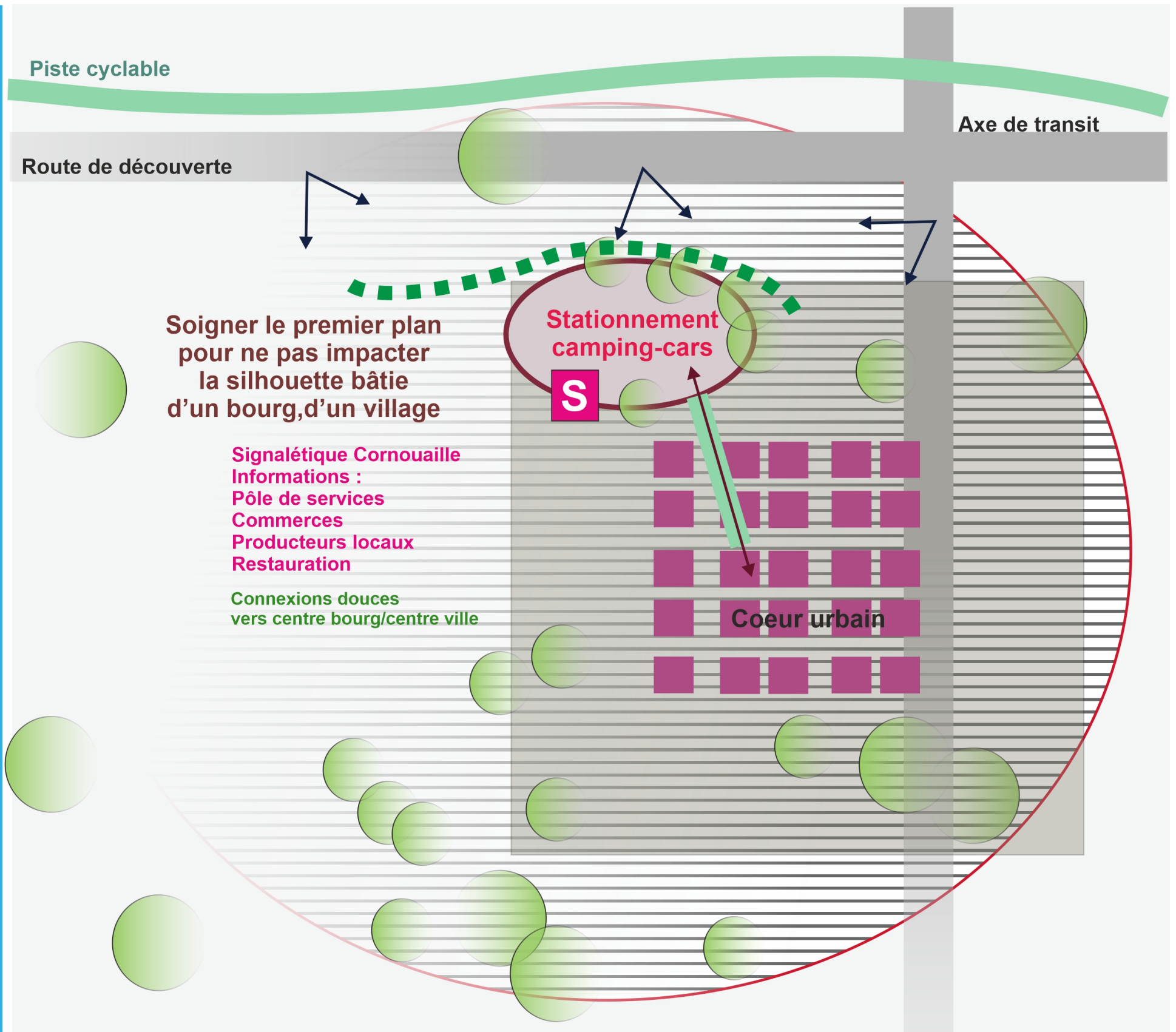
#### AUTRES ACTIVITÉS envisageables :

- Un secteur bivouac si espace enherbé approprié et abri / accueil étape vélo
- Location de vélo automatique
- Distributeurs alimentaires (boissons, pizza,...)
- Espace de coworking
- Restaurant

3 à 10 places  
Accès libre - parking  
Ouverture toute l'année  
Connectée au coeur urbain  
par voies douces

0 à 5€ la nuit

**COEUR  
URBAIN**





**COEUR URBAIN** (village / bourg / ville / station)**DESCRIPTIF / OBJECTIFS****VOCATION PRINCIPALE :**

- Accueil d'étape et de visite
- Favoriser l'activité économique et touristique locale

**CONTEXTE TERRITORIAL / JURIDIQUE :**

- En espace urbain (cœur de village, de bourgs ou quartier en ville)
- De préférence sur les axes de transit et les routes de découvertes touristiques

**MODALITÉS D'UTILISATION :**

- En secteur habité : il n'est pas souhaitable de permettre le déballage ni les stationnements au-delà d'une nuit
- Intégration totale dans le tissu urbain – le stationnement ne doit pas créer de barrière/rupture ni physique, ni visuelle
- L'accès est libre – Gratuit sauf en secteur « stationnement payant » - la tarification sera alors adaptée pour le jour et pour la nuit –
- L'exploitation est assurée par une collectivité

**FONCTIONNALITÉS****CARACTÉRISTIQUES DE BASE :**

- Capacité : de 3 à 10 places
- Tarif : de 0 à 5 €
- Périodes d'utilisation : toute l'année
- Horaires : au choix de l'exploitant en fonction des objectifs et des pratiques locales.
- **Statut : parking**

**NIVEAU DE SERVICE :**

- Pas de service – éventuellement un point d'eau

**SYNERGIE AVEC LE TERRITOIRE****INFORMATION / SIGNALISATION :**

- Indication des commerces avec distance et plan
- Le clin d'œil / astuce d'un site à visiter à 5 mn (à pied ou à vélo)
- Signalisation : Indication préalable puis balisage sur les 100 à 200 derniers mètres.

**CHEMINEMENTS :**

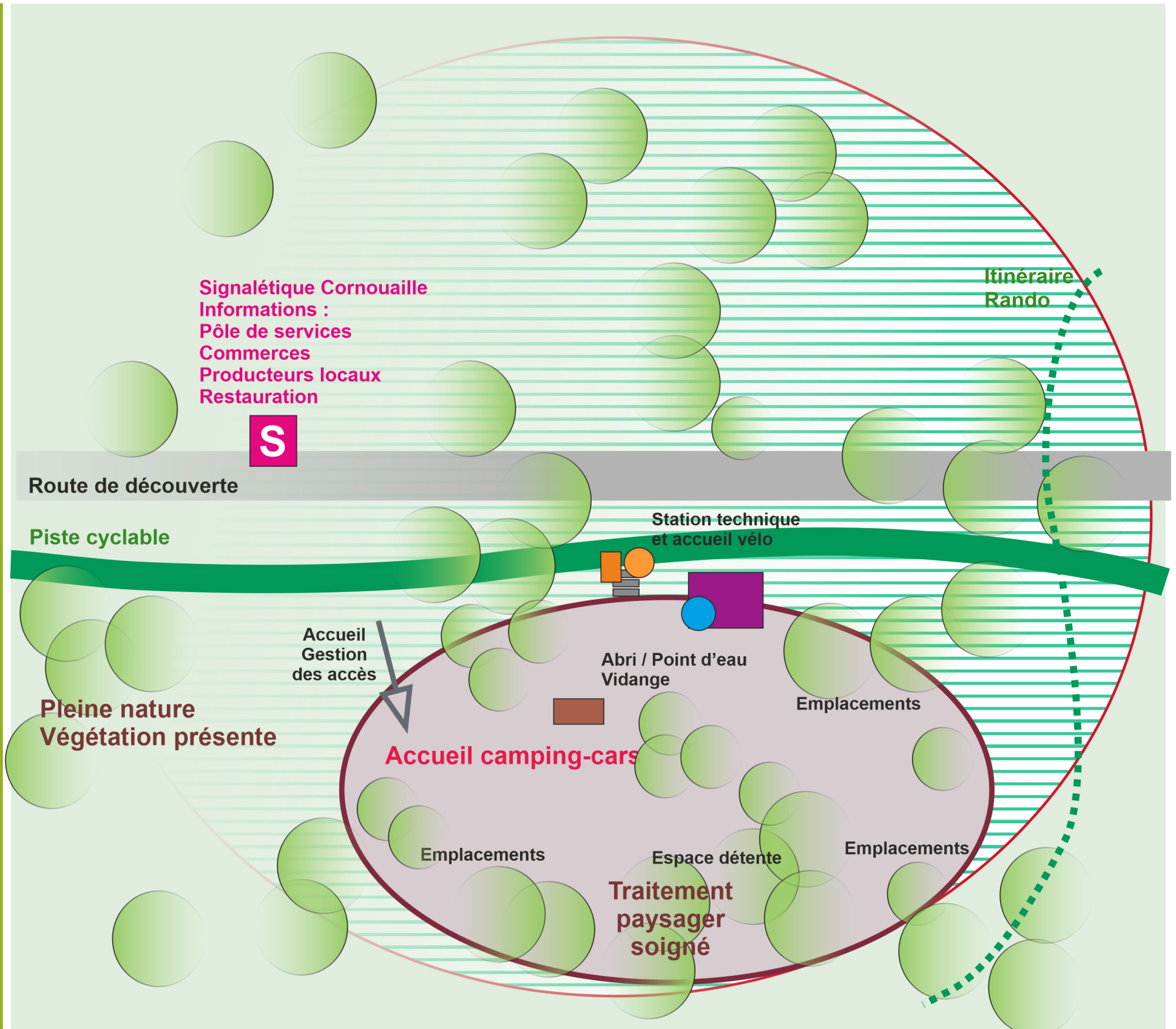
- Trottoir et/ou aménagement cyclable pour relier commerces et premier site touristique
- Site de stationnement perméable aux déplacements doux (ne pas créer de barrière)

**AUTRES ACTIVITÉS sur sites envisageables :**

- Stationnement des véhicules « classiques » la journée (attention à la complexité du système)

5 à 6 voire 8 places  
1 à 2 nuits  
Ouverture Mai à Octobre  
Implantation milieu rural  
Accueil vélo  
0 à 5 € le nuit

## ETAPE VERTE





## ÉTAPE VERTE (Secteur rural – entrée village / axe de transit)

### DESCRIPTIF / OBJECTIFS

#### VOCATION PRINCIPALE :

- Accueil d'étape « nature » pour se poser au calme
- En lien avec une activité, un site à découvrir, diverses itinérances

#### CONTEXTE TERRITORIAL / JURIDIQUE :

- Proche d'un axe de transit
- Sur les routes de découverte touristique (cidre, vent solaire)
- Dans hameaux, entrées de bourgs, secteurs de loisirs type plaine des sports

#### MODALITÉS D'UTILISATION :

- Un accès libre et gratuit
- Eventuellement conjugué à des points accueil vélo en bivouac (proche voie verte / véloroute)
- L'exploitation est assurée par une collectivité

### FONCTIONNALITÉS

#### CARACTÉRISTIQUES DE BASE :

- Capacité : de 5 à 6 places voire 8
- Tarif : de 0 €
- Périodes d'utilisation : Toute l'année mais adaptation souhaitable selon les objectifs
- Horaires : sans -sauf pour l'aire de bivouac-
- **Statut : camping déclaré** (permis d'aménagement au-delà de 6 places)

#### NIVEAU DE SERVICE :

- Point d'eau voire sanitaire et abri si bivouac vélo/randonneur
- Aire de vidange sur axe de transit principal
- Espace détente paysager

### SYNERGIE AVEC LE TERRITOIRE

#### INFORMATION / SIGNALISATION :

- Indication des commerces avec distance et plan
- Le clin d'œil / astuce d'un site à visiter à 5 mn (à pied ou à vélo)
- Présentation d'une route camping-car (cidre / Bretagne-littorale / Vent Solaire....)
- Présentation des attractivités de la -Cornouaille les mieux adaptées à l'accueil des camping-cars
- Signalisation : A partir d'une route majeure ou depuis le dernier espace urbain traversé.

#### CHEMINEMENTS :

- Sans objet

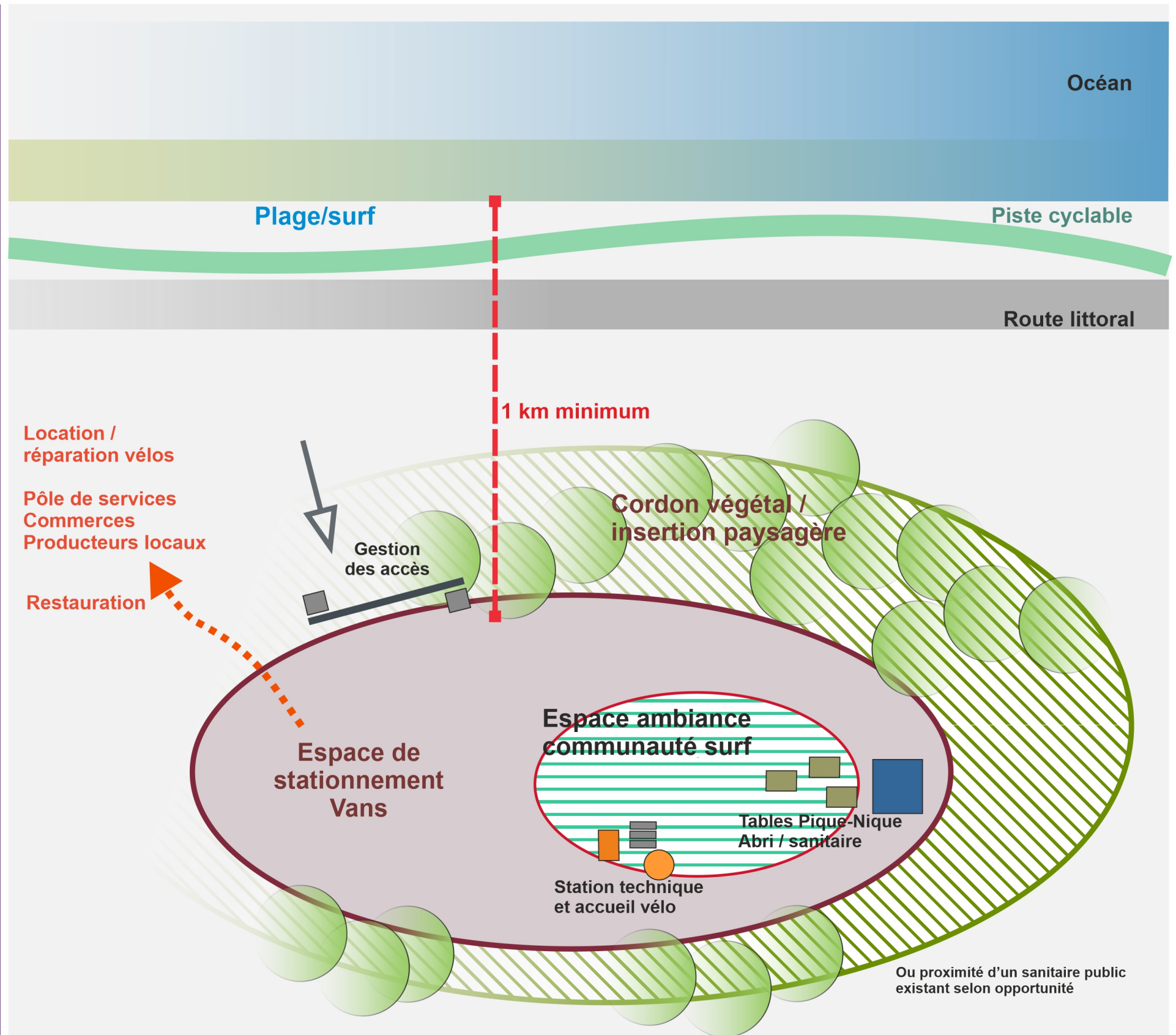
#### AUTRES ACTIVITÉS sur sites envisageables :

- Zone de bivouac avec abri
- Connexion avec itinéraires de randonnées / circuits de découverte

5 à 15 places  
1 à 3 nuits  
Ouvert à l'année  
5 à 10 € la nuit

Autonome ou intégré  
dans une autre structure  
(camping ...)

# CAMP GLISSE





## CAMP GLISSE

### DESCRIPTIF / OBJECTIFS

#### VOCATION PRINCIPALE :

- En liaison (proximité) des spots de glisse
- Pour « soulager » la bande littorale
- Préserver « l'ambiance glisse » et/ou baroudeur en facilitant la petite communauté du soir
- **Initiative Publique s'il n'y a pas de camping à proximité ou que les campings ne peuvent accueillir cette clientèle**

#### CONTEXTE TERRITORIAL / JURIDIQUE :

- Les sites sont à créer ex-nihilo (publics) ou intégrés dans des campings déjà existants
- le statut de **camping** est **recommandé** (déballage systématique et donc difficilement contrôlable hors camping)
- Si le statut de camping n'est pas envisageable, un espace vert jouxtera le parking.

#### MODALITÉS D'UTILISATION :

- Un accès payant à distance par smartphone ou par borne (ou au camping existant)
- Pas de délimitation des places de stationnement (seules les zones d'accès et de manœuvre sont matérialisées)
- Eventuellement conjugué à des points accueil vélo en bivouac (proche voie verte / véloroute)
- L'exploitation est assurée par une collectivité, en délégation et par les acteurs en place (camping)

### FONCTIONNALITÉS

#### CARACTÉRISTIQUES DE BASE :

- Capacité : de 5 à 15 places
- Tarif : de 5 à 10 € / jour
- Durée de stationnement maxi : 3 jours
- Périodes d'utilisation : Mars à Novembre
- Horaires : sans
- Statut :
  - ✓ camping déclaré, camping aménagé
  - ✓ voire parking avec espace vert / pique-nique - **délicat à gérer**

#### NIVEAU DE SERVICE :

- **Dans tous les cas :**
  - ✓ Un abri et des équipements de rangement (vélobox – Systèmes de casiers toutes tailles voir coffre-fort)
  - ✓ Possibilité de location vélo et système portage/remorquage des équipements glisse
- **Si camping existant :**
  - ✓ un espace dédié « esprit glisse/baroudeur » dans le camp
  - ✓ réservation / paiement possible en ligne
  - ✓ Espace autonome avec code d'accès
- **Si création :**
  - ✓ 1 bloc sanitaire
  - ✓ Station vidange en option (si aucune à moins de 5 km)
  - ✓ Espace détente /séchage / pliage / barbecue
  - ✓ 1 équipement rangement vélo /matériel / coffre-fort
  - ✓ WIFI si réseau cellulaire insuffisant

### SYNERGIE AVEC LE TERRITOIRE

#### INFORMATION / SIGNALISATION :

- Indication des commerces avec distance et plan
- Présentation des sites à découvrir sur route d'itinérance douces (Vent Solaire en particulier....)
- Signalisation : sur les spots de pratique et sur le dernier kilomètre.

#### CHEMINEMENTS :

- Aménagement cyclable entre les camps de glisse et les spots de pratique

#### SPÉCIFICITÉS :

- Le concept de CAMP GLISSE peut être organisé de manière :
- Autonome
- Intégrée dans un camping,
- Aménagée chez un prestataire d'école de surf
- Intégrée dans un accueil stratégique pour camping-car

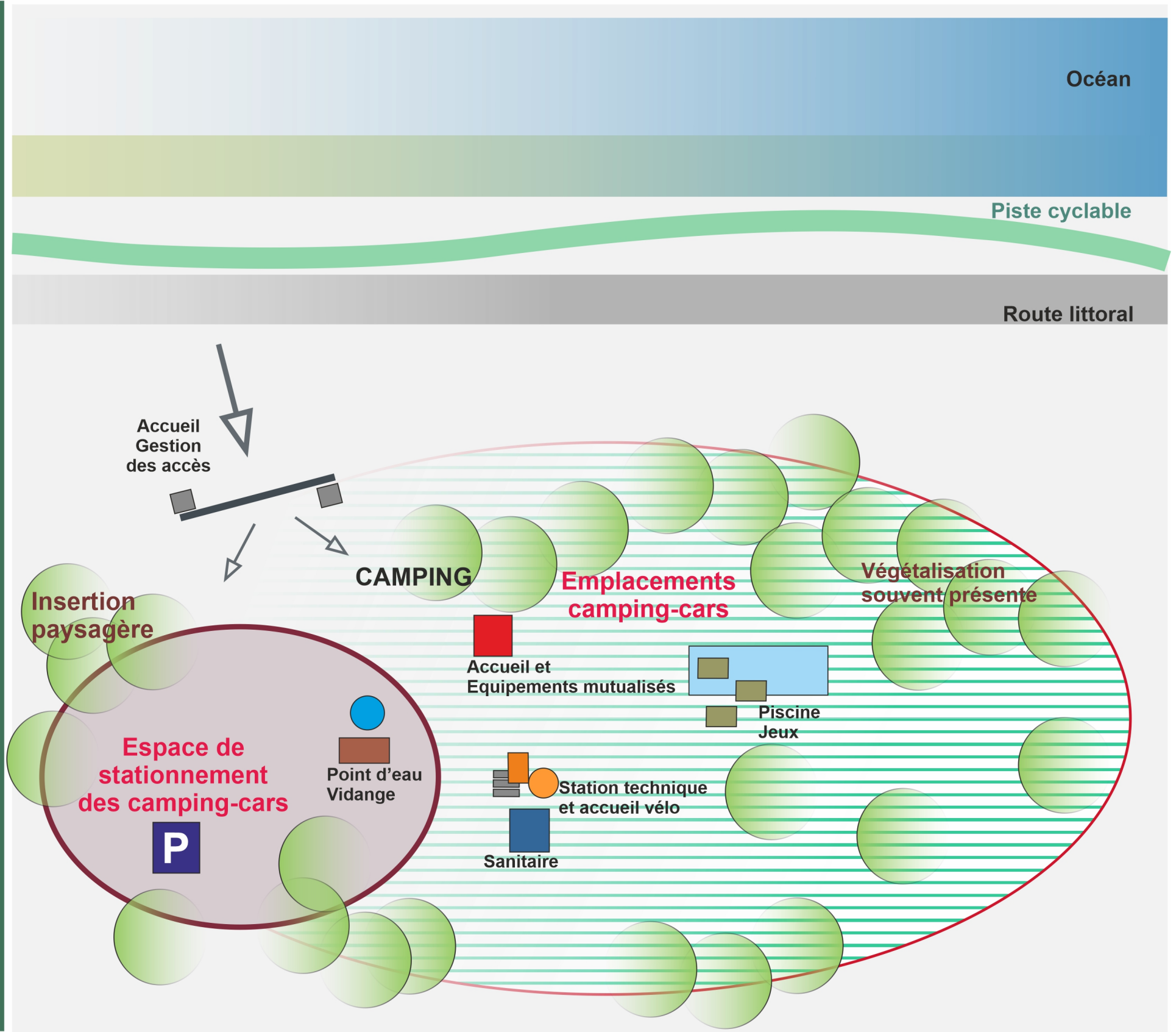
### AIRE ACCUEIL ENTREE

Accueil basique / tarif bas  
5 à 20 places  
Périodes d'ouverture plus  
larges que le camping  
Tarif inférieur de 30% à  
celui du camping

### INTERIEUR DU CAMPING

Aménagement  
d'emplacements  
spécifique pour camping-  
car (longueur –  
revêtement)

# CAMPING





## ENTRÉE DE CAMPING / CAMPING

### DESCRIPTIF / OBJECTIFS

#### VOCATION PRINCIPALE :

- Accueil des camping-cars sur une zone dédiée à l'extérieur ou à l'intérieur du camping.
- Extérieur (ou entrée du camping)
  - ✓ un accueil « **basique** » avec un tarif plus bas
  - ✓ des **périodes d'ouverture plus larges** que celles du camping rattaché.
- Intérieur
  - Des emplacements de grande longueur
  - Un revêtement mixte dur/pelouse

#### CONTEXTE TERRITORIAL / JURIDIQUE :

- **Extérieur** (ou entrée du camping) : **Une plateforme** avec des emplacements minimum de 35 m<sup>2</sup> mais sans obligation de respecter le niveau de classement
- **Intérieur** :
  - ✓ Des emplacements spécifiques pour l'accueil des camping-cars (une partie de sol en « dur » et une autre en herbe)
  - ✓ La mise en place du concept « camp glisse-itinérance »

#### MODALITÉS D'UTILISATION :

- Un accès lié au fonctionnement du camping ou indépendant
- Système de paiement de type parcmètre/carte bleue si plus de 10 places
- **Sur parking extérieur ou à l'entrée du camping** : grande vigilance pour bien séparer les stationnements camping-cars et ceux liés au fonctionnement du camping (attente, visiteurs...)

### SYNERGIE AVEC LE TERRITOIRE

#### INFORMATION / SIGNALISATION :

- Présentation d'une route camping-car (cidre / Bretagne-littorale / Vent Solaire...)
- Présentation des attractivités de la -Cornouaille les mieux adaptées à l'accueil des camping-cars
- Signalisation : A partir d'une route majeure ou depuis le dernier espace urbain traversé.

#### CHEMINEMENTS :

- Trottoir / Aménagement cyclable pour rejoindre les commerces à moins de 5 mn

### FONCTIONNALITÉS

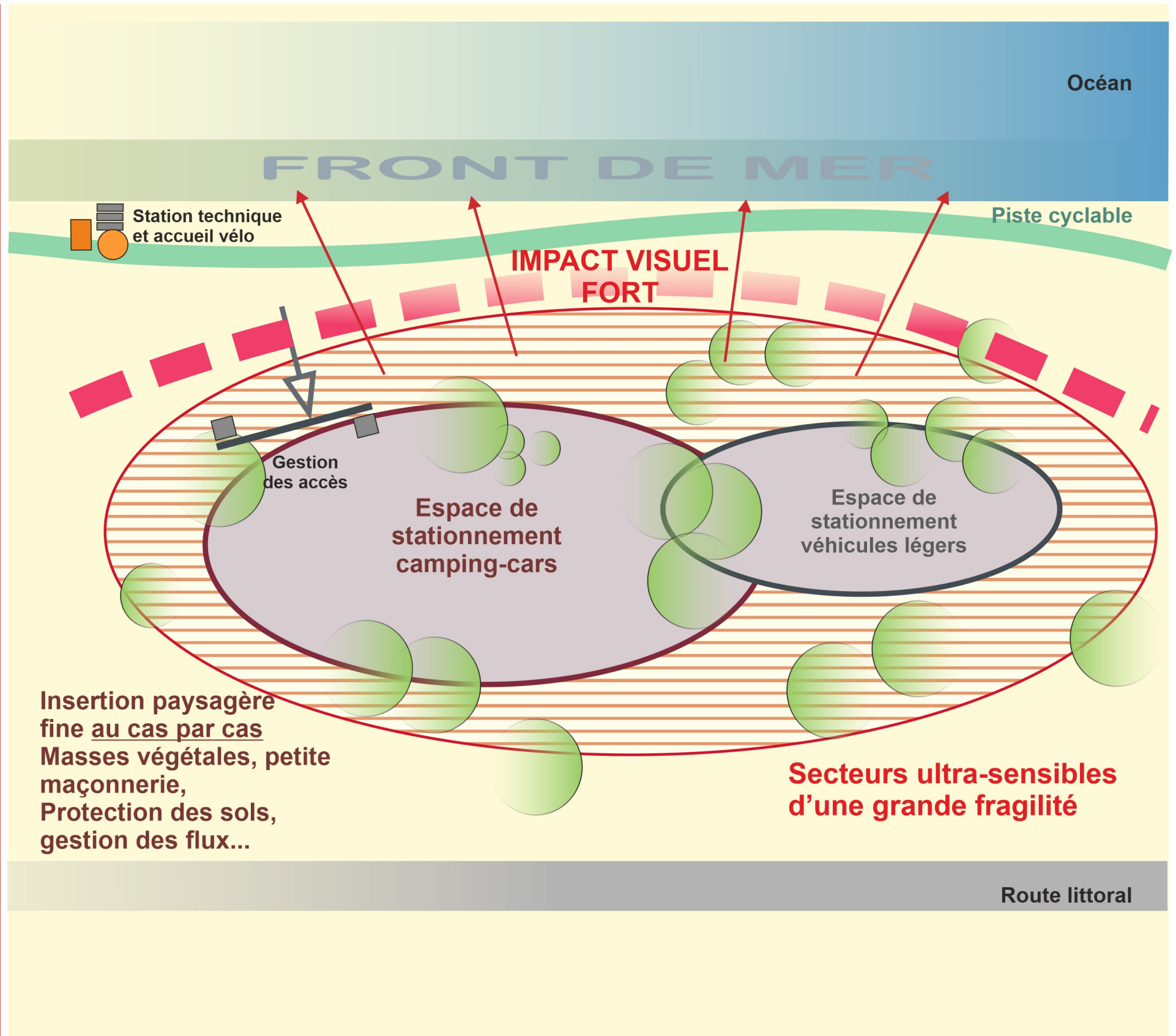
#### CARACTÉRISTIQUES DE BASE :

- Capacité :
  - ✓ Plate-forme : - 10% de la capacité totale du camping maximum pour la plateforme et le camp glisse /
  - ✓ Minimum de 10 emplacements pour les aménagements « sols mi-dur / mi-herbe)
- Tarif :
  - ✓ Plate-forme : 30 % inférieur au tarif du camping
  - ✓ Tarif camping pour emplacement spécifique camping-car
- Périodes : Toute l'année pour Plate-forme et CAMP GLISSE
- Statut : camping - Arrêté du 12 avril 2000 -

#### NIVEAU DE SERVICE :

- Station vidange si plus de 10 emplacements extérieurs au camping (sans station à moins de 5 km)
- Services du camping en fonction des règles établies par l'exploitant
- Pour le « camp glisse » : location vélo, matériel de transport, etc...)

5 à 30 places  
1 à 2 nuits  
Localisation dans la bande  
des 100m  
0 à 10€ la journée  
Suppression à terme du  
stationnement de nuit



**BANDE  
LITTORALE**



## BANDE LITTORALE

### DESCRIPTIF / OBJECTIFS

#### VOCATION PRINCIPALE :

- Conservation de stationnement existant à court et moyen terme
- Maintenir les volumes d'accueil et une offre littorale en général dans l'immédiat
- Régularisation des usages (durée, comportement)
- Diminuer l'impact visuel et le nombre de stationnement
- Supprimer à terme le stationnement de nuit

#### CONTEXTE TERRITORIAL / JURIDIQUE :

- Lieux de stationnement en front de mer ou en prise directe avec le littoral
- Des parkings de plus ou moins grande importance existants depuis longue date
- Diverses règlementations pour organiser le stationnement ont été produites au gré des années pour gérer l'accroissement des flux.

#### MODALITÉS D'UTILISATION :

- Une sectorisation de l'espace de stationnement est souvent envisagée pour séparer les camping-cars des autres véhicules plus petits.
- Si les conditions le permettent, un aménagement paysager pourra être envisagé pour mieux qualifier ces espaces et anticiper leur devenir.
- Ces lieux de stationnements sont maintenus fautes d'équipements privés (campings) ou publics dans le secteur.
- Ces sites étaient très nombreux, un bon nombre va être supprimé immédiatement mais quelques-uns vont perdurer.

### FONCTIONNALITÉS

#### CARACTÉRISTIQUES DE BASE :

- Capacité : de 5 à 30 places
- Tarif : de 0 à 10 € / jour
- Durée de stationnement maxi : 1 jour (2 selon l'antériorité de l'aménagement)
- Périodes d'utilisation : toute l'année sauf contrainte particulière
- Horaires : sans
- **Statut : Parking**

#### NIVEAU DE SERVICE :

- **Un point d'eau** (si parking voiture accolé important)
- **Une Station de vidange dans un rayon de 5 km**

### SYNERGIE AVEC LE TERRITOIRE

#### INFORMATION / SIGNALISATION :

- Indication des commerces avec distance et plan
- Présentation des sites à découvrir sur route d'itinérance douces (Vent Solaire en particulier....)

#### CHEMINEMENTS :

- Présentation du GR34 et de la véloroute du littoral

Dans le cadre de l'organisation du stationnement sur la bande côtière et de la vallée de l'Odet

- Stationnements des grands véhicules
- Accès professionnels de la glisse
- Stationnement interdit la nuit

## DESCRIPTIF / OBJECTIFS

### VOCATION PRINCIPALE :

- Optimiser les espaces de stationnement
- Ponctuer et structurer les itinéraires de découverte touristique
- Il s'agit de gérer les stationnements des camping-cars sur les parkings côtiers (principalement) pour :
  - ✓ Préserver la tenue du sol,
  - ✓ laisser les vues libres.

### CONTEXTE TERRITORIAL / JURIDIQUE :

- Nécessité de séparer **les grands véhicules (camping-cars)** :
  - ✓ Secteurs interdits aux grands véhicules : >5m de long et/ou >2m de haut (par exemple)
  - ✓ Secteurs réservés aux grands véhicules (et interdits aux autres).
- Besoin de permettre aux **professionnels de la glisse** de travailler :
  - ✓ Espaces réservés aux professionnels de la glisse, signalés devant rester libres.
  - ✓ Cet espace est géré par les professionnels. Tout autre véhicule stationné ou arrêté est susceptible d'être verbalisé.

## FONCTIONNALITÉS

### CARACTÉRISTIQUES DE BASE :

- Capacité :
  - ✓ 2 à 20 places réservés aux grands véhicules séparés des parkings « ordinaires »
  - ✓ 2 à 3 places pour les professionnels de la glisse en laissant une zone de manœuvre pour les remorques
- Tarif : de 0 à 5 € (attention tous les véhicules doivent être concernés par le paiement même si le tarif est plus élevé pour les grands véhicules)
- Périodes d'utilisation : selon l'intérêt de préservation du site
- Horaires : interdit la nuit
- **Statut : parking**

### NIVEAU DE SERVICE :

- Point d'eau / sanitaire en option sur les grande capacité (voitures + camping-cars)
- Option : Station de vidange dans les fuseaux de transit et sur les secteurs les plus fréquentés si la configuration des lieux le permet

## SYNERGIE AVEC LE TERRITOIRE

### INFORMATION / SIGNALISATION :

- Indications sur les stationnements de nuit (lieux, distances et types)
- Information sur les caractéristiques du milieu et les éventuelles menaces d'interdire tout stationnement si le milieu naturel se dégrade

### CHEMINEMENTS :

- Suggestions (avec durée) pour découvrir au mieux le site



# Principes et organisation des stationnements



Typologies



Organisation spatiale

# 104 projets identifiés

Sur les 212 lieux de stationnement officiels, 104 constituent des projets. Ces projets sont parfois des réaménagement de sites existants, parfois, il s'agit de création de site.

¼ des sites de stationnement représentant 50% des places sont des accueils stratégiques. Ils constituent l'ossature du schéma. Ils correspondent aux sites les plus en vue mais également aux lieux qui doivent, aussi, permettre d'organiser les flux (Pont l'Abbé, Quimper, Douarnenez, ...).

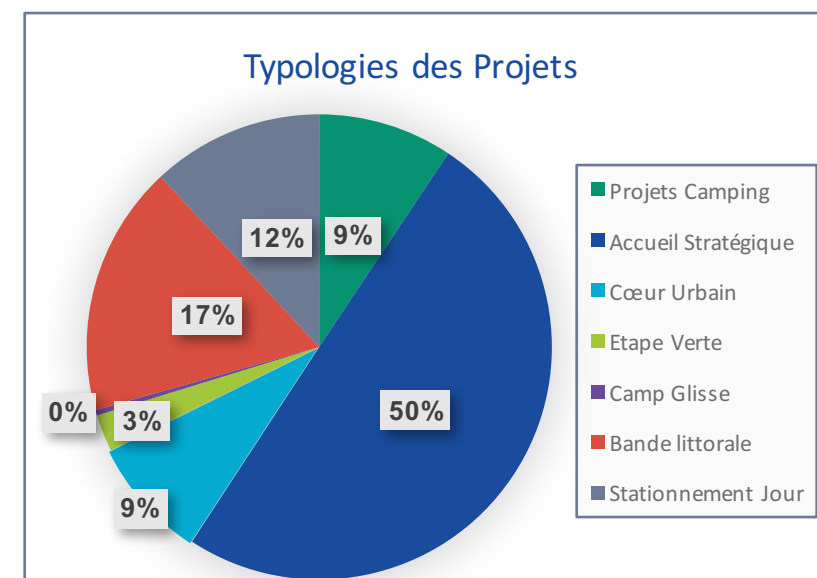
Un peu plus de 15% des sites relèvent du type « Bande littorale ». Il s'agit des sites déjà utilisés en front de mer qui ne pouvaient pas être supprimés faute de solution alternative. Pour ces sites les projets tendent à réguler et à insérer au mieux l'équipement mais sans être trop onéreux : ils ont vocation à disparaître à terme.

Les projets liés aux campings restent modestes. Il s'agit d'ajustements ou de renouvellement d'équipement communaux. Parfois, des exploitants de camping mettent en place un équipement d'accueil spécifique (Landudec, Douarnenez). La plupart des campings sont déjà organisés pour accueillir les camping-cars.

Le concept de camp glisse relève plus de petites initiatives privées qu'il conviendra d'encourager.

Les cœurs urbains et les étapes vertes correspondent à de petits équipements disséminés dans la Cornouaille, il permettent un accueil organisé et discret. Le volume de place est modeste mais les emplacements sont précieux pour ponctuer le territoire avec cette forme d'hébergement touristique.

Enfin, les stationnements de jour sont assez nombreux, il s'agit le plus souvent de site sur le littoral sur lesquels, l'installation n'est pas souhaitée et nuit au flux touristique (voitures ordinaires comprises)



Typologie des Projets

| Destination Cornouaille              | Projets Camping |              | Accueil Stratégique |              | Cœur Urbain |              | Etape Verte |              | Camp Glisse |              | Bande littorale |              | Stationnement Jour |              | Aucune      |              | TOTAL       |              |
|--------------------------------------|-----------------|--------------|---------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-----------------|--------------|--------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|
|                                      | Nb de lieux     | Nb de Places | Nb de lieux         | Nb de Places | Nb de lieux | Nb de Places | Nb de lieux | Nb de Places | Nb de lieux | Nb de Places | Nb de lieux     | Nb de Places | Nb de lieux        | Nb de Places | Nb de lieux | Nb de Places | Nb de lieux | Nb de Places |
| Cap Sizun                            | 3               | 22           | 9                   | 175          | 1           | 3            | 1           | 6            | 1           | 5            | 2               | 40           | 10                 | 79           | 1           | 2            | 28          | 332          |
| Concarneau Cornouaille Agglomération | 0               | 0            | 5                   | 142          | 5           | 26           | 2           | 16           | 0           | 0            | 6               | 44           | 1                  | 10           | 0           | 0            | 19          | 238          |
| Douarnenez Co                        | 1               | 31           | 1                   | 30           | 5           | 22           | 0           | 0            | 0           | 0            | 1               | 4            | 2                  | 8            | 0           | 0            | 10          | 95           |
| Haut Pays Bigouden                   | 2               | 21           | 2                   | 45           | 3           | 20           | 0           | 0            | 0           | 0            | 3               | 36           | 2                  | 16           | 2           | 5            | 14          | 143          |
| Pays Bigouden Sud                    | 2               | 20           | 5                   | 116          | 5           | 33           | 0           | 0            | 0           | 0            | 4               | 107          | 1                  | 10           | 0           | 0            | 17          | 286          |
| Pays Fouesnantais                    | 0               | 0            | 2                   | 52           | 1           | 4            | 0           | 0            | 0           | 0            | 0               | 0            | 0                  | 0            | 0           | 0            | 3           | 56           |
| Quimper Bretagne Occidentale         | 2               | 30           | 3                   | 100          | 1           | 4            | 2           | 12           | 0           | 0            | 0               | 0            | 5                  | 35           | 0           | 0            | 13          | 181          |
| <b>Total</b>                         | <b>10</b>       | <b>124</b>   | <b>27</b>           | <b>660</b>   | <b>21</b>   | <b>112</b>   | <b>5</b>    | <b>34</b>    | <b>1</b>    | <b>5</b>     | <b>16</b>       | <b>231</b>   | <b>21</b>          | <b>158</b>   | <b>3</b>    | <b>7</b>     | <b>104</b>  | <b>1331</b>  |



# Répartition des types de projet

Le littoral offre la plus grande densité de stationnement mais d'autres pôles, petits et grands, émergent

**Le littoral est en proie aux plus grosses évolutions.** Les nouveaux sites y sont rares puisqu'il s'agit avant tout d'y réguler le stationnement.

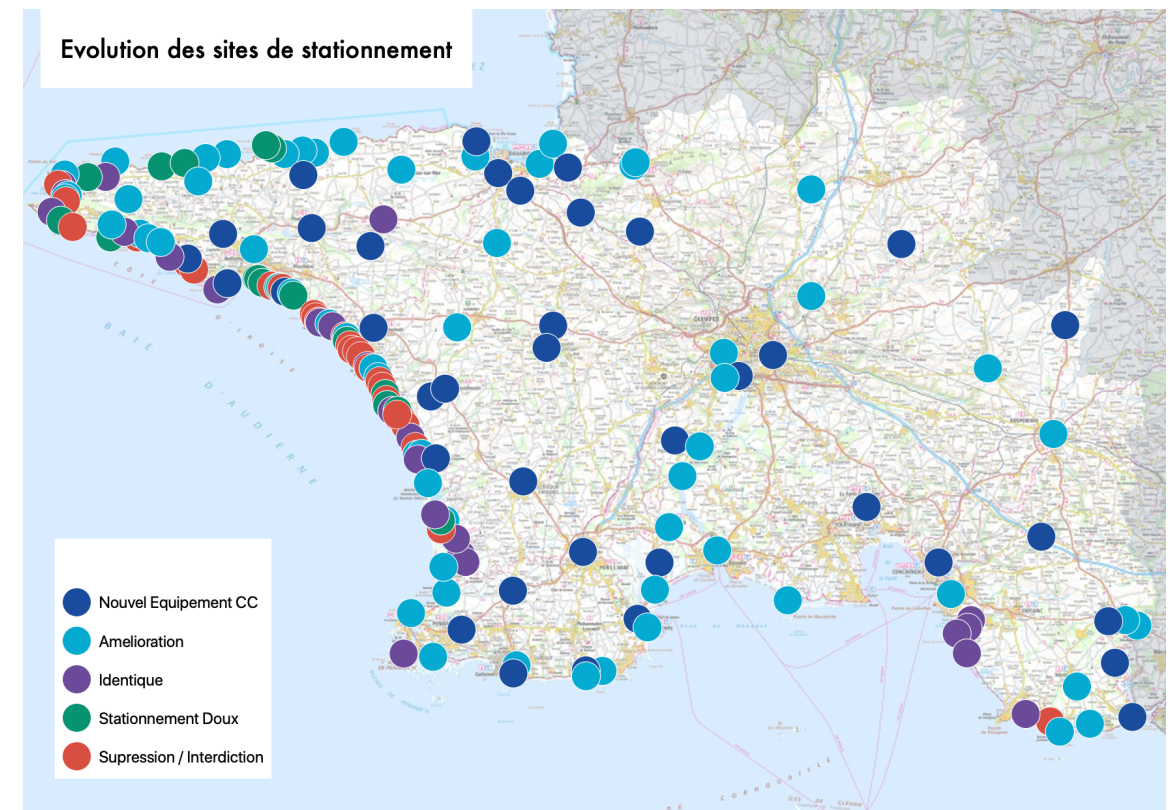
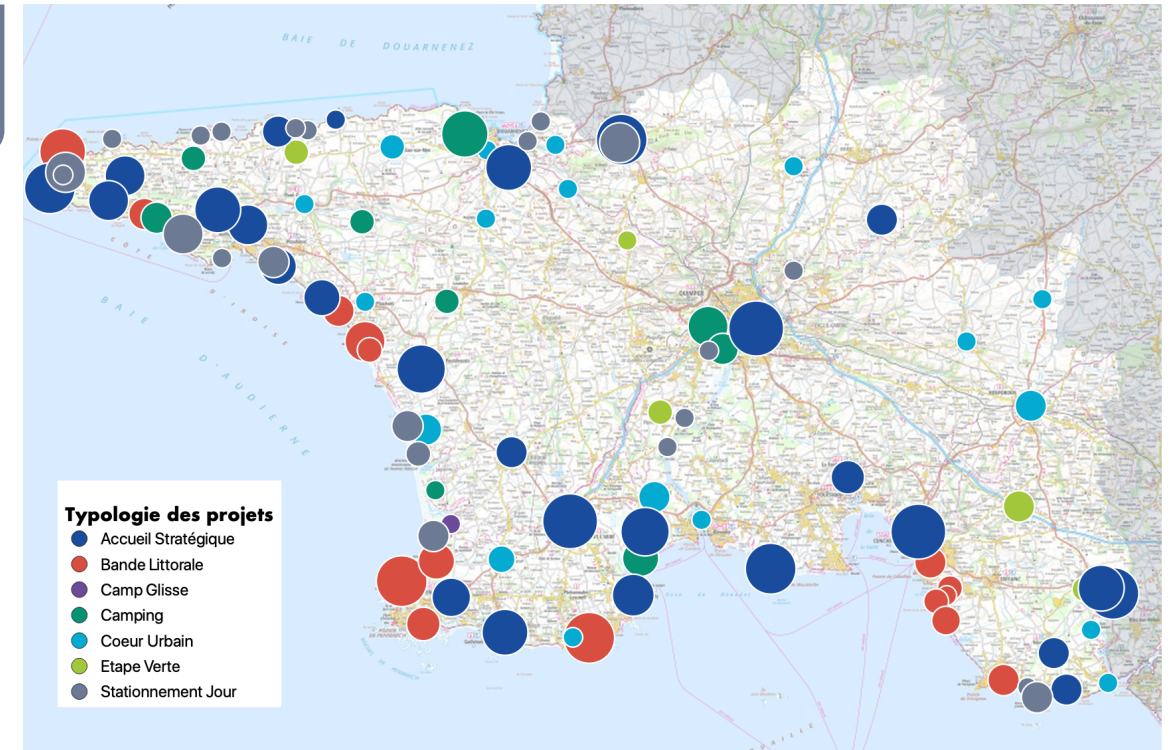
C'est sur le littoral que l'on observe toutes les suppressions de possibilités de stationnement. Soit :

- l'interdiction est totale pour tous les véhicules de grandes taille (en rouge sur la carte du bas)
- Le stationnement est réservé aux moyens de déplacement doux (en vert sur la carte du bas)

Le front de mer sensiblement soulagé avec des équipements dans les bourgs en arrière littoral (Clédén-Cap-Sizun, Plogoff, Goulien, Pouldreuzic, Névez, Pont-l'Abbé, Penmarch, Combrit...).

**L'intérieur des Terres se structure également avec des équipements de toutes dimensions** selon l'attractivité touristique. Les sites de caractère tels Pont Aven, Locronan ou Pont Croix restructurent leur offre d'accueil. Quimper ajuste son offre dans un premier temps pour préparer une la mise en place d'un équipement de grande capacité.

Diverses initiatives émergent en fonction des opportunités : le long d'une voie verte (Guengat et le Fuch), en cœur de Bourg (Plonéour-Lanvern, Le Tourch, Landrevarzec, Rosporden), ou un peu plus à l'écart (Plomelin, Melgven, Landudal) tant en création que pour améliorer des conditions de stationnement existantes.





# Des projets prioritaires, d'autres moins

Le schéma d'accueil des camping-cars et véhicules habitables va être réalisé de manière progressive. Il importe de définir l'ordre des interventions propice pour garantir un accueil de qualité et efficace dès que possible.

Les priorités ont été établies sur la base de 4 critères notés sur 5 :

- Critère 1 – effet sur la structuration à l'échelle de la Cornouaille
- Critère 2 – effet sur le développement / renforcement du tourisme localement
- Critère 3 – effet sur la préservation des lieux (paysage, environnement, qualité de vie sur le secteur)
- Critère 4 – la qualité d'accueil proposée

La note totale obtenue sur 20 permet d'établir un classement selon les tranches suivante :

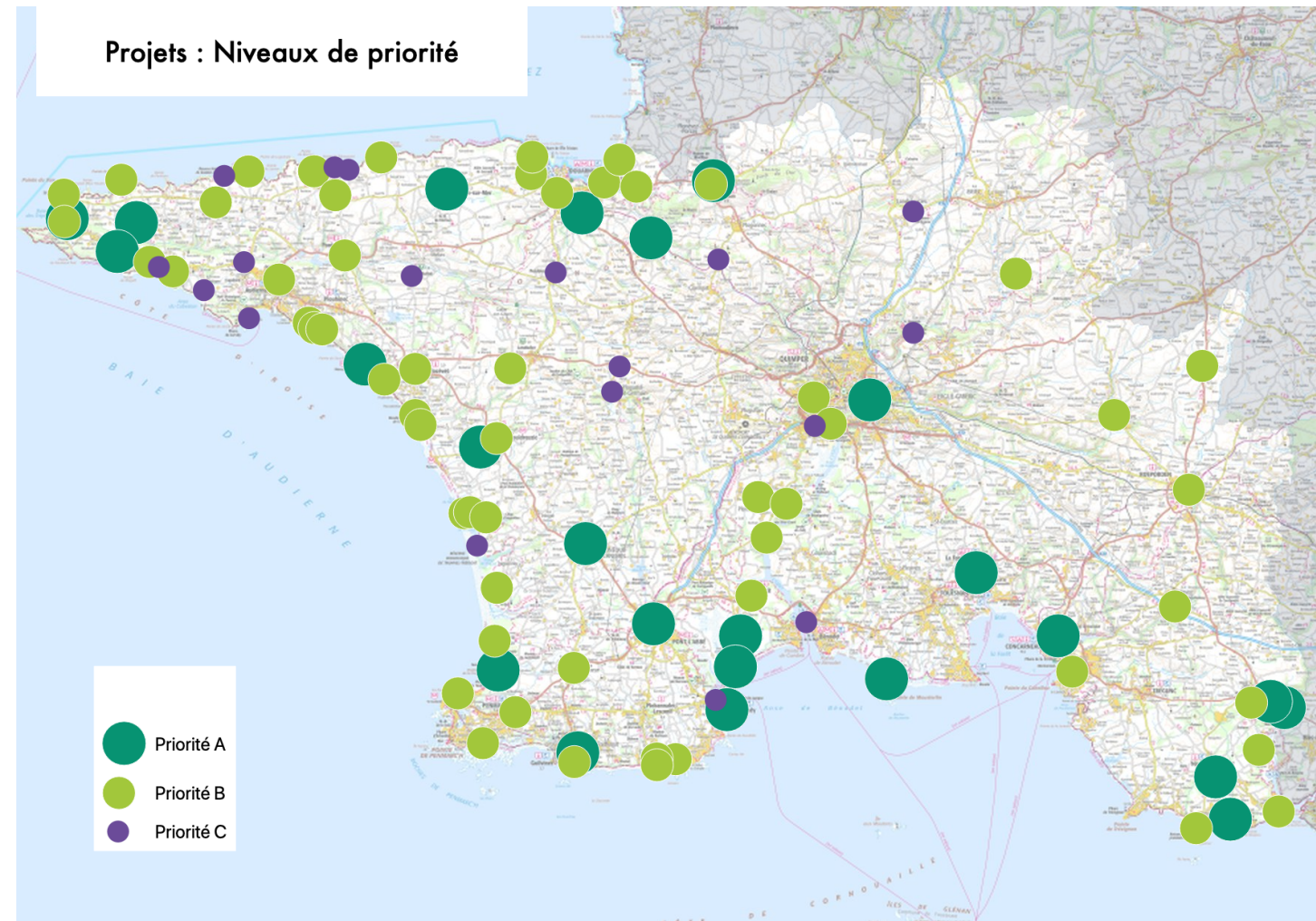
- Priorité A – tranche de 15 à 20
- Priorité B - tranche de 10 à 14
- Priorité C – tranche de 1 à 9

**Priorité A** - Il en ressort une sélection relativement serrée (24 projets en priorité A) qui sont les plus importants tant au niveau local qu'à l'échelle de la Cornouaille. Certains de ces projets sont déjà en cours ou lancés (Pont-Aven, La Forêt-Fouesnant) d'autres ne sont pas encore à l'état d'étude (Quimper). La priorité A signifie qu'il importe de faire avancer ces dossiers en priorité quand bien même, les réalisations interviendront dans un délais assez long.

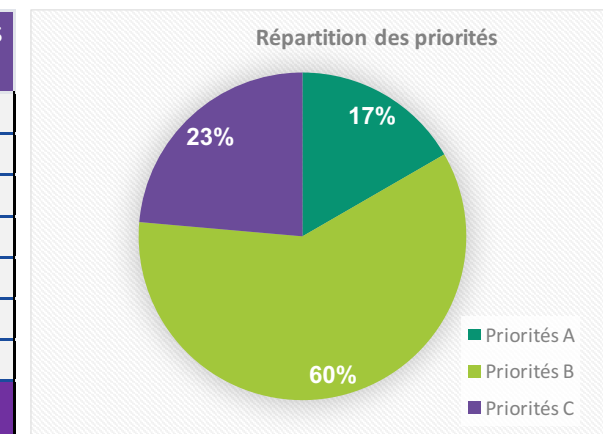
**Priorité B** – La sélection est très large (plus de 60 %) des projets. Ces projets sont bien souvent moins structurants que ceux sélectionnés en priorité A. Surtout, ils recouvrent une large palette d'intervention (aménagement de sites d'accueil mais également les suppressions, réaménagement en accueil pour mobilités douces, séparation grands et petits véhicules...). Cette sélection mérite donc une grande attention en fonction du budget et de la cohérence sur le secteur.

**Priorité C** – Pour cette sélection, l'effet sur l'accueil à l'échelle de la Cornouaille tout comme pour l'environnement restera minime mais localement, l'importance peut être tout autre.

*PS : le nombre total dépasse 104 compte-tenu que sont intégrés les projets de suppression de sites actuels.*



| EPCI                                 | Priorités A | Priorités B | Priorités C |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Cap Sizun                            | 4           | 31          | 16          |
| Concarneau Cornouaille Agglomération | 5           | 10          | 0           |
| Douarnenez Co                        | 3           | 6           | 1           |
| Haut Pays Bigouden                   | 2           | 20          | 10          |
| Pays Bigouden Sud                    | 6           | 12          | 2           |
| Pays Fouesnantais                    | 2           | 0           | 1           |
| Quimper Bretagne Occidentale         | 2           | 7           | 4           |
| <b>Total général</b>                 | <b>24</b>   | <b>86</b>   | <b>34</b>   |





# Stationnement : régularisation avec l'existant, Structuration avec les créations

Le schéma propose en grande partie des sites de stationnement Nuit & Jour nouveaux comme ré-aménagés. Sur les sites à forte pression, quelques ré-aménagements permettent d'organiser un accueil de jour.

## Stationnements de jour

Les stationnements de jour permettent essentiellement de gérer au mieux le stationnement sur des sites très prisés sur lesquels les véhicules viennent en masse : les plages, les sites patrimoniaux. Ces sites représentent des tentations pour y passer la nuit mais ne sont pas adaptés. Leur attrait et parfois leur isolement laissent des dérives apparaître dans les comportements voire des pseudo-privatisations de l'espace.

Pour éviter ces débordements, l'interdiction de stationner la nuit sera la règle pour tous les véhicules.

De sorte à optimiser l'organisation du stationnement sur ces sites, les grands véhicules (camping-cars et assimilés) disposent d'une zone de stationnement qui leur est propre. Il s'agira des sites de stationnement de jour décrits.

L'objectif est bien de limiter les stationnements, les nouveaux sites « de jour » sont donc très rares :

- Audierne et Pont-Croix. Pour limiter l'impact visuel et libérer des terrains fragiles sur Audierne, des parkings seront supprimés. Quelques places au cœur de Pont-Croix permettront de faciliter la visite de la cité, le camping de la ville pouvant accueillir la nuit.

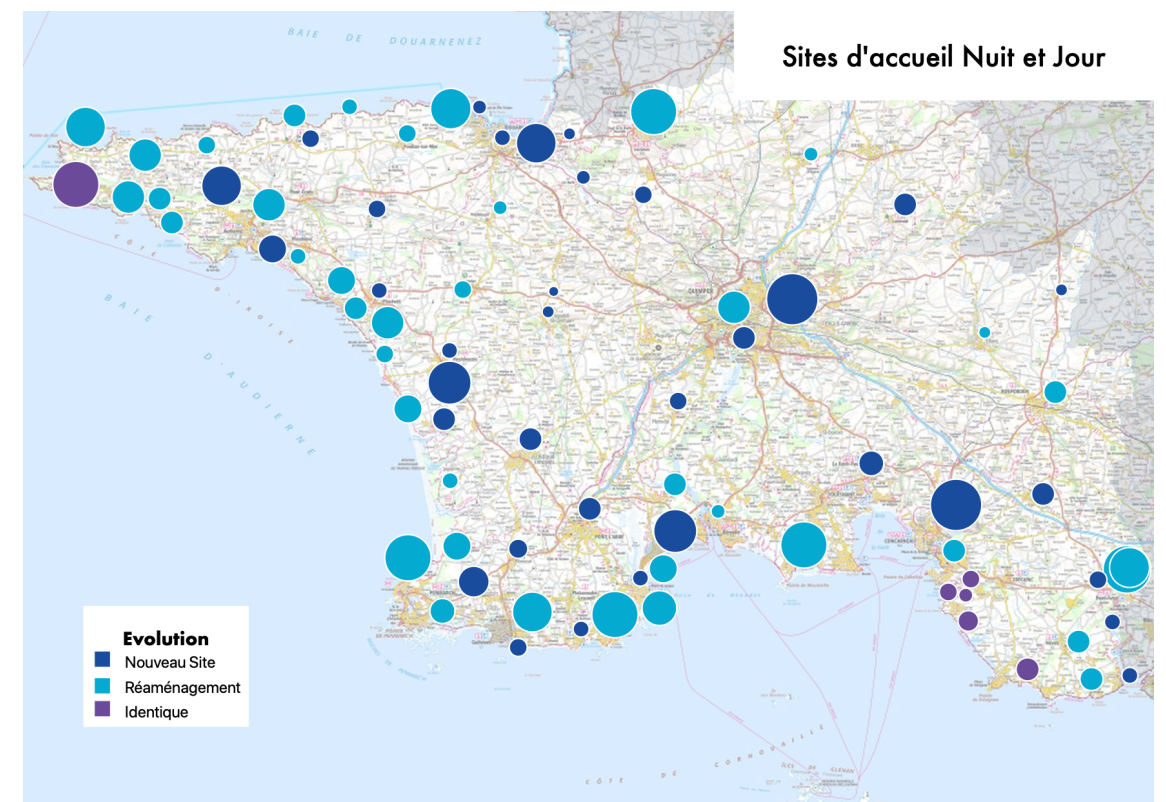
## Stationnement Nuit & Jour

Ré-aménagés - Une bonne part (la moitié) des stationnements Nuit & Jour seront également des sites ré-aménagés. Ces ré-aménagements seront parfois très conséquents (Pont-Aven, Cléden Cap-Sizun) ou bien plus légers (Locronan, Penmarch...).

Les nouveaux sites se divisent en deux grandes catégories :

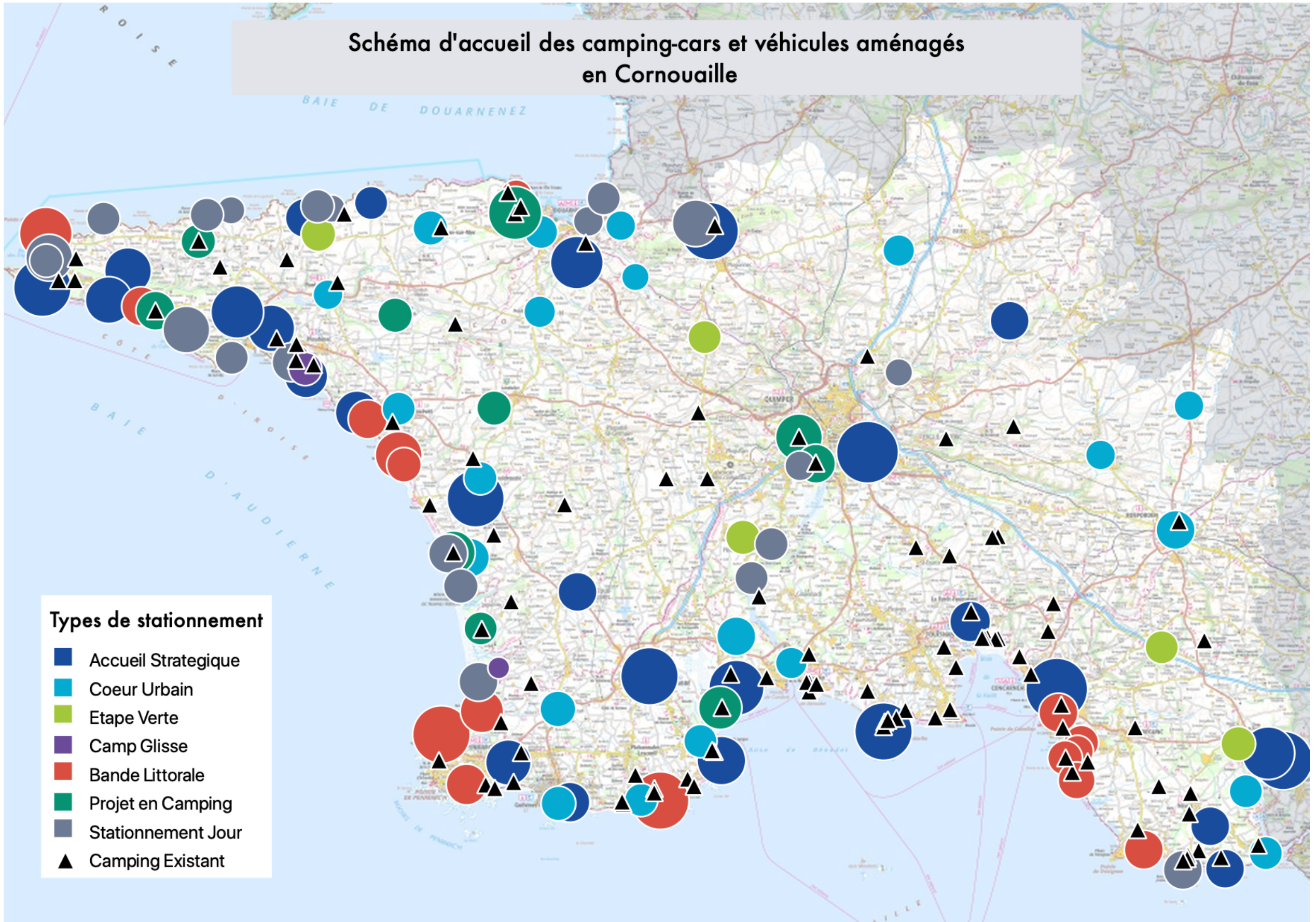
- Les projets majeurs souvent du type accueil stratégique qui accueillent des volumes conséquents et structurent fondamentalement l'organisation de l'accueil des camping-cars sur la Cornouaille (Douarnenez, Pont l'Abbé, Combrit, Quimper...).
- les projets d'appoint du type cœur urbain ou étape verte qui n'accueillent que des petits volumes mais qui permettent de créer une activité touristique où il serait plus difficile de créer un camping voire un hôtel.

Enfin, il est à noter que parmi les projets figurent des sites qui restent à l'identique. A Trégunc les sites sur le littoral sont en observation pour préparer une éventuelle adaptation. A Plogoff, l'accueil organisé sur la grande site entre dans une logique de projet pour libérer la baie des Trépassés la nuit.





## Schéma d'accueil des camping-cars et véhicules aménagés en Cornouaille





A

CONTEXTE INITIAL

B

PRÉSENTATION DES GRANDES LIGNES DU SCHÉMA

C

PRINCIPES ET ORGANISATION DES STATIONNEMENTS

D

LA MISE EN TOURISME

E

RECOMMANDATIONS POUR LA CONDUITE DE PROJET

E

ETUDES DE CAS

## PLAN D'ACTION TOURISTIQUE : 3 AXES MAJEURS

### AFFICHER UNE OFFRE STRUCTURÉE

- Où ?
- Combien de places ?
- Ouvert / Fermé ?
- Tarifs ?

#### ... avec les règles de base :

- Stationnement (stationner n'est pas camper)
- Hauteur de vue (A plus de 150 cm... on ne voit plus devant soi)
- Bruit (dehors, on entend tout)

### ORGANISER UN ACCUEIL QUI FAVORISE L'IMMERSION EN CORNOUAILLE

#### informations / Conseils / Assistance...

- Les visites astucieuses
- Les cheminements doux
- Les bons plans pour les sites phares
- Organiser la commercialisation

### MENER DES ACTIONS TRANSVERSALES À L'ÉCHELLE DE LA CORNOUAILLE

- **Observation**
- **Médiation**
- **Presse**
- **Supports**



## LES INFORMATIONS DE BASE

### Organisation de la présentation de l'offre

- Système de descriptif systématique commun (lieu, nombre de places, statut, tarifs, périodes d'ouverture, réservation...)
- Fiche descriptive détaillée

### Règles de bonne conduite

- Sur la route,
- En stationnement,
- Respect et comportement

## INFORMATION D'ORGANISATION PRATIQUE

### Organiser son itinéraire

- Selon ses envies, ses contraintes
- Suggestions de route et de stationnement

### Réserver son stationnement

- Filière camping (Quick Stop)
- Réseau communal (en lien avec le système électronique gestionnaire)
- Réseaux commerciaux par abonnement (Camping-car Park)

### Bons plans pour les sites phares

- Indication des cheminements vélos/piétons depuis le stationnement
- Modalités pour disposer de moyens de déplacement doux
- Astuces pour organiser la visite (par où commencer, où manger, où se reposer, temps à consacrer...)

### Les visites astucieuses sur place

- Une histoire, une vue, un producteur, un monument ... : comment découvrir sans bouger le camping-car ?

### Découverte des produits locaux

- Les conseils pour découvrir, déguster, acheter, emporter des produits identitaires de la Cornouaille
- Routes et stationnements suggérés

## ACTIONS

### Cartes

- Cartographie générale
- Carte interactive associée à des procédures de recherche
- Carte des places disponibles (Résa en ligne)

### Guides

- Guide de « bonne conduite » avec les règles essentielles et recommandations en Cornouaille (complété avec charte)
- Guide astucieux pour Van et Camping-car en Cornouaille

### Vidéos

- Vidéos capsules sur les règles de stationnement et du comportement
- Vidéos sur les bons plans en camping-car, en van et véhicules aménagés.

### Sites internet, applications, WIFI

- Site internet qui englobe les cartes, les guides, le moteur de recherche, les systèmes de réservation, les recommandations...
- Application qui permet de disposer des informations du site sur mobile
- Optimiser les services Wifi

### Signalétique

- Panneau d'informations cohérents sur toute la Cornouaille
- Concept de panneau pour enrichir l'expérience sur site

### Contacts

- Rencontre des camping-cars sur site pour informer et observer

## ACTEURS

### Tourisme institutionnel

#### OT – QCD

- Préparation et Mise en œuvre générale du plan d'actions.
- Mise en place des informations de base et d'organisation pratique des actions
- Sollicitation et construction des partenariats avec les autres acteurs
- Rencontres avec les camping-cars sur site (animateurs)

### Prescripteurs

- Loueurs/vendeurs (diffuseur guide, liens internet, partenaires pour les vidéos,...)
- Presse, sites internet spécialisés, plate-forme de location (relais information, achat d'encarts...)
- Ecoles de surf
- Gestionnaire de sites webcam spot glisse/météo

### Influenceurs

- Présentation des bons plans (patrimoine, bien-vivre, paysage, glisse...) avec actualisation

# PLAN D'ACTION TOURISTIQUE : L'OSSATURE

## Information de base

PRÉSENTATION DE  
L'OFFRE

RÈGLES DE LA  
BONNE CONDUITE

CARTES

GUIDES

VIDEOS

SITES INTERNET  
ET APPLI

PANNEAUX

CONTACTS –  
RENCONTRES

## Organisation Pratique

SÉJOURS  
SUR  
MESURE

VISITES  
ASTUCIEUSES

RÉSERVER

BONS PLANS  
SITES PHARES

ITINÉRAIRES

PRODUITS  
LOCAUX

## Acteurs pour mise en œuvre

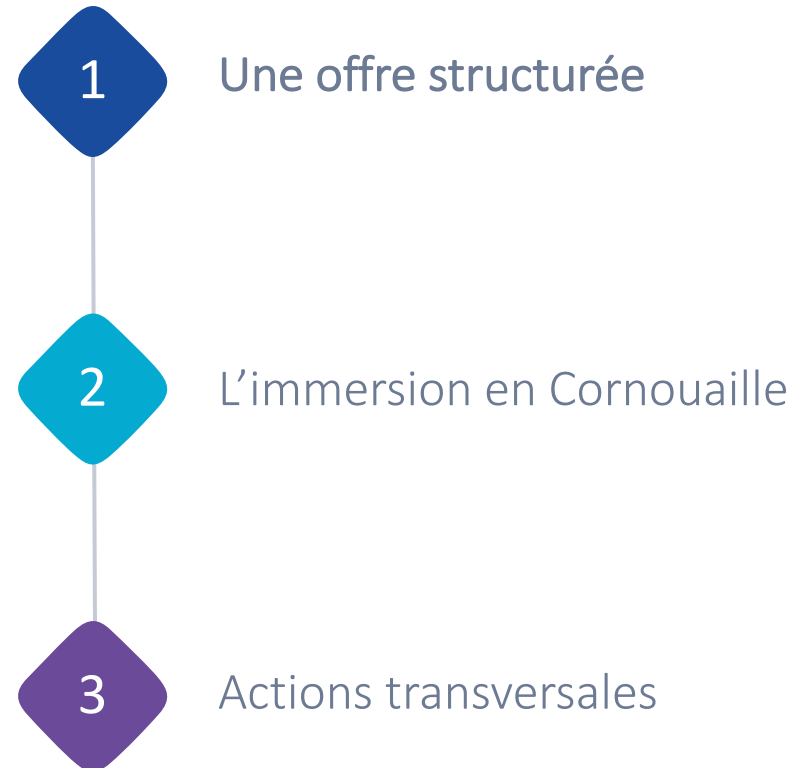
OFFICES DE TOURISME  
appuyés par QCD

ANIMATEURS

PRESCRIPTEURS

INFLUENCEURS

## Déclinaison du plan d'action





## 1-A/ PRÉSENTATION DE L'OFFRE SIMPLE ET EFFICACE

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Mise en œuvre d'une présentation simple et efficace de l'offre de stationnement et de service sur différents supports en ligne comme dans des éditions.

Des relais auprès de partenaires pourront amplifier l'impact de l'action :

- loueurs/vendeurs de camping-cars, presse spécialisées, gestionnaires de webcam...
- Éditeurs de sites et applications dédiées aux camping-cars

#### Description des stationnements

Lieux,  
Statut,  
Jour / Nuit  
Périodes d'ouverture  
Tarifs,  
Services associés,  
...

#### Description des services

Lieux,  
Liste des services  
Tarifs  
Période de fonctionnement  
Stationnement associé  
...

#### Tourinsoft

Réorganisation des champs de la base de données

### SUPPORTS DE L'ACTION

- **Editions** : guides et cartes existantes à enrichir avec une section et des pictos « camping-car »
- **Sites internet** et applications (selon les outils numériques déjà en place) pour faire apparaître les lieux de stationnement et les services sur les sites internet des offices de Tourisme.
- **Intervention sur les sites tels que Park4night** en tant que contributeur officiels (accord avec l'éditeur de site à préparer)
- **Liens et/ou achat d'espaces** avec réseaux sociaux, presse spécialisée, loueurs/vendeurs, écoles surf, sites de visite...

### ACTEURS PRINCIPAUX

OT (suivi – actualisation / mise en ligne)  
QCD (coordination Cornouaille)  
CRT (tourinsoft)

### PARTENAIRES

- Loueurs / vendeurs camping-cars
- Presse spécialisée
- Sites / réseaux sociaux connexes au camping-car (achat d'encarts-contributeurs)
- Gestionnaires de webcam (spot de glisse, sites phares, météo...)

### MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

#### Moyens humains

- CRT : 2 jours
- QCD : 5 jours
- OT : 2 jours / OT

#### Budget Fonctionnement annuel

- Achats espaces : 5 000 €
- Mises à jour système numérique : 1 000 €

#### Budget Investissement

- Internet / applications : 5 000 €

## 1-B / SENSIBILISER AUX RÈGLES DE « BONNE CONDUITE »

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Sensibiliser la clientèle camping-car aux spécificités de la Cornouaille, à la sensibilité des résidents et différents acteurs sur l'usage de l'espace public routier mais également sur la fragilité et le respect du territoire et de son environnement.

Certaines règles pourront être étendues à l'ensemble des touristes voire à la population locale.

#### Pour les camping-cars

- Annoncer que stationner sur l'espace public est bien différent de camper (ni cale, ni auvent, ni chaise) sous peine de verbalisation
- Identifier les lieux pour se débarrasser des déchets en toute légalité
- Les conseils de conduite pour ne pas créer des thromboses sur les espaces exigus ou très fréquentés,
- Les camping-cars sont bienvenus mais pas les « essaims »

#### Pour les camping-cars et tant d'autres...

- La préservation des espaces dunaires
- Les règles pour ramasser les coquillages et crustacés,
- Comment découvrir la Cornouaille sans s'aggluniter sur les sites phares
- Optimiser son stationnement à pied et à vélo
  - Les feux, c'est banni.

### SUPPORTS DE L'ACTION

- **Panneaux** sur sites de stationnement (10 types de panneaux différents)
- **Vidéos** accessibles sur différents supports numériques et par différents réseaux
- **Rédactionnels** et encarts à incorporer sur les supports des partenaires (sites internet, application)

### ACTEURS PRINCIPAUX

QCD (coordination et partenariat)  
OT (suivi – mise en œuvre acteurs locaux)  
Région / Département  
Conservatoire du littoral

### PARTENAIRES

- Loueurs / vendeurs camping-cars
- Presse spécialisée
- Sites / réseaux sociaux connexes au camping-car (achat d'encarts)
- Gestionnaires de webcam (spot de glisse, sites phares, météo...)

### MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

#### Moyens humains

- QCD : 10 jours
- OT : 2 jours / OT
- CRT / CDT : Pour mémoire

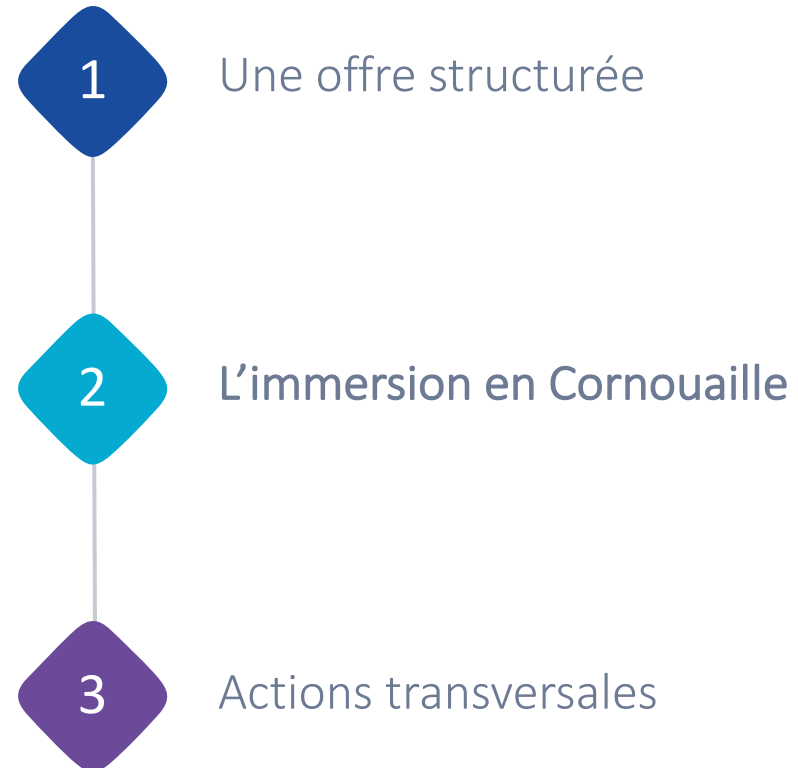
#### Budget Fonctionnement annuel

- Achats espaces : pour mémoire (commun action A)
- Mises à jour système numérique : pour mémoire (commun action A)

#### Budget Investissement

- Conception vidéo : 20 à 40 000 € en complément de la fiche action 3-B
- Conception panneau : 10 000 € (la construction des panneaux est incluse dans les projets d'aménagement)

## Déclinaison du plan d'action





## 2-A / FACILITER LA RÉSERVATION

## DESCRIPTION DE L'ACTION

La réservation offre la possibilité de mieux organiser son itinéraire et d'éviter les stationnements sporadiques faute d'avoir trouvé où passer la nuit.

Différentes possibilités permettent de réserver. Il importe que l'utilisateur du camping-car puisse facilement y accéder : les liens avec les systèmes de réservation sont à valoriser sur les différents moyens d'information.

**Quick Stop – FRHPA**

- Le système de réservation mis en place par la FRHPA est trop méconnu. Il convient également de l'optimiser pour le rendre plus efficace, plus visible de sorte à ce que les possibilités d'étapes en camping soient mieux valorisées.
- Les liens avec les sites internet des acteurs (OT, campings...) sont à développer comme tout autre incursion dans les différents systèmes numériques (réseaux sociaux, etc...)
- Il sera opportun d'étudier rapidement la possibilité d'adapter le système « Quick Stop » aux sites de stationnement hors des campings. Faisabilité : technique et juridique

**Vigilance sur les choix techniques**

- Pour le paiement automatique et en ligne associé à un logiciel de gestion des places
- Lors des choix de prestataires pour mettre en place des solutions de gestion automatique (Air-service / Urbaflux...)
- Pour que les places disponibles puissent être affichées en temps réels sur les sites de réservation.
- La possibilité d'établir un lien avec le système de commercialisation (fiche 2-D).

## SUPPORTS DE L'ACTION

- **Le système Quick Stop de la FRHPA**
- Liens entre la présentation (sites internet et éditions) de l'offre et les systèmes de réservation
- Visibilité des places disponibles sur les systèmes numériques des offices de tourisme et des campings (sous réserve de possibilités techniques et de volontés des sociétés gestionnaires)

## ACTEURS PRINCIPAUX

FRHPA  
CRT  
QCD (suivi - coordination)  
Communes et OT (choix et exigences des prestataires)

## PARTENAIRES

- Prestataires aménageurs et gestionnaires de sites

## MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

**Moyens humains**

- QCD : 10 jours
- OT : 2 jours / OT
- FRHPA : 5 jours
- CRT : Pour mémoire (intégration système régional)

**Budget Fonctionnement annuel**

- Mises à jour / vérification : pour mémoire

**Budget Investissement**

- QCD : Etude ou AMO technique et juridique pour concevoir les interfaces – 5 000 €
- QCD : Conception des interfaces entre les systèmes informatiques (gestion des entrées, Offices de tourisme, paiement en ligne, camping) - 20 000 €
- FRHPA : 10 000 €

## 2-B / PROVOQUER DES VISITES SUR PLACE

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Le camping-cariste est totalement libre, il peut bouger tous les jours et faire 300 km dans la journée... si l'envie lui vient. Pour que les collectivités optimisent au mieux les investissements d'équipement d'accueil, les dépenses sur place sont précieuses.

Le but de l'action est donc de proposer des activités sans qu'il ne soit nécessaire de bouger le camping-car.

## Les incontournables locaux

- Surtout ne pas proposer une liste de possibilités mais la sélection **d'UNE ou DEUX idées**.
- L'accessibilité doit être possible **à pied et/ou à vélo**
- Produits locaux, patrimoine, promenade ou autre activités
- La sélection doit être adaptée aux saisons et suggérer un prolongement avec un autre « incontournable local »
- Les suggestions seront accessibles sur panneaux in situ et en ligne

## Définir les critères de sélection

- La sélection est très sensible : les activités choisies sont susceptibles de conditionner le reste de la journée.
- Avant même d'émettre les suggestions d'activité, **un travail sur les critères de sélection est primordial** selon les secteurs et les lieux de stationnement.

## SUPPORTS DE L'ACTION

- **Panneaux sur site** avec description de l'activité ou **QR Code** qui renvoie sur une fiche de présentation
- Lien dans la description du lieu de stationnement de la **base de données** (Tourinsoft) qui renvoie vers la fiche de présentation
- Présentation générique (**site internet, cartes, guide...**) qui précise le concept des « attractivités incontournables locales » et invite à découvrir la sélection associées aux sites de stationnement.

## ACTEURS PRINCIPAUX

OT (mise en œuvre)  
QCD (suivi - coordination)  
CRT (adaptation Tourinsoft)

## PARTENAIRES

- Communes

## MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

## Moyens humains

- QCD : 5 jours
- OT : 0,5 jour / site de stationnement

## Budget Fonctionnement annuel

- Actualisation : pour mémoire

## Budget Investissement

- Conception visuelle des fiches : 250 € / lieu de stationnement
- Panneaux inclus budget aménagement des aires

## 2-C / ASTUCES POUR VISITER LES SITES PHARES

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Pont Aven, la vile Close, Le Guilvinec... comme tout simplement les plages peuvent être très fréquentés. Leurs découvertes en camping-car peuvent apporter d'avantages de pénibilité que de satisfaction. Les astuces pour « profiter » au mieux des sites phares seront précieuses tant pour les camping-caristes que pour les gestionnaires des territoires concernés.

## Le stationnement

- Pour le jour uniquement ou pour la nuit, **l'information pour accéder au lieu de stationnement** est primordial pour éviter les hésitations et les déceptions
- A partir du site de stationnement, les **informations sur les itinéraires doux** (distance, temps et agrément...) sont nécessaires pour mettre en confiance sur l'itinéraire préconisé

## La visite – la découverte

- Les **conseils pratiques** pour « jouir » au mieux des sites phares sont essentiels
- **Les horaires** à privilégier sont à mentionner
- Les suggestions de **cheminements** pour s'extirper des pics de fréquentation
- Proposer le **sens de visite** le plus astucieux

## SUPPORTS DE L'ACTION

**Cette action est exclusive pour les sites phares.** Elle se substitue à celle qui tend à provoquer les visites sur place (fiche 2-B).

- **QR Code** qui renvoie sur une fiche de présentation (sur panneau à l'étape )
- Mention spéciale sur **les éditions** (guides, cartes) et présentations numériques qui concernent les sites phares
- Concept expliqué sur les supports d'information des **partenaires**

## ACTEURS PRINCIPAUX

OT (mise en œuvre)  
QCD (suivi - coordination)  
CRT (adaptation Tourinsoft)

## PARTENAIRES

- EPCI
- Communes
- Sites de visite
- Acteurs du tourisme local
- CRT
- Loueurs / vendeurs
- Presse spécialisés camping-cars

## MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

## Moyens humains

- QCD : 1 jour
- OT : 1 jour / site
- CRT/CDT : pour mémoire

## Budget Fonctionnement annuel

- Actualisation : pour mémoire

## Budget Investissement

- Conception des fiches : 1000 € / site
- Panneaux inclus budget aménagement des aires



## 2-D / ORGANISER SON ITINÉRAIRE

## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Organiser sa liberté...** ce pourrait être le leitmotiv pour bien vivre son séjour en camping-car en Cornouaille.

Le camping-cariste est épris de liberté. Pourtant, la non-préparation en pleine saison peut être source de bien de déceptions eu égard à une fréquentation très dense par endroit.

**La possibilité de composer un séjour itinérant** en fixant soi-même les marges de liberté et de sécurité n'est pas encore commun mais la tendance s'esquisse (système de réservation en vogue, exemple corse avec le ferry...)

**Création de bout en bout**

*L'équipage part d'une feuille blanche*

- Créer son itinéraire/séjour en totalité avec une assistance numérique selon ses envies (activités, visites, types de stationnement) pour une durée choisie.
- L'assistance programmée permet de faire des suggestions d'étape (de jour et de nuit) selon le profil ou la demande de l'utilisateur
- La réservation de l'emplacement est possible

**Ou finalisation de l'organisation**

*L'équipage a déjà une idée de son séjour.*

- La finalisation doit s'opérer (lieux de stationnement, visites, points de passage incontournables)
- L'assistance lui facilite l'ajustement par différentes propositions
- La réservation est proposée

**Commercialisation du séjour et des stationnements**

*Conçus plutôt pour les novices qui louent, la commercialisation doit permettre de se concentrer sur plaisir du voyage en camping-car*

- Location du véhicule
- Définition des itinéraires « premium » (voir création de bout en bout)
- Mise en place d'un système de réservation (camping en premier lieu) voire de repas et visites

## SUPPORTS DE L'ACTION

- Plate-forme commerciale (suggestion de l'agence réceptive de l'office de Tourisme de Quimper)
- Fonction spécifique d'un site internet dédié lié à la plate-forme commerciale (en lien avec le principe de réservation fiche 2-A)
- Information presse spécialisée (voir fiche 3-C)
- Promotion sur sites internet de loueurs camping-cars et vans
- Concept d'expérimentation avec le CRT avec promotion spécifique et mise en place d'une évaluation.

## ACTEURS PRINCIPAUX

QCD (M.O. site internet)  
OT Quimper (mise en œuvre commercialisation)  
Gestionnaires de lieux d'accueil  
CRT (relais promotionnel et évaluation)

## PARTENAIRES

- Loueurs camping-cars
- Campings
- Acteurs touristiques
- Presse spécialisée

## MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

**Moyens humains**

- QCD : 5 jours
- OT Quimper : 5 jours
- Autres OT : Pour mémoire
- CRT : pour mémoire

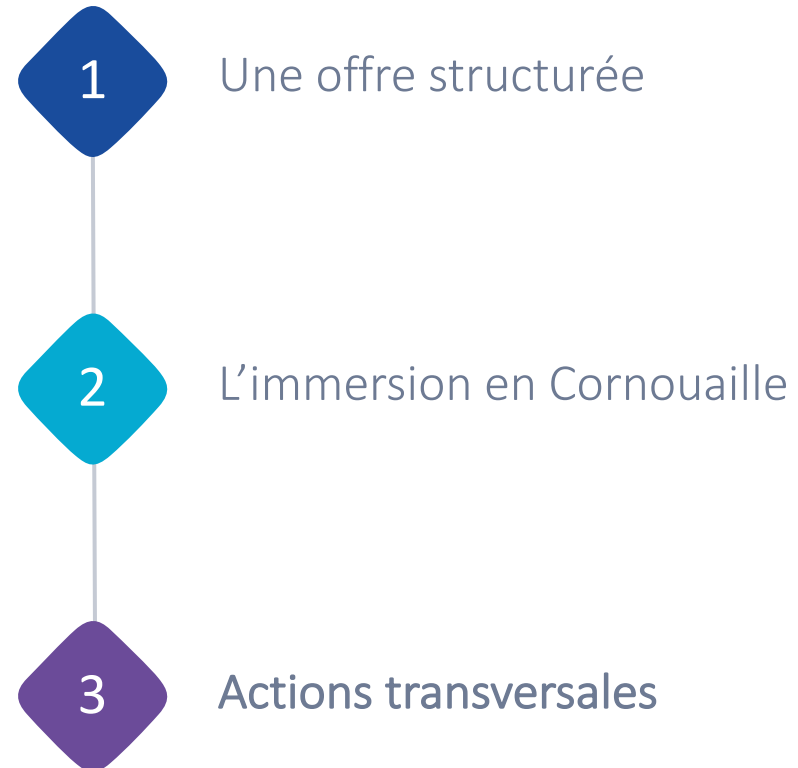
**Budget Fonctionnement annuel**

- Actualisation : pour mémoire

**Budget Investissement**

- Conceptions numériques : 20 000 € (à lier au système de réservation)
- Promotion différents supports : 10 000 € (première année) – 3 000 € les autres années

## Déclinaison du plan d'action



### 3-A / OBSERVATION - MÉDIATION

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

**Suivi de la fréquentation** des sites de stationnement, enquêtes, rencontres avec les équipages pour **conseiller et réguler** les comportements inadaptés... permettent d'ajuster les actions et d'anticiper d'éventuels besoins.

##### L'observation

- Mise en place des transferts d'information entre les gestionnaires de site et les OT sur les entrées/sorties des lieux de stationnement.
- Tableaux de suivi des fréquentations
- Mise en place d'indicateurs et de corrélation avec d'autres relevés de fréquentation (sites de visites...)
- Mise en place d'enquêtes sur des jours et des sites « clefs »
- Concaténation à l'échelle de la Cornouaille

##### Médiation

- Rencontres sur lieux de stationnement « publics »
- Présentation du territoire et des suggestions d'activités
- Conseils pour découvrir la Cornouaille et les bonnes règles « de conduite » à respecter

#### SUPPORTS DE L'ACTION

- Désignation de l'« animateurs camping-cars » au sein des OT
- Mise en place d'un recrutement de « Stagiaire - médiation » en saison (plage horaire 13h00 – 20h00)
- Préparation des tableaux « type » d'observation en lien avec le CRT

#### ACTEURS PRINCIPAUX

QCD (suivi - coordination)  
OT (mise en œuvre)

#### PARTENAIRES

- CRT (observation)
- Gestionnaires de site

#### MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

##### Moyens humains

- QCD : 3 jours / an
- OT : 3 jours / an (permanents) par OT  
40 jours / an stagiaires par OT
- CRT : pour mémoire

##### Budget Fonctionnement annuel

- Frais de déplacement



## 3-B / SUPPORTS COMMUNS

## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Un site internet** (ou des pages dédiées) au camping-car déclinés chez les partenaires, **une application spécifique** (commune ou non avec d'autres concept de séjours itinérants), la préparations des **vidéos**, une **charte commune de présentation pour les panneaux...** toute une série de travaux préparatoires est à mener pour pouvoir enclencher sereinement et efficacement les différentes actions.

**Design des panneaux sur site**

Etablissement d'un concept de panneau pour :

- Les aspects règlementaires (règlement intérieur)
- Les recommandations de bonnes conduites
- Les suggestions d'activités et les plan de situation
- L'implantation des panneaux.

**Système internet et applications**

- Le site internet (ou les pages spécifiques) est à définir en lien ou non avec une application (vaut mieux une déclinaison du site mobile) est à concevoir.
- La définitions des objectifs en termes d'information, réservation, commercialisation pour les institutionnels du tourisme et les prestataires (stationnement et location de véhicules)
- Un cahier des charges est à réaliser (en interne avec les partenaires ou par un AMO) en fonction des ambitions et des objectifs.
- De nombreuses rencontres stratégiques et techniques seront nécessaires.

**Préparation des vidéos**

- Des vidéos d'illustration pour mettre en exergue le concept « organisez votre liberté en Cornouaille » peuvent être déclinées sous plusieurs aspects (secteurs, thèmes, saisons...)
- Une stratégie est à élaborer en fonction de l'ampleur de la diffusion qui sera retenue (promotion, partenaires....)
- Le choix de travailler avec des influenceurs et/ou avec des acteurs est à opérer.
- Les pré-scénarii sont à préparer
- Des vidéos capsules brèves pour donner les règles de bonnes conduites avec un concept « viral » en vue d'une large diffusion pour tous types de publics dont une ou deux spécifiques camping-cars : un partenariat relativement large voire à **l'échelle de la Bretagne** est à construire.

**Exploitation des vidéos**

- Plan de diffusion à mettre en œuvre
- Sollicitation des supports (sites internet spécialisés, presse spécialisée, loueurs/vendeurs, sites de location entre particuliers...) et renouvellement au cours de l'année
- Implication des acteurs touristiques locaux, des collectivités et autres acteurs liés aux pratiques du camping-cars (écoles de surf, produits locaux...) et suivis du partenariat

## ACTEURS PRINCIPAUX

QCD (suivi - coordination)  
OT (mise en œuvre)  
CRT / CDT (relais échelons régional et départemental)

## PARTENAIRES

- Réseaux influenceurs
- Acteurs économiques du camping-car
- Associations d'usagers du camping-car
- Prestataires touristiques

## MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

**Moyens humains**

- QCD : 10 jours
- OT : 3 jours / OT
- CRT / CDT : Pour mémoire

**Budget Fonctionnement annuel**

- Dédommagement influenceurs : 5 000 €

**Budget Investissement**

- AMO cahier des charges internet : 10 000 €
- AMO vidéo : 5 000 €

## 3-C / STRATÉGIE PRESSE

### DESCRIPTION DE L'ACTION

**Elaborer un dossier de presse** adaptable d'année en année pour la presse spécialisée et également les différents supports numériques. Les objectifs sont :

- Garantir une présentation de la Cornouaille conforme aux attentes des acteurs
- Promouvoir le concept d'accueil et d'accompagnement
- Annoncer les règles d'accueil sur le territoire
- Positionner la Cornouaille comme territoire d'accueil et de bonne conduite

#### Constitution du dossier de presse

- Présentation de la Cornouaille et ses spécificités en Bretagne
- Présenter l'organisation de l'accueil et ses limites
- Transmettre les plans de voyages astucieux de l'année en cours
- Mettre à disposition un lien qui permet de télécharger toutes les possibilités de stationnement et d'avitaillement avec leurs adresses (ou coordonnées GPS)
- Mettre à disposition les liens qui permettent de préparer, réserver, payer

#### Utilisation du dossier de presse

- Etablir un rendez-vous annuel avec les différentes éditions (papiers et numériques) pour présenter la saison à venir
- Proposer le dossier à des influenceurs en vue d'un test en situation réelle
- Préparation de la stratégie avec les OT et le CRT pour éviter les redondances et les oublis.
- Associer des communes et prestataires privés qui proposent des offres spécifiques camping-car en relation avec le thème dominant de l'année (établissement de critères de sélection)

### SUPPORTS DE L'ACTION

- Dossier de presse traditionnel (imprimé et numérique)
- Déclinaison du dossier de presse sur chaque secteur touristique de la Cornouaille
- Utilisation des vidéos de la fiche 3-B

### ACTEURS PRINCIPAUX

QCD (suivi - coordination)  
 OT (actions complémentaires spécifiques)  
 CRT (intégration de l'aspect Camping-car dans les dossiers globaux et presse nationale)

### PARTENAIRES

- Editions presse spécialisée
- Editeurs de sites internet
- Constructeurs/loueurs de camping-cars
- Presse régionale et nationale

### MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

#### Moyens humains

- QCD : 5 jours la première année et 2 jours/ an ensuite
- OT : 2 jours / OT
- CRT / CDT : Pour mémoire

#### Budget Fonctionnement annuel

- Actualisation : 500 €
- Impression / diffusion : 2 000 €

#### Budget Investissement

- Réalisation dossier de presse : 5 000 €

## Récapitulatif : moyens humains et financiers

| N° Action     | Nom de l'Action                            | Jours/1ère année | QCD               |                | OT         |                   |                | Total      |                   |                |
|---------------|--|------------------|-------------------|----------------|------------|-------------------|----------------|------------|-------------------|----------------|
|               |  |                  | fonctionnement/an | Investissement | jours/an   | fonctionnement/an | Investissement | ETP/an     | fonctionnement/an | Investissement |
| 1-A           | Présentation de l'offre simple et efficace | 5                | 6 000             | 5 000          | 20         | 0                 | 0              | 25         | 6 000             | 5 000          |
| 1-B           | Sensibiliser aux règles de bonne conduite  | 10               | 0                 | 40 000         | 20         | 0                 | 0              | 30         | 0                 | 40 000         |
| 2-A           | Faciliter la réservation                   | 10               | 0                 | 25 000         | 20         | 0                 | 30 000         | 30         | 0                 | 55 000         |
| 2-B           | Provoquer des visites sur place            | 5                | 0                 | 0              | 10         | 0                 | 25 000         | 15         | 0                 | 25 000         |
| 2-C           | Astuces pour visiter les sites phares      | 1                | 0                 | 0              | 7          | 0                 | 7 000          | 8          | 0                 | 7 000          |
| 2-D           | Organiser son itinéraire                   | 5                | 0                 | 0              | 5          | 5 000             | 20 000         | 10         | 5 000             | 20 000         |
| 3-A           | Observation - Médiation                    | 3                | 0                 | 0              | 430        | 0                 | 0              | 433        | 0                 | 0              |
| 3-B           | Supports Communs                           | 10               | 5 000             | 15 000         | 30         | 0                 | 0              | 40         | 5 000             | 15 000         |
| 3-C           | Stratégie Presse                           | 5                | 2 500             | 5 000          | 20         | 0                 | 0              | 25         | 2 500             | 5 000          |
| <b>Totaux</b> |  | <b>54</b>        | <b>13 500</b>     | <b>90 000</b>  | <b>562</b> | <b>5 000</b>      | <b>82 000</b>  | <b>616</b> | <b>18 500</b>     | <b>172 000</b> |

\* Pour l'action 2-A, la FDHPA sera partenaire et le coût de l'évolution de leur système de réservation est estimé à environ 7 à 10 000 €

\*\* Le CRT et le CDT sont susceptibles d'être partenaires dans le cadre des actions. Le budget et le temps passé n'est pas évalué compte-tenu que les actions entrent probablement dans leurs activités courantes.

\*\*\* La colonne OT représente le cumul pour l'ensemble des OT de la Cornouaille. Parfois les actions peuvent être menées en direct par les communes ou les EPCI concernés

\*\*\*\* Pour l'action 3-A, 400 jours en OT sont à pourvoir par des statgiaires





A

CONTEXTE INITIAL

B

PRÉSENTATION DES GRANDES LIGNES DU SCHÉMA

C

PRINCIPES ET ORGANISATION DES STATIONNEMENTS

D

LA MISE EN TOURISME

E

RECOMMANDATIONS POUR LA CONDUITE DE PROJET

E

ETUDES DE CAS

# PRÉALABLES ESSENTIELS

| PRINCIPE DU SCHÉMA  | BASES RÉGLEMENTAIRES   | TENDANCES DU TOURISME EN CAMPING-CAR   |
|---|--|--|
| <p>De la destination à la parcelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une stratégie de destination adaptée aux besoins locaux (cartes et volumes d'accueil)</li> <li>• Une dynamique touristique à volume constant</li> <li>• Des lieux d'accueil identifiés et positionnés (visualisation en ligne)</li> <li>• Des types d'aménagements et de vocations d'accueil suggérées</li> </ul> | <p>Véhicule ou caravane</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La différence entre stationner et camper</li> <li>• Les principes du stationnement sur la voie publique et espaces ouverts à la circulation publique (interdiction et autorisation)</li> <li>• Le camping en camping-car</li> </ul> | <p>Entre utopie et réalité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une croissance sans frein (évolution du parc)</li> <li>• Un standard vieillissant (un volume d'utilisateurs dominants dont l'âge moyen augmente continuellement)</li> <li>• Un grand nombre de variantes (vans, camionnettes aménagées, modules de camping sur véhicules...)</li> <li>• Beaucoup de fantasmes rattrapés par les réalités d'usage</li> <li>• La Cornouaille : tout pour plaire</li> </ul> |

# LA PRISE EN COMPTE DES CONTOURS DU PROJET

| LES CONCEPTS (TYPOLOGIES) DES ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL   | QUELS SERVICES ASSOCIÉS AU STATIONNEMENT ?   | 4 POINTS DE VIGILANCE ESSENTIELS  | DES CHOIX À FAIRE   |
|---|--|---|---|
| <p>Une typologie = une vocation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil stratégique</li> <li>• Cœur urbain</li> <li>• Etape verte</li> <li>• Camp glisse</li> <li>• Bande littorale</li> <li>• Stationnement de jour</li> <li>• Camping</li> </ul> | <p>Parfois bien au-delà de la vidange</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau</li> <li>• Electricité</li> <li>• Wifi</li> <li>• Sanitaires</li> <li>• Réservation</li> <li>• Restauration</li> <li>• Informations touristiques</li> <li>• Et bien d'autres</li> </ul> | <p>Savoir où l'on va, éviter les mauvaises surprises</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les coûts (raccordements aux réseaux, planéité du sol, terrain nu ou pas, nécessité d'insertion dans le site... )</li> <li>• Les accès (adaptations nécessaires, lisibilité de l'itinéraire, à pied, à vélo...)</li> <li>• Les risques de fortes variations de flux (effets sur les modalités d'exploitation)</li> <li>• La dynamique touristique et économique (quel est le but recherché : faire rester, faire dépenser, renouveler le flux..)</li> </ul> | <p>Se poser la question, c'est se préparer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le statut (parking ou camping : les critères pour choisir)</li> <li>• Le mode d'exploitation (guide pour décider)</li> <li>• Cohérence et complémentarité avec l'offre existante (périodes d'ouverture et tarifs)</li> <li>• Quelles réglementations en dehors des équipements d'accueil ?</li> </ul> |



# LES REPÈRES TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION

| LE PAIEMENT   | LE SYSTÈME D'AVITAILLEMENT   | CONSEILS PRATIQUES POUR AMÉNAGER  |
|---|--|---|
| <p>Critère essentiel pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment construire la tarification ? (Le lieu, L'objectif, Les services, La fréquentation, Le contexte)</li> <li>• Comment définir le mode de paiement ? (ratio coût/aménagement, volume d'accueil, objectifs, contraintes, types de prestations...)</li> </ul> | <p>Décision stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dedans / dehors</li> <li>• Artisanal / industriel</li> <li>• Paiement (Forfait / Options)</li> <li>• Impératifs techniques</li> </ul> | <p>Du sol à l'horizon</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La conception du projet, son insertion paysagère dans son environnement proche et lointain</li> <li>• La facilité d'accès</li> <li>• Les surfaces nécessaires pour circuler, manœuvrer, stationner</li> <li>• La gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie</li> <li>• La perméabilité des sols : choix des revêtements</li> <li>• Les plantations</li> <li>• Le mobilier</li> <li>• La signalisation</li> <li>• Les coûts d'aménagement</li> </ul> |

# LES REPÈRES TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION

## UN PROJET D'ESPACE PUBLIC

Concevoir pour mieux aménager

- Aire pour camping-cars, parking, placette ou voirie, prendre en compte l'environnement global du projet pour éviter de disperser des espaces « étiquettes » quelque soit le site, la typologie, la fonction, le public visé.
- Un projet d'aménagement quelque soit sa taille ou son cout fera l'objet d'une réflexion partagée qui intègre les spécificités du site d'accueil, son fonctionnement à l'année, la prise en compte des habitants, les attentes des élus et la capacité financière de la commune.

Réfléchir global permet de mutualiser, organiser, évite souvent de faire et défaire

- Une réponse technique pure reste insuffisante : il conviendra d'éviter de céder à la facilité du type parking en enrobé et peinture blanche. → Aller au-delà, en matière d'organisation spatiale, de connexions, de diversité d'usages, d'embellissement en assurant un traitement qualitatif des espaces à cout maîtrisé constituera le paysage quotidien des habitants, et sera accueillant pour les camping-caristes.

## LES COMPETENCES

Consulter, missionner,

- Elus
- Urbanistes, architectes, paysagistes concepteurs
- Services techniques communaux,
- DDT,
- CAUE, ABF, DREAL, Conservatoire du littoral, Paysagistes conseils de l'Etat, Architectes conseils de l'Etat ...

**La qualité d'un programme fait la réussite d'un projet** : la réflexion en préalable est fondamentale. En matière de conception/réalisation, **la nuance et l'adaptation du projet préserveront** de la banalisation ou la standardisation de l'aménagement.

Des compétences diverses et précieuses sont mises à disposition des collectivités pour une plus grande vulgarisation de la connaissance sur des sujets parfois techniques et/ou précis voire pointus, le regard et les perceptions de chacun apportant une plus-value. Les idées murissent mieux lorsqu'elles sont partagées en amont par le plus grand nombre.

Chaque projet du plus petit au plus complexe mérite discussion pour enrichir, qualifier, embellir l'espace public.

## MAITRISE DES COUTS

Réaliser,

- La conception du projet dans sa globalité étudié crescendo en esquisse, avant-projet, dossier de consultation des entreprises garantira d'une meilleure maîtrise des couts.
- Pour les plus petites communes, une mission d'étude préliminaire avec une esquisse et une estimation sommaire permettront sous réserve d'un travail partagé avec les élus et le personnel communal de réaliser des travaux d'aménagement et plantation en régie à moindre cout.
- Faire appel à un concepteur avant de signer un bon de commande avec un fournisseur

L'anticipation et le travail mené en amont d'un programme de travaux contribue à améliorer le projet, son phasage et son cout de réalisation.

## CONCEPTION DES AIRES / LE PROJET – ANALYSE PAYSAGERE

### OBSERVER, ANALYSER ET COMPRENDRE LES LIEUX

Avant chaque projet, se rendre sur site et observer le contexte environnant :

- La parcelle : l'accès, la localisation, la forme, la topographie, les plantations, la nature du sol, les limites, l'environnement proche,
- Les perceptions depuis l'extérieur vers la parcelle : que voit-on de cette parcelle depuis la route, depuis les maisons en limite, depuis la plage, la voie verte, etc..
- Les perceptions depuis l'intérieur de la parcelle : que voit-on ? Un ruisseau, un stade, une lisière boisée, des maisons, l'océan etc...
- L'intégration de l'aménagement dans un projet de développement global du bourg, du quartier, du secteur, de la ville. Les connexions douces, le cadre de vie, les évolutions que va apporter la présence de camping-cars dans le lieu pressenti, les nouveaux équilibres à rechercher,

### LES QUESTIONS A POSER

- La visibilité depuis l'accès : un camping-car est un véhicule lourd, lent et encombrant. Prendre contact avec les services des routes du département en cas de sortie sur une RD
- Une parcelle rectangulaire n'est pas nécessairement plus simple à aménager, les formes complexes permettent de verdir des espaces résiduels qui qualifieront l'ensemble
- Observer les plantations sur site : le terrain est favorable à leur développement. Rester cohérent avec le contexte : par exemple des plantations d'alignement ou un fleurissement d'annuelles vont dénoter dans un contexte rural
- Repérer les co-visibilités, apprécier la gêne potentiellement occasionnée par le projet au regard du voisinage, de l'environnement naturel proche, d'une silhouette bâtie
- Veiller à porter un regard en vue proche, semi-lointaine, en vue lointaine. Depuis les axes principaux d'accès et de desserte, depuis les bâtiments publics, depuis les secteurs sensibles et les éléments bâtis remarquables
- Evaluer et privilégier un ou des éléments naturels valorisants pour l'utilisateur de l'aire, qui est sensible aux espaces naturels, et la liberté qu'elle lui procure.

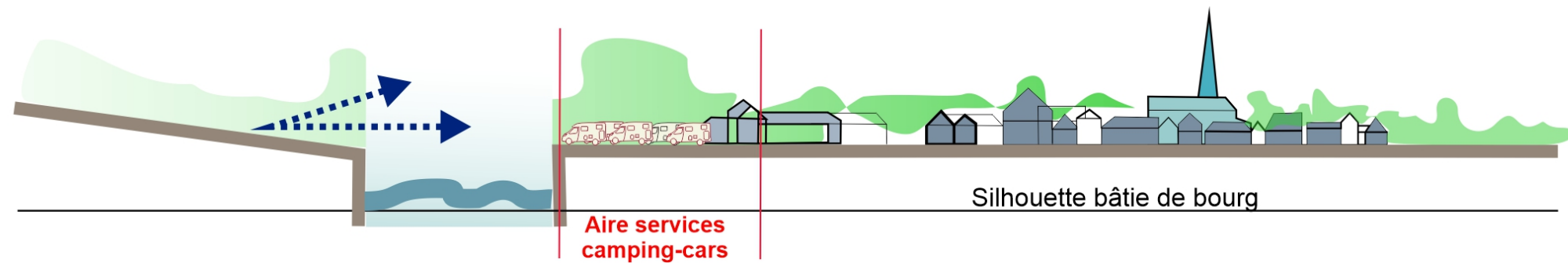
### PRECONISATIONS

- Le choix du site est stratégique : certains lieux nécessitent peu d'intervention tant ils sont idéalement situés, ou protégés par une végétation déjà en place, ou déjà revêtus,
- Bien considérer le site et les travaux qui seront nécessaires au regard des capacités financières et techniques de la collectivité. Faire peu mais bien. Ne pas hésiter à repartir d'une page blanche ailleurs, si le site pressenti génère un projet trop onéreux ou complexe à réaliser,
- Eviter de copier-coller tel ou tel schéma vu ou réalisé ailleurs, chaque site est singulier et offre matière à exploiter, inventer, faire découvrir, l'essentiel est de trouver l'adéquation entre le lieu, le projet et le budget,
- Penser global, se projeter à 5 ans, à 10 ans, selon les préconisations des documents d'urbanisme
- Prendre conseil auprès des CAUE, ABF, Conservatoire du littoral, DDT, architectes et paysagistes conseils de l'Etat etc.. avant d'engager des demandes d'autorisation de travaux



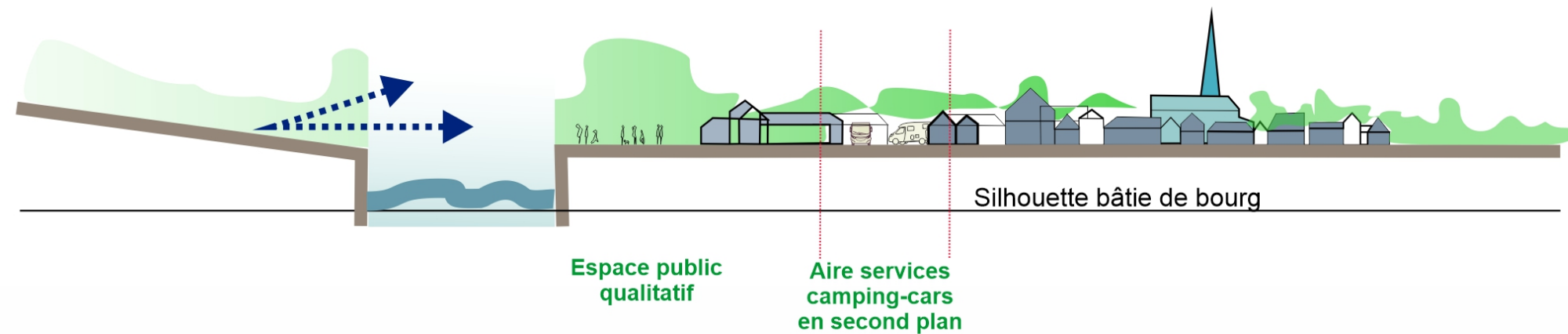
## CONCEPTION DES AIRES / LE PROJET – ANALYSE PAYSAGERE

OBSERVER, ANALYSER ET  
COMPRENDRE LES LIEUX



Grand paysage : Conserver les points de vue majeurs ouverts

—> Veiller à ne pas banaliser une silhouette bâtie par un alignement de véhicules au premier plan d'un port, d'un bras de mer, d'une rivière etc..



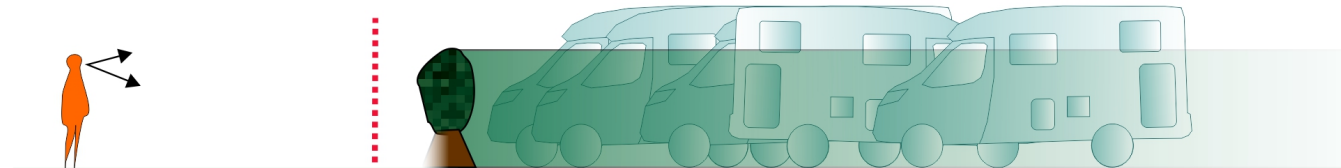
## CONCEPTION DES AIRES / LE PROJET – ANALYSE PAYSAGERE

OBSERVER, ANALYSER ET  
COMPRENDRE LES LIEUX



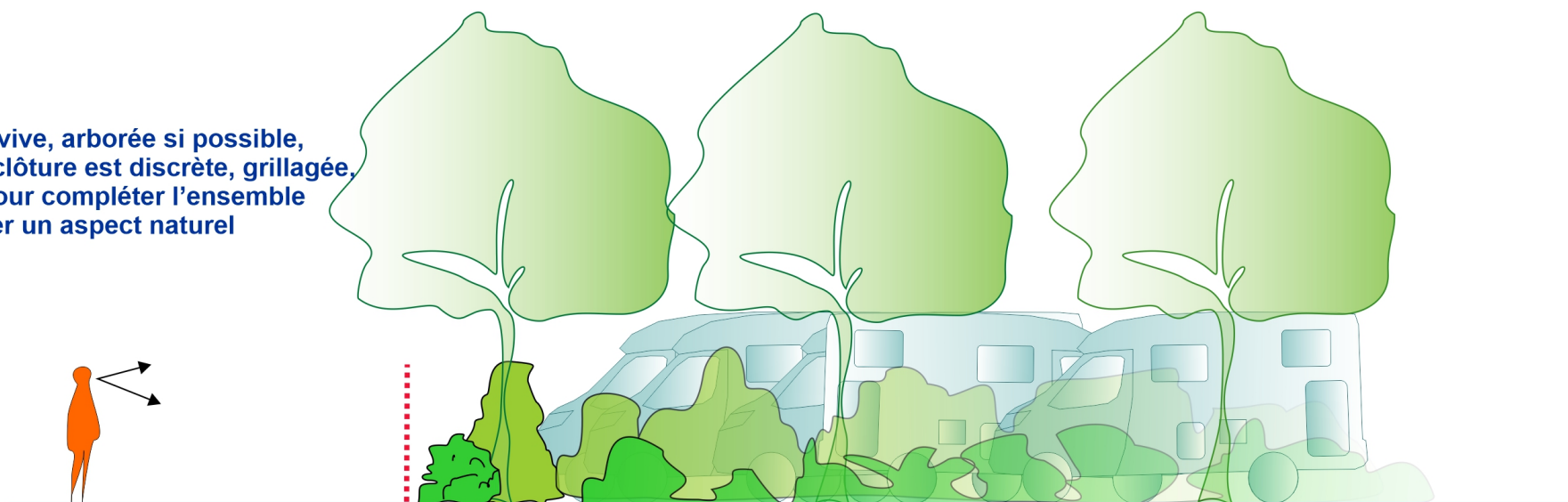
S'interroger systématiquement sur la qualité de la vue frontale offerte à l'observateur, générée par l'implantation d'une aire de services ou d'un parking. En vue proche, en vue lointaine

Vues proches depuis une route, un équipement public, un quartier ...



Eviter les clôtures opacifiantes ou plantations de haies monospécifiques. Effet de rupture garanti dans le paysage environnant

Planter une haie vive, arborée si possible, Si nécessaire la clôture est discrète, grillagée, hr maxi 1.80m, pour compléter l'ensemble qui doit conserver un aspect naturel





## CONCEPTION DES AIRES / LE PROJET – INSERTION PAYSAGERE

L'insertion paysagère d'un projet ne se limite pas à la plantation d'une haie en limite parcellaire pour dissimuler ou absorber. Elle prend en compte la totalité des points décrits dans la fiche précédente, elle est directement liée au contexte et ses exigences, elle ne fait pas l'objet d'une recette qui pourrait s'appliquer selon les typologies d'aires.



### INSERTION PAYSAGERE - Exemple

◀◀◀ Une zone humide a été réhabilitée il y a une petite dizaine d'années en amont d'un plan d'eau. Un parcours sur pilotis et des observatoires ont été créés.

Aydat (63)

Quelques années plus tard, l'aire de camping-cars existante en limite de ce lieu renaturé, a fait l'objet de travaux d'extension.

Avec beaucoup de finesse, le concepteur a travaillé la clôture bois en totale cohérence avec la zone humide.

Une opération totalement réussie et intégrée qui fait référence en matière d'insertion paysagère. Les camping caristes peuvent voir sans être trop vus.

Observer, comprendre et s'appuyer sur le contexte environnant pour aménager et qualifier.





## CONCEPTION DES AIRES / LE PROJET – INSERTION PAYSAGERE

## GENERALITES

Le rôle du végétal est sensible parce qu'il va consister à

- Apporter du confort aux usagers camping-caristes : ombrage, rafraîchissement, brise-vent,
- Structurer l'espace nouvellement créé et intégrer un aménagement dans la continuité de l'espace public existant,
- Absorber des vues peu qualifiantes sur des alignements de véhicules au même titre que pour tout parking pour véhicules légers,
- Contribuer au maintien et la préservation de la biodiversité : corridor vert, trames vertes et bleues dans une logique de verdissement et d'amélioration du cadre de vie des habitants.

Et cela même si le camping-cariste demande peu pour payer moins.

Quelque soit le type d'aménagement réalisé sur l'espace public, c'est la qualification et la valorisation du bien commun : le paysage local, qui est en jeu.

## LES PRINCIPES

Recenser les essences adaptées au littoral et techniques locales pour s'accorder avec le contexte environnant, qui va différer du littoral vers l'intérieur des terres, dans les milieux humides ou zones plus ventées et donc asséchées, etc...

C'est l'adéquation entre la nature du sol et le type de végétaux qui garantit le bon développement et la vivacité de ces derniers.

Selon les cas, il sera préférable de travailler les plantations en massifs en variant les volumes et les essences pour diversifier et éviter la monotonie souvent rencontrée d'un mur végétal monospécifique.

Travailler les valeurs colorées et panachées du feuillage, les périodes de floraison, la diversité des écorces et des bois colorés perceptibles une grande partie de l'hiver.

Jouer avec les différentes strates arbustives, ce que l'œil perçoit en premier à hauteur d'homme, puis au ras du sol.

Protéger les massifs pour éviter que les véhicules s'avancent trop et recouvrent les premiers rangs de végétaux au risque de compromettre leur développement.

Veiller à appliquer la réglementation liée aux distances de plantation en limites parcellaires.

## MODELER POUR MIEUX ABSORBER

Malgré un relief somme toute moutonnant, voire ondulant, d'une manière générale les vues rasantes et dégagées dominant.

Localement on rencontre quelques techniques éprouvées pour absorber l'impact visuel des véhicules stationnés. Ce qui fonctionne avec les véhicules légers demandera des adaptations pour les camping-cars dont la hauteur peut aller jusqu'à 2,80m

- le merlon planté en limites séparatives ou animation de massifs est couramment mis en œuvre. Une technique efficace, parfois plantée de couvre-sols, ou arbustes bas, voire de sujets à haute tige, qui permet de délimiter gagner en volume et verdir à la fois.
- Les murets pierres : c'est le principe retenu pour le parking de la pointe du raz. Efficacité et insertion paysagère garanties
- On rencontre de belles haies brise-vent qui sont très absorbantes. Effectuer et maintenir un bourrage dense en strate basse pour renforcer l'efficacité. Une technique à privilégier pour les camping-cars, au-delà du camouflage, c'est la protection du vent et des embruns qui sera appréciable.
- La question de la perception de ces aménagements hors saison vides de véhicules doit se poser lors de la conception.



## CONCEPTION DES AIRES / LE PROJET – INSERTION PAYSAGERE

L'insertion paysagère ne peut se résumer à une liste d'essences de végétaux à préconiser ou la définition de quelques principes généraux. Chaque cas est unique et devra faire appel à une réflexion fine sur site. Ci-dessous quelques exemples pour mettre en évidence la complexité du sujet .



Sur un même site, diversité d'une haie vive et champêtre dans les volumes, les couleurs et les essences, face à un mur végétal d'une plus grande monotonie.



Succession de 2 plans de lecture plantés qui qualifient la vue et font oublier le parking. La flèche du clocher à l'arrière plan renseigne sur la présence du village . L'intégration de quelques camping-cars à cet endroit va modifier cet équilibre et justifiera après observation sur site, d'un ajustement des plantations. Le Juch



Murets bâtis qui remplissent leur rôle de protection visuelle tout en délimitant des secteurs stationnés. Les lignes du paysage créées respectent les ondulations du site , le végétal qui recouvre les murets adoucit les lignes . Pointe du Raz



Le camping cars est presque absorbé par le merlon planté, même si la linéarité de la haie génère un effet assez artificiel, soulignée par la présence de la bâche en pied de talus.



## CONCEPTION DES AIRES / LE PROJET – INSERTION PAYSAGERE



- Paysage d'hiver remodelé par l'homme entre neige et écume.
- Paysage de printemps fleuri et verdoyant.



Le merlon constitue une technique locale fréquemment utilisée, que l'on retrouve pour délimiter ponctuellement le stationnement dans des secteurs à forte pression. Une solution efficace et **réversible à condition de** :

- ne pas fragiliser les sols en mettant en œuvre des solutions techniques pour les préserver et prévenir l'érosion de ceux-ci. Une intervention technique et sensible qui ne doit pas être uniquement une opération de terrassement,
- dans des cas similaires à ceux-là, l'exigence dans la mise en œuvre consiste à modeler en s'insérant finement dans les courbes de niveaux afin de respecter le terrain naturel. Eviter les effets artificiels provoqués par une géométrie répétitive et systématique. Un vrai travail de modelage de terrain dont l'impact visuel doit être mesuré avant d'agir.



Source d'inspiration  
Végétal/minéral



Starlettes locales  
Adaptation/Tradition



## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

### □ LES REVETEMENTS DE SOLS

#### GENERALITES

Désormais en matière d'aménagement d'espaces publics, l'objectif principal est de réduire l'artificialisation des sols, favoriser la perméabilité de ceux-ci pour diminuer les rejets dans les réseaux. Cela va de pair avec une réduction des coûts d'investissement. Un espace enherbé ou en stabilisé compacté est moins coûteux qu'un enrobé.

En matière d'entretien, suite à l'application du zéro phyto, les sols naturels nécessitent des interventions plus fréquentes de désherbage, actions qui alourdissent le coût de fonctionnement.

D'un point de vue environnemental et paysager, il est évident qu'un sol en stabilisé compacté est préférable à tout autre matériau, y compris les enrobés drainants.

Si des ornières se forment au niveau des zones de manœuvre, il est plus facile pour le technicien des services techniques de recharger un sol que faire une rustine sur un enduit gravillonné (qui apprécie peu les fortes chaleurs estivales).

Le but est de limiter l'impact des aménagements, et faire en sorte que l'espace naturel accueille des aménagements neutres en limitant et maîtrisant la pression exercée sur les milieux.

La réversibilité des aménagements est une valeur constante, de fait seront préconisés de préférence des aménagements doux et respectueux des sites dans lesquels ils sont réalisés.

#### AMENAGEMENTS SPECIFIQUES

Le camping-car est un véhicule lourd qui nécessite l'aménagement d'une voirie adaptée. On entend par là une couche de fondation suffisamment importante pour assurer la bonne stabilité de l'ouvrage.

Certains véhicules sont très longs et leur giration couplée au porte-à-faux important compliquent les manœuvres. La pression qui s'exerce sur les sols est donc particulièrement forte.

Les revêtements de finition mis en œuvre couramment :

Sur la chaussée : enrobé, enduits bitumineux, stabilisé compacté

Sur les emplacements : herbe (compris sous-couche compactée sous les zones circulées), stabilisé compacté, dalles alvéolaires plantées ou gravillonnées, dalles béton, Quelques emplacements peuvent être traités en enrobé, enrobé granitique grenailé (avec cailloux blancs)... : facilité d'accès et praticité par temps pluvieux

Délimitation des emplacements : bordures béton, bois, bornes basses, lisses basses, haies basses, traverses paysagères bois à double usage de bloque-roues, on évitera au maximum la peinture blanche sur enrobé qui s'apparente clairement plus aux parkings.

#### PRECONISATIONS

Travaux de création d'une voirie :

- Retroussement de la terre végétale et stockage
- Terrassement en déblai
- Compactage du fond de forme
- Mise en place d'un géotextile
- Fondation de chaussée en GNT 0/80 ep mini 0,30m, compactage par couches successives
- Couche de finition en GNT 0/31,5 ep mini 0,30m, compactage par couches successives
- Couche de roulement en enrobé, béton bitumineux 0/10 ep 0,06m ou enduit bitumineux ou sable stabilisé compacté ép 0,15m

Si une voirie ancienne ou un chemin existant, les travaux seront adaptés au cas par cas et ne nécessiteront pas toujours un décaissement aussi important. On profitera de la structure de chaussée existante, un décapage, nivellement, apport de matériaux et couche de finition seront réalisés selon les cas.

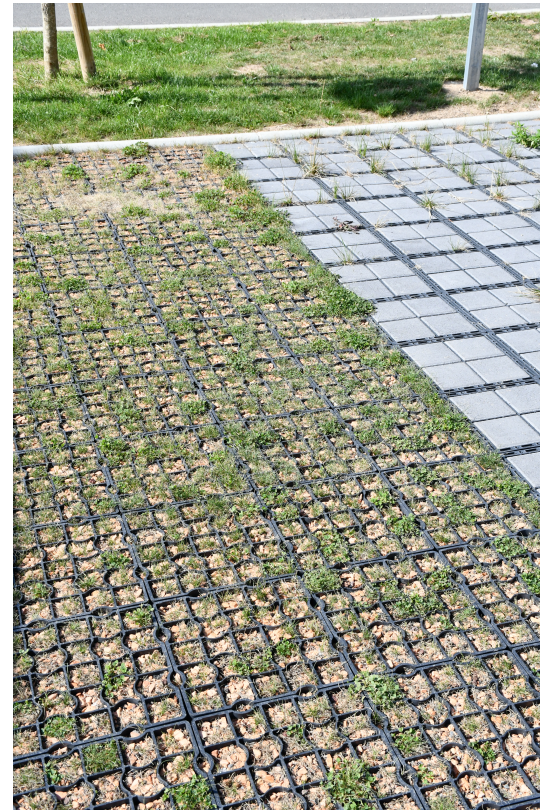
La connaissance des élus ou des locaux sur d'anciens usages s'avère utile dans pareil situation pour limiter les travaux à engager.



## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

### □ LES REVETEMENTS DE SOLS

- A PRIVILEGIER
- Stabilisé compacté local → circuit court
- Granulométries variables → effets différents
- Perméabilité des sols
- Teintes naturelles cohérentes en site naturel
- Maîtrise des couts



- Dalles écovégétal sédum
- Dalles écovégétal pavées

- Emplacements et voirie en stabilisé,
- Espaces partagés enherbés entre 2 emplacements
- Effet naturel recherché réussi

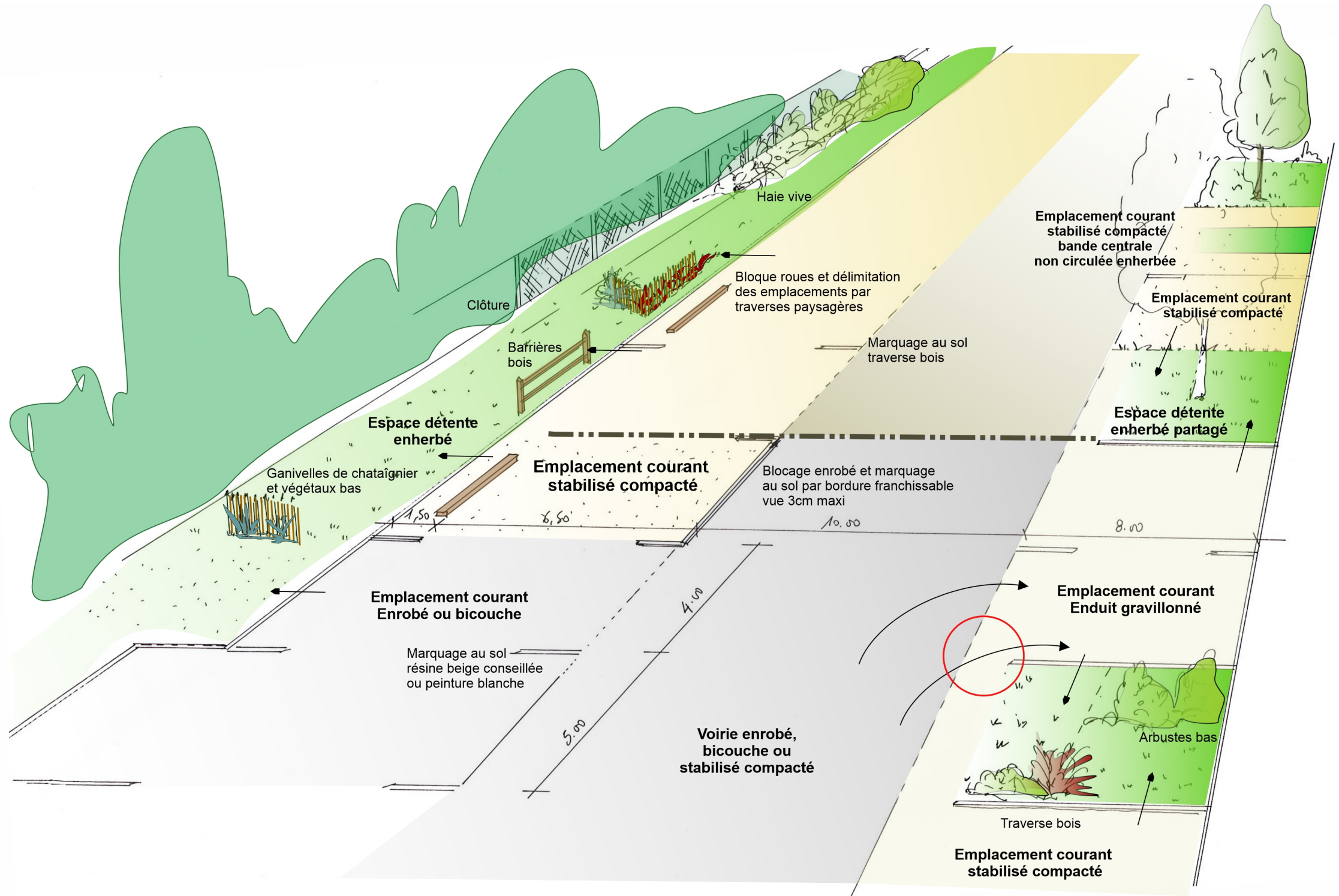
Traitement uniforme chaussée  
et emplacements en bicouche





## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

□ PALETTE DES POSSIBLES EN MATIERE DE DIMENSIONNEMENT, TYPE ET REVETEMENT DE SOLS, SUR CHAUSSEE ET EMPLACEMENTS





## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

### □ L'ENTREE DE L'AIRE

#### GESTION DES ACCES

- A son arrivée, le camping-cariste enregistre son accès à la borne d'accueil et de paiement.  
Celle-ci peut être installée le long de la voie d'accès (▲ Attention à la durée d'enregistrement des formalités pouvant occasionner des temps d'attente et bouchons), ou bien à proximité de l'accès principal, avec un emplacement de stationnement dédié. La borne peut être installée sous un abri pour en améliorer le confort. Tout dépend de la capacité de l'aire et sa fréquentation.
- Les possibilités de gestion des accès sont variées permettant de :
  - prépayer la totalité de son séjour si l'utilisateur en connaît la durée,
  - prendre des options : borne vidange, recharge électrique, eau, wifi etc.. s'il le souhaite.
  - Selon les fournisseurs, un prépaiement ou post-paiement est envisageable.
  - Il peut aussi allonger son séjour au fur et à mesure. Si son forfait est dépassé lors de sa sortie définitive, il devra s'acquitter d'un supplément avant de partir.
  - Un code est fourni pour les entrées/sorties intermédiaires durant le séjour.
- Paiement par monnayeur jeton/pièces/billets, lecteur CB avec ou sans contact, lecteur smartphone QR code etc..
- Certains fournisseurs permettent une réservation et paiement à distance. L'arrivée est simplifiée, accès par simple code d'accès pour une durée et des prestations définies
- Une barrière levante complétée d'une borne avec clavier numérique (code)

#### CONTRÔLE A DISTANCE

Quelque soit la capacité de l'aire, la mise en place d'un système de contrôle à distance depuis un ordinateur permet d'évaluer :

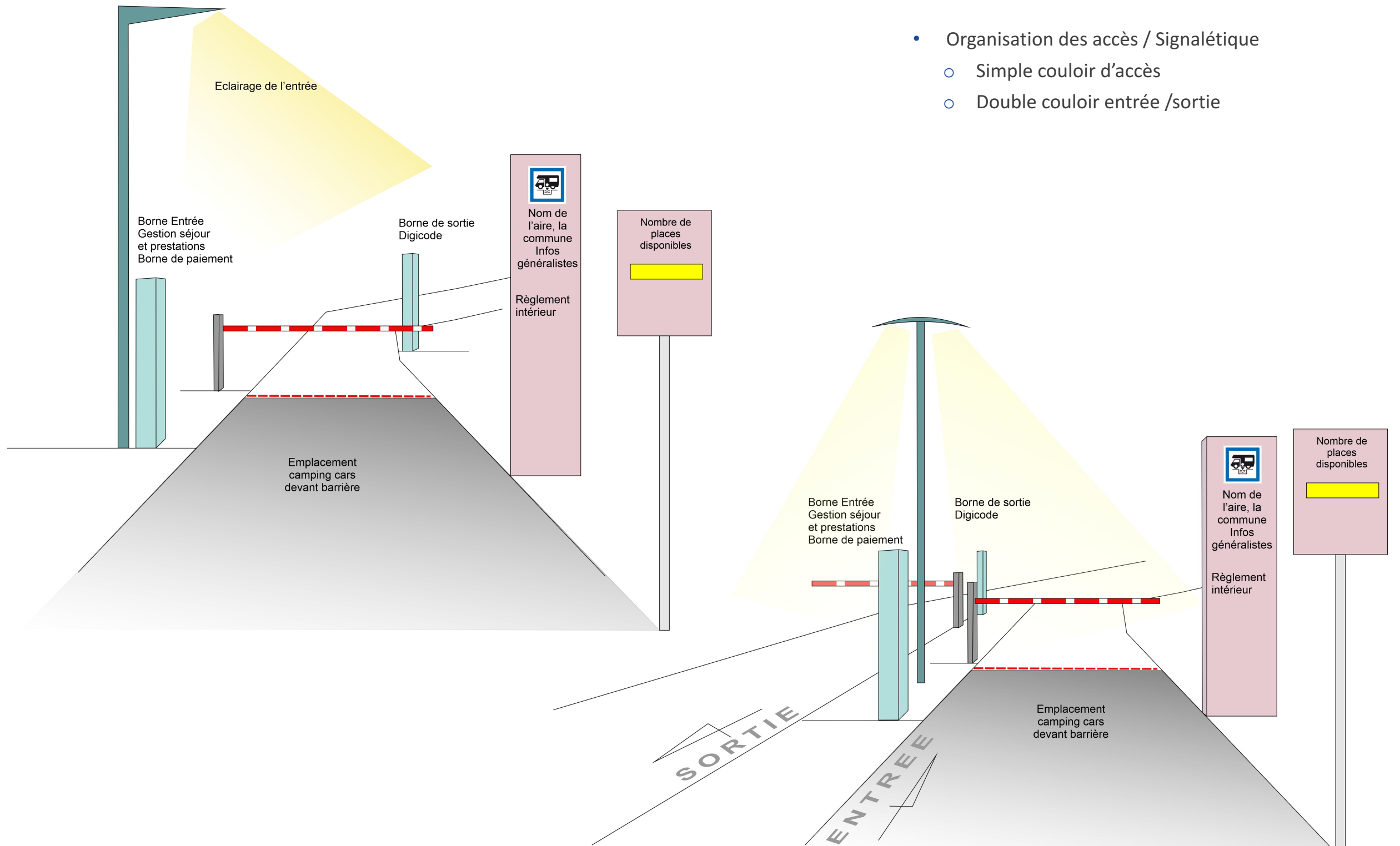
- Le nombre d'emplacements occupés
- L'affichage des compteurs d'eau et d'énergie
- Peut permettre l'ouverture de la barrière à distance etc...

#### SIGNALÉTIQUE

- A son arrivée, le camping-cariste doit avoir une lecture claire et rapide
  - Du lieu : repérage de l'aire par le logo camping-cars
  - Des conditions d'accès
  - Des modalités de paiement
- Un second panneau peut détailler les points de fonctionnement de l'aire

# CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

## □ L'ENTREE DE L'AIRE



- Organisation des accès / Signalétique
  - Simple couloir d'accès
  - Double couloir entrée / sortie

## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

### □ L'ENTREE DE L'AIRE

#### Organisation des accès

- Entrée de l'aire avec barrière et borne de paiement
- Entrée de l'aire de vidange avec borne et signalétique



#### Signalétique

- Entrée de l'aire de vidange : panneau réglementaire, marquage au sol pour interdire le stationnement à cet endroit
- Qualité paysagère des abords





## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

### □ L' AIRE DE VIDANGE

#### ASSAINISSEMENT

L'aire de vidange peut être située à l'intérieur ou l'extérieur de l'aire d'accueil. La gestion sera différente, les usages également.

A l'intérieur de l'aire, la borne peut être :

- en accès libre ou accessible par un code fourni à la borne d'accueil (son cout est intégré dans le forfait global de stationnement),
- Activée depuis la borne d'accueil, 1 accès permet 1 vidange. Permet d'éviter les usages sauvages
- À l'extérieur de l'aire, accès payant lecteur CB avec ou sans contact, monnayeur jetons, pièces etc..

Les bornes de vidange peuvent être manufacturées (nombreux fournisseurs sur le marché) ou conçues et aménagées sur site. Le cout peut être ainsi diminué (valable pour les sites très peu fréquentés).

Nature de l'équipement :

- Borne équipée pour recevoir les eaux noires
- Rinçage automatique des regards intégrés
- Système antigel
- Paiement par monnayeur jeton/pièces/billets, lecteur CB avec ou sans contact, lecteur smartphone QR code etc..
- La borne peut aussi fournir l'eau et l'électricité
- Gestion de la consommation
- Système antigel
- Eclairage par détection
- Arceau de protection
- Signalétique
- Devant ou latéralement à la borne, aménagement d'une plateforme de stationnement en béton avec formes de pente et caniveau médian pour évacuation des eaux grises, un système autonettoyant permet d'éviter les désagréments liés à la stagnation d'eau souillée.

#### GESTION DE L'APPORT EN EAU POTABLE

- Robinet de puisage AEP et regard d'évacuation
- Bouton poussoir ou ¼ de tour en accès libre ou monnayeur à jeton/pièce ou code (attribué lors de l'accès)
- Gestion de la consommation
- Système antigel
- Eclairage par détection
- Arceau de protection

#### GESTION DES DECHETS

Selon les modalités de collecte et de traitement en place dans la commune, prévoir une localisation adaptée au système de collecte, à proximité de l'aire mais pas trop près des emplacements pour éviter les désagréments visuels et olfactifs :

- Containers enterrés
- Containers à roulettes
- Tri sélectif
- Palissade bois ou haie pour améliorer l'insertion, intégrer sans cacher pour éviter les dépôts sauvages.

#### GESTION DE L'APPORT EN ENERGIE

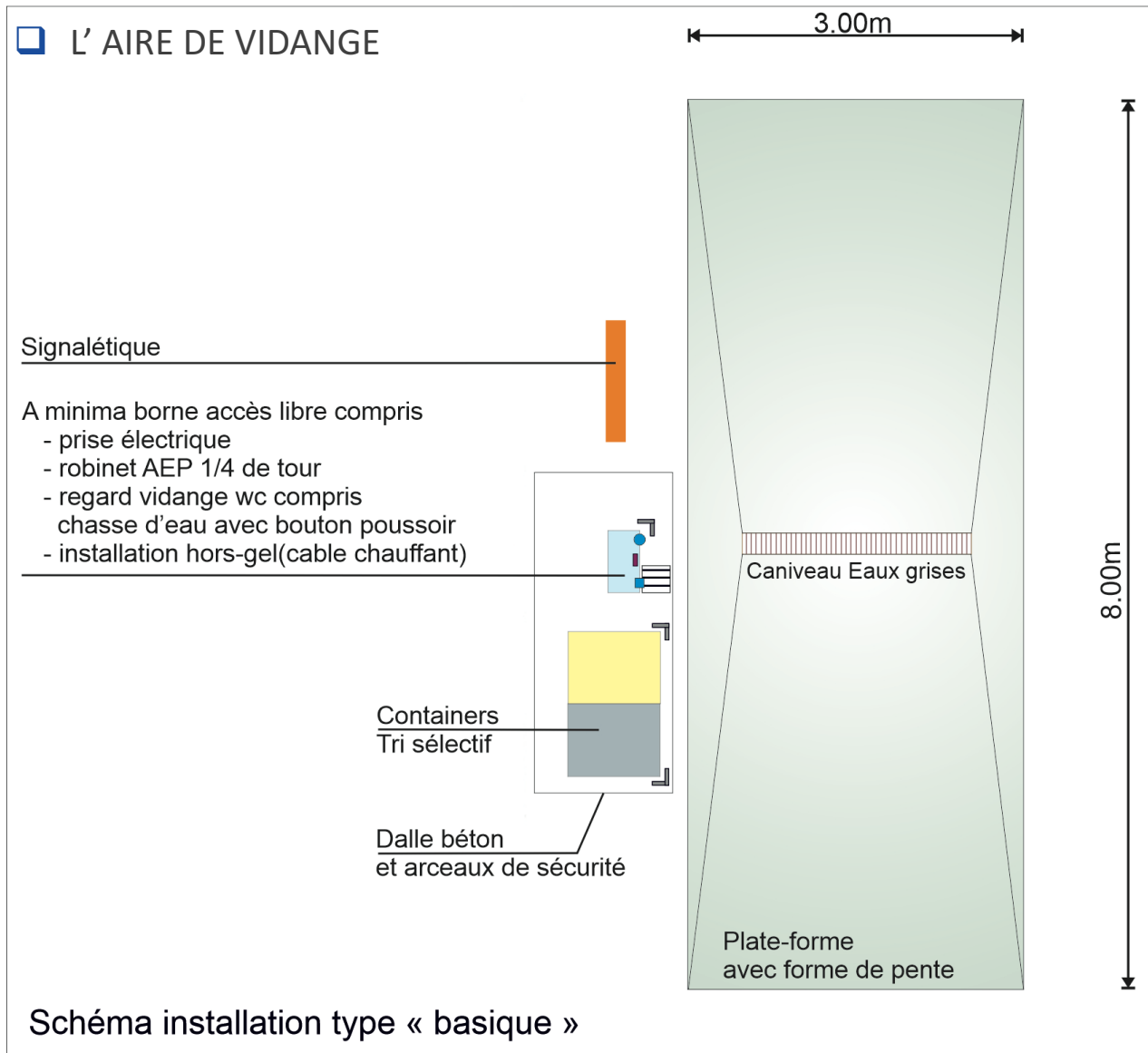
- Une ou plusieurs prises électriques prévues sur :
  - la borne de vidange ( ▲ le temps long de chargement électrique peut mobiliser inutilement l'emplacement technique)
  - la borne de vidange, mais accessibles depuis un emplacement spécialement réservé à côté (la station de vidange est libérée pour un autre usager)
- Des bornes forains attribuées et partagées pour 2 ou 4 emplacements
- Gestion de la consommation dans le forfait ou consommation libre
- Bornes normées et sécurisées pour un usage extérieur, inviolables
- Arceau de protection

#### ECLAIRAGE PUBLIC

Selon les modalités de gestion de l'éclairage public communal, prévoir un balisage a minima et un éclairage ou une détection intégrée sur les équipements.

A bien maîtriser pour respecter la vie des animaux nocturnes en site rural et site protégé / préservé

## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES



- Conception aire de vidange

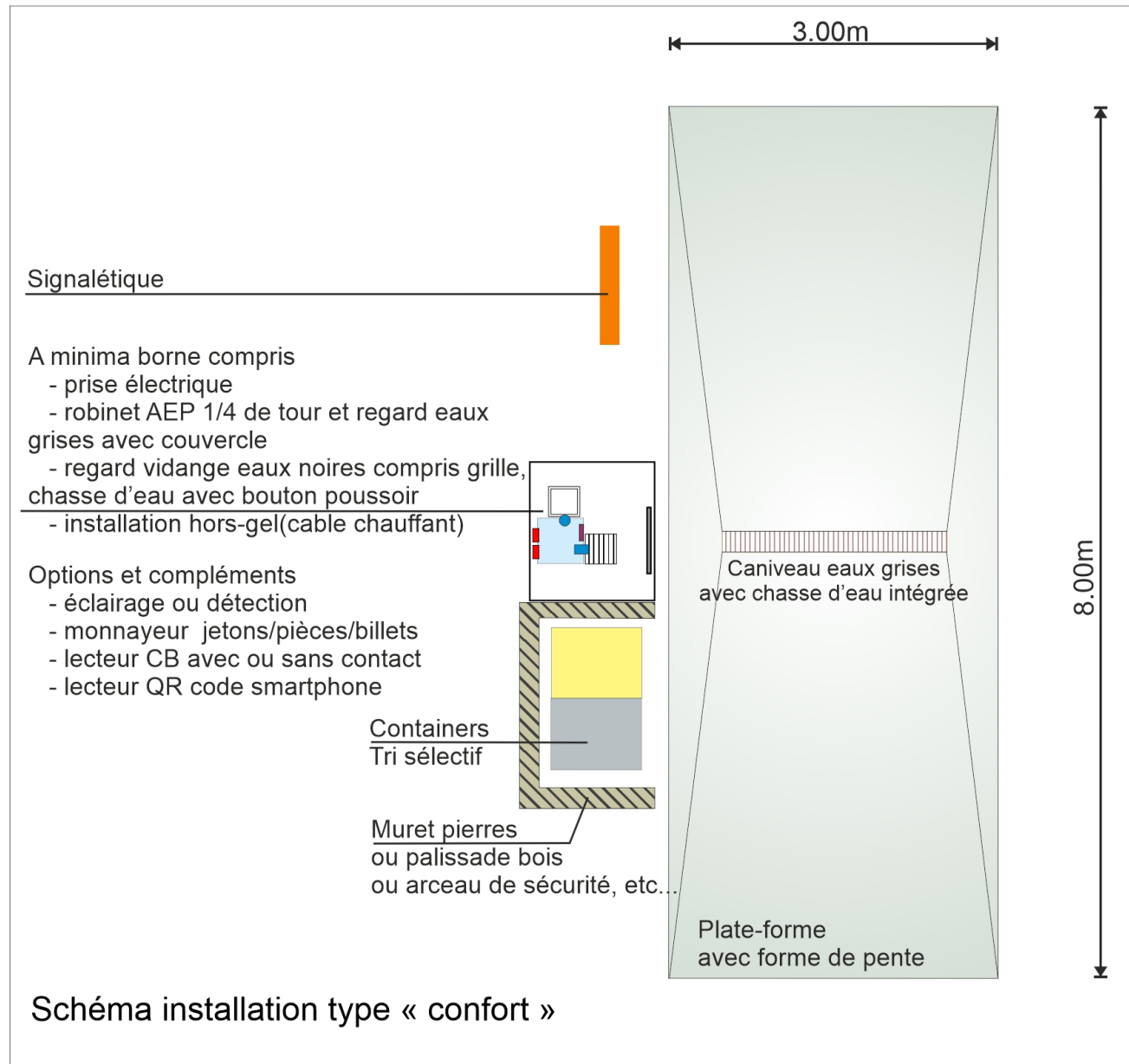
Un scénario évolutif, en fonction de la capacité de l'aire, de sa fréquentation et son potentiel de développement.



- Illustration d'un équipement dans un petit bourg rural, implanté à côté de stationnements VL, intégré à l'aménagement global du bourg
- Accès libre
- Une borne vidange en béton avec regard et couvercle, robinet de rinçage
- Un muret pierres avec robinet presto et regard avaloir, prise électrique
- Une plateforme de vidange avec 2 regards avaloir et forme de pente, 2 bornes bois pour empêcher l'accès sur la prairie enherbée et le chemin piéton
- Un panneau de signalisation
- Les containers du village sont situés derrière la palissade bois
- Abords en béton désactivé et stabilisé compacté.

## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

### □ L' AIRE DE VIDANGE



- Conception aire de vidange  
Un équipement complet et pérenne.





## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

### LA BORNE DE PAIEMENT ET SIGNALÉTIQUE

- Exemple borne de paiement et signalétique
- Marque M-innov

#### Exemple règlement intérieur d'une aire de 250 emplacements

Texte en Français, en Anglais

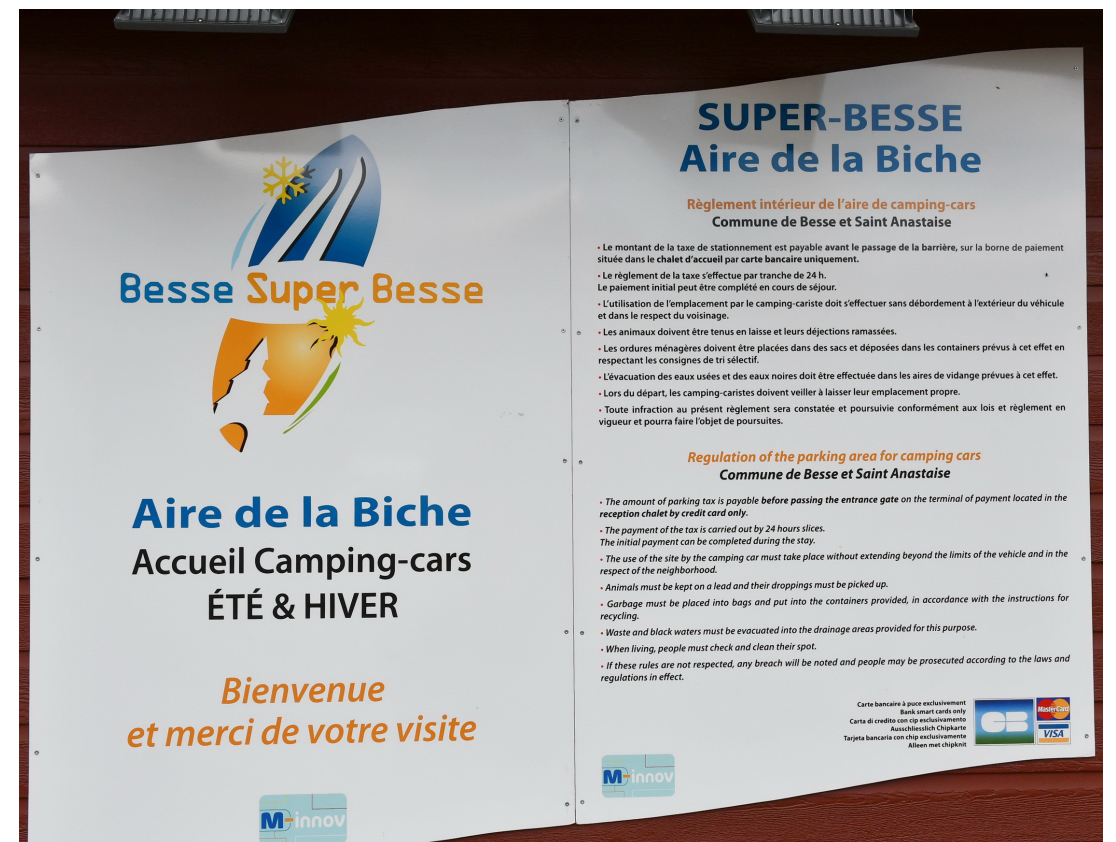
Nom de la commune – Nom de l'aire

- Le montant de la taxe de stationnement est payable avant le passage de la barrière, sur la borne de paiement située dans le chalet d'accueil par carte bancaire uniquement.
- Le règlement de la taxe s'effectue par tranche de 24h. Le paiement initial peut être complété en cours de séjour.
- L'utilisation de l'emplacement par le camping-cariste doit s'effectuer sans débordement à l'extérieur du véhicule et dans le respect du voisinage.
- Les animaux doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées.
- Les ordures ménagères doivent être placées dans des sacs et déposées dans les containers prévus à cet effet en respectant les consignes de tri sélectif.
- L'évacuation des eaux usées et des eaux noires doit être effectuée dans les aires de vidange prévues à cet effet.
- Lors du départ, les camping-caristes doivent veiller à laisser leur emplacement propre.
- Toute infraction au présent règlement sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur et pourra faire l'objet de poursuites.

Signalétique d'accueil et règlement intérieur implanté à l'entrée de l'aire, à l'extérieur ►►►



▲ Tarifs et borne de paiement dans un chalet d'accueil à l'abri des intempéries ►►►





## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

### □ LA BORNE DE VIDANGE ET BORNES ELECTRIQUES

- Exemple référence bornes électriques
- Marque DEPAGNE modèle Sourcelec 108
- 2 prises ou 4 prises 2P + T 16A IP44
- Balisage et éclairage avec détection en option
- Marque Flot bleu : un effort d'insertion avec des gammes de couleurs moins saturées,

**La classique**

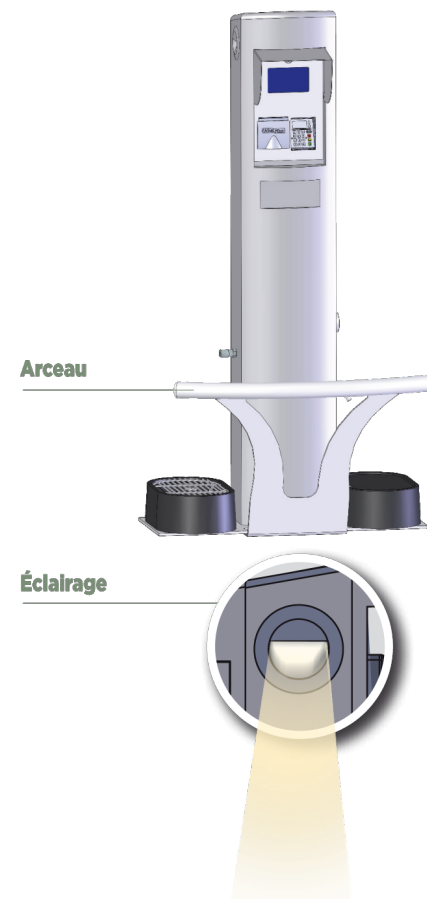
**Sourcelec 108 blanc**

|   | Depagne    |
|---|------------|
| Equipé 2 prises 2P+T 16A IP44 sur plaque inox (2 prises sur la face droite) | 410 828 00 |
| 4 prises 2P+T 16A IP44 sur plaque inox (2 prises sur chaque face)           | 410 848 00 |

Equipement : balisage et éclairage, se reporter à la page 179



- Exemple référence bornes vidange
- Marque URBAFLUX modèle totem CC, gestion autonome
- Eau, vidange, électricité, parking
- Système de paiement
- Modèle inox, sobriété des formes et du design, praticité, efficacité.



## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

### LE MOBILIER URBAIN

#### EVALUER LES BESOINS EN MOBILIER URBAIN

Par mobilier urbain, sont considérés :

- les bancs, transats, tables de pique-nique,
- les bornes anti-stationnement et barrières, les arceaux de protection,
- les appuis-vélos,
- les corbeilles de propreté ou containers tri sélectif,
- les palissades et/ou barrières de protection,
- les bornes de balisage ou d'éclairage,
- Les ombrières, pergolas, et abris.
- La signalétique

#### Aire d'accueil et services

Equiper les aires d'accueil et de services n'est pas indispensable, par définition, le camping-cariste possède son matériel dans le véhicule. C'est un plus.

#### Parking

La situation est différente sur les parkings, ou le déballage des camping-caristes est interdit.

Une table de pique-nique permettra de déjeuner dehors, un banc offrira un instant lecture ou d'observation en fin de journée, etc...

Ainsi plus un parking est équipé, meilleur est le confort apporté.

#### CRITERES DE CHOIX A PRENDRE EN COMPTE

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Le confort : en camping cars on voyage à 2 souvent, mais aussi à 4 ou 6 : prévoir des tables de capacité variable pour diversifier l'offre
- La pérennité des ouvrages
- L'impact sur l'environnement : provenance des matériaux, certification du bois, process de fabrication, transport, recyclage en fin de vie, etc..
- L'insertion des ouvrages dans le paysage : matériaux, éviter les teintes saturées, favoriser un design sobre

Certaines communes possèdent un fournisseur ou mieux une ligne de mobilier urbain. Les lieux d'accueil de camping-cars peuvent être équipés de ce même matériel.

Dans le cas contraire, il y a lieu d'adapter le choix en fonction du site : opter pour le bois ou la pierre en milieu rural, réserver le métal en site urbain. En bord de littoral, le bois autoclavé convient, même si l'inox est plus pérenne, son cout reste dissuasif.

Une ligne spécifique peut-être créée et mise en place à l'échelle des intercos : un moyen de se repérer et s'identifier à un territoire et d'apporter une plus grande harmonie (voire opter pour un double choix : modèle littoral et modèle campagne)

#### PRECONISATIONS

- Favoriser un mobilier sobre, pratique, résistant et pérenne, scellé au sol.
- Intégrer systématiquement un modèle PMR (place libre en bout de table) et le cheminement d'accès nécessaire.
- Penser facilité de nettoyage et entretien
- Prévoir un dallage (béton balayé ou désactivé, dalles pierres ... ) sous les tables et les bancs pour éviter le piétinement, le tassement et la dégradation inévitable des sols. Entretien facilité
- Regrouper autant que possible les éléments de mobilier urbain et éviter la dispersion.
- Matériau bois : privilégier la production locale ou de proximité, normes PEFC a minima. L'emploi du bois qui grise naturellement est garant d'une bonne insertion paysagère. Eviter les modèles volumineux ou par exemple les tables de pique-nique sous abri : s'il pleut le camping-cariste s'abrite dans son véhicule
- Mobilier en matériaux recyclés : veiller au process de fabrication, provenance de la ressource, labellisation des fabricants.
- Implanter le mobilier à l'ombre et au soleil selon les moments de la journée et les saisons



## CONCEPTION DES AIRES / LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES

### LE MOBILIER URBAIN

#### Mobilier urbain

- Exemple d'une ligne de mobilier créée le long d'une balade urbaine et voie verte le long de l'Allier à Vichy (03)
- Bornes délimitant une aire de stationnement Bombannes (33)



#### Matériau bois

- Forte capacité d'insertion paysagère du matériau bois
- Mat d'éclairage Aubrilam
- Sanitaire public à Aureilhan (40)



#### Mobilier urbain

- Ligne contemporaine bois Rondino



#### Mobilier urbain

- Un muret en gabions ou pierres peut délimiter un espace stationné d'un espace piéton et servir d'assise.
- Bonne insertion dans le paysage





A

CONTEXTE INITIAL

B

PRÉSENTATION DES GRANDES LIGNES DU SCHÉMA

C

PRINCIPES ET ORGANISATION DES STATIONNEMENTS

D

LA MISE EN TOURISME

E

RECOMMANDATIONS POUR LA CONDUITE DE PROJET

E

ETUDES DE CAS



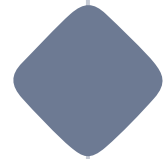
## PROPOSITION POUR SÉLECTIONNER 14 SITES À ÉTUDIER EN DÉTAIL



Douarnenez Co

A - Accueil conjugué à l'aire de covoiturage Nouveau (parking)

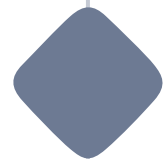
B - Aire de centre bourg du Juch (parking)



Quimper Bretagne Occidentale

A – Site de Locronan (entrée Ouest de la cité) Existant (parking de jour – camping ou parking pour la nuit)

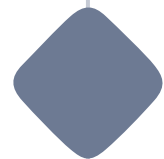
B – Aire de Quengat Nouveau (camping suggéré)



Concarneau Cornouaille Agglomération

A – Tiers Lieu de Melgven Nouveau (statut du camping – solution attente parking)

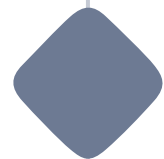
B – Amélioration qualitative du site de Kerascoët Existant en extension (parking)



Pays Fouesnantais

A – Réaménagement de l'équipement de Trégounour à Fouesnant Existant (parking)

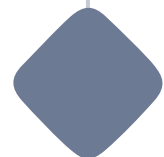
B – Projet d'équipement à La Forêt Fouesnant Nouveau (Parking)



Pays Bigouden Sud

A – Organisation de l'accueil dans Le Guilvinec Existant (parking)

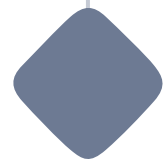
B – Nouvel Accueil à Pont l'Abbé Nouveau (parking)



Haut Pays Bigouden

A – Ancien camping de Plonéour-Lanvern Nouveau (statut camping conservé)

B – Projet sur la cité fantôme à Pouldreuzic Nouveau (camping / camp glisse)



Cap Sizun

A – Ensemble du site de la Baie des Trépassés Existant (parking jour)

B – Arrière port à Audierne Existant (parking)



